

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

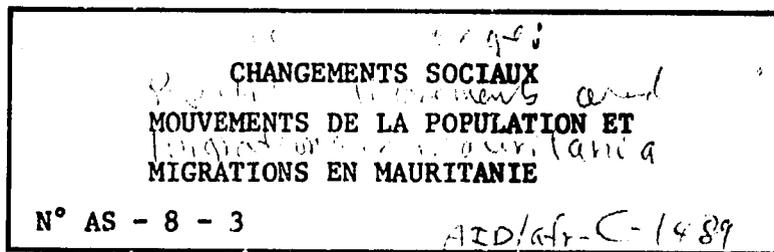
Honneur — Fraternité — Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction des Etudes et
de la Programmation

PROJET **RAMS**

Mission d'Etudes et d'Evaluation
du Secteur Rural et des Ressources Humaines



Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)

Avec le concours de:

Cecchi and Company, Washington, D.C. 20036

Louis Berger International, Inc., East Orange, New Jersey 07019

Action Programs International, Santa Monica, California 90406

	PAGE
MOUVEMENTS DE POPULATION ET MIGRATIONS EN MAURITANIE	1
1 - LA DIMENSION HISTORIQUE ET CULTURELLE DE LA MOBILITE SPATIALE	3
1.1. La mobilité dans la population pastorale	3
1.2. La mobilité dans la population agricole	12
1.3. A l'origine des migrations maures : Islam et Commerce	17
1.3.1. Diffusion de l'Islam et migrations	17
1.3.2. Commerce et migrations.....	23
1.4. L'exportation de main-d'oeuvre et l'origine des migrations de travail	29
1.5. Migrations et constitution d'un espace national	46
2 - CONDITIONS, FACTEURS ET MOTIVATIONS DES MIGRATIONS ACTUELLES	48
2.1. Les conditions générales de l'exode rural	49
2.1.1. La "double dépendance"	51
2.1.2. Evolution de travail dépendant et "libération" de travail	56

2.1.3. Evolution du travail domestique et "libération" du travail	64
2.2. La constitution d'un secteur salarié en Mauritanie	71
2.3. La sécheresse des années soixante-dix et l'explosion migratoire	80
2.4. Effet de politiques nationales sur les migrations	88
2.5. Circonstances et effets de la migration dans la société maure	95
2.6. Circonstance et effet de la migration dans les sociétés négro-africaines	110
2.6.1. Les migrations dans la société toucouleur	110
2.6.2. Les migrations dans la société soninke	118
3 - L'ORGANISATION DE LA MIGRATION	126
3.1. Le migrant et son milieu d'origine	128
3.2. Sédentarisation et migration	137
3.3. Migration et urbanisation dans le centre intermédiaire	151
3.4. Migration et axes de communication	157
3.5. Migration et fonction politique : l'attrac- tion de Nouakchott	162
4 - MIGRATIONS ET URBANISATION	171
4.1. Conditions générales de l'implantation des migrants en ville	172
4.2. Migrations et urbanisation des populations maures	188
4.3. Migrations et urbanisation des populations négro-africaines	196

4.3.1. Dans les centres urbains nouveaux	196
4.3.2. Dans les anciennes "escales du Fleuve	201
5 - LES MIGRATIONS INTERNATIONALES	203
5.1. Les migrations vers le reste de l'Afrique	204
5.1.1. La diaspora maure : bilan actuel ..	205
5.1.2. Les migrations internationales de population négro-africaines de Mauritanie	212
5.2. Les migrations vers l'Europe	217
6 - CONCLUSION	224
BIBLIOGRAPHIE	232

LISTE DE TABLEAUX

		PAGE
Tab. 1	Indicateurs de l'évolution de la population et de la production - période coloniale	30
Tab. 2	Gains provenant de la migration (1958-59)	36
Tab. 3	Migration selon âge et catégorie sociale dans le Sud Mauritanien, 1955-58...	40
Tab. 4	Migration selon la Catégorie Sociale dans le Sud Mauritanien, 1971	41
Tab. 5	Lieux de destination des migrants du Sud Mauritanien	43
Tab. 6	Répartition de la terre selon la catégorie sociale	62
Tab. 7	Evolution de Turn-over des ouvriers MIFERMA selon les catégories professionnelles	76
Tab. 8	Evolution de la répartition des ouvriers MIFERMA et SNIM selon la catégorie professionnelle	77
Tab. 9	Modification de l'habitat des tribus maures en 1972	83
Tab. 10	Indice PIB-Population totale et PIB-population rurale	91
Tab. 11	Les investissements d'urbanisme	94

Tab. 12	Déplacements des jeunes non-migrants (échantillon Adrar, 1969-70)	97
Tab. 13	Dates de fixation en ville des migrants	112
Tab. 14	Répartition des migrants selon leur âge	119
Tab. 15	Sédentarisation en Mauritanie	138
Tab. 16	Intentions de Sédentarisation des nomades par activité principale	139
Tab. 17	Répartition des ménages nomades selon le type d'élevage	142
Tab. 18	Répartition des ménages nomades selon la région et les types de déplacement	144
Tab. 19	Evolution démographique de centres urbains	151
Tab. 20	Variation de prix du bétail	161
Tab. 21	Evolution démographique de Nouakchott	162
Tab. 22	Répartition de la population migrante d'après l'âge et la date d'arrivée à Nouakchott	164
Tab. 23	L'évolution du sex-ratio selon les catégories d'âge	165
Tab. 24	Emplois dans le secteur moderne	166
Tab. 25	Date d'arrivée des migrants en ville	172
Tab. 26	Catégories de salaires dans les centres urbains	184

MOUVEMENTS DE POPULATION ET MIGRATIONS EN MAURITANIE

Un des aspects majeurs du changement économique et social en Mauritanie est la forte mobilité de la population. Certes, de manière ancestrale, les différents groupes ethniques mauritaniens, pour des raisons qui tiennent à leur mode de vie, aux conditions géographiques et économiques, ont connu d'importants mouvements de population, présentant un mode d'organisation de l'espace flexible et mouvant. Ceci est particulièrement vrai des groupes pastoraux et nomades, maures et peuls, ces derniers arrivés d'ailleurs relativement récemment dans l'espace national mauritanien. Leur mobilité est d'abord un trait de leur organisation économique et les rythmes plus ou moins réguliers de déplacements des troupeaux se prolongent souvent en mouvements, eux-mêmes plus ou moins définitifs, dictés par des considérations économiques (l'ouverture de nouveaux pâturages), politiques (la domination politique sur l'espace pastoral), ou idéologiques (tels la diffusion de l'Islam qui, dès le XI^{ème} siècle, contribue à justifier la descente vers le Sud des tribus berbères). A l'inverse, les capacités agricoles de la Vallée du Fleuve en ont fait un pôle d'attraction pour de nombreuses populations de cultivateurs: les revendications foncières, les conflits politiques et idéologiques ont souvent entraîné d'importants mouvements de population affluant ou refluant, se dispersant et se mêlant pour former le réseau complexe du peuplement actuel.

Durant la période coloniale et surtout depuis les vingt dernières années cette mobilité s'est cependant considérablement accentuée et a changé de nature. Les motivations apparaissent essentielle-

ment économiques et non plus politiques ou idéologiques. La sécheresse, même autant qu'une catastrophe climatique obligeant à des déplacements massifs, représente l'aboutissement de la situation de dépendance dans laquelle se trouvent les producteurs mauritaniens. Les mouvements de population, qui pouvaient être autrefois le point de départ d'une réorganisation politique et sociale, sous leur forme actuelle de migrations de travail ou d'exode rural, déstructurent en profondeur, voire détruisent l'ordre social. Autrefois inscrits dans les nécessités du mode de vie pastoral et nomade, dans une certaine mesure aussi dans celles du travail agricole (recherche de nouvelles terres, jachères prolongées etc.), ils aboutissent désormais à une transformation radicale de ces modes de vie, en particulier lorsqu'ils entraînent la sédentarisation des pasteurs ou l'urbanisation anarchique des migrants.

Nous essaierons de comprendre dans cette étude à la fois cette dimension historique, culturelle de la mobilité spatiale et les transformations économiques et sociales auxquelles elle correspond actuellement.

On distinguera ainsi :

1. La dimension historique et culturelle de la mobilité spatiale.
2. Les conditions, facteurs et motivations actuels de la migration.
3. L'organisation spatiale et sociale de la migration.
4. L'implantation dans les villes des migrants.

1. LA DIMENSION HISTORIQUE ET CULTURELLE DE LA MOBILITE SPATIALE

On tentera d'abord de repérer comment cette mobilité s'inscrit dans la culture des groupes ethniques mauritaniens, comment elle se traduit dans leur histoire. Il ne s'agit pas naturellement d'être exhaustif et de résumer ici les mouvements de population qui ont abouti à la constitution et à l'implantation actuelle de ces groupes. On se contentera d'évoquer les principaux changements qui interviennent durant la période coloniale. On tentera aussi d'apprécier la manière dont cette mobilité spatiale se représente et s'inscrit dans la culture, c'est-à-dire dans l'organisation particulière des traits de la structure économique, sociale et politique de chacun de ces groupes.

1.1. La mobilité dans les populations pastorales

Pour les pasteurs un certain degré de mobilité spatiale est rendu nécessaire du fait que le principe de cette production pastorale est que le troupeau lui-même se déplace à la recherche de sa nourriture. La transhumance lorsque le groupe reste fixe et que le troupeau se déplace sous la conduite de bergers, le nomadisme lorsque les populations animales et humaines se déplacent, ensemble rendent compte de cette nécessité. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les implications culturelles de ce mode de vie nomade au niveau des représentations et des pratiques de l'organisation spatiale.¹⁾ Les représentations et valeurs ainsi déterminées

1) Leroi-Gourhan, A., Le Geste et la Parole, Albin Michel, 1963, a plus particulièrement étudié cette organisation "rayonnante" de l'espace nomade qu'il oppose à l'espace "concentrique" des agriculteurs sédentaires.

ne sont naturellement pas sans conséquences sur les formes actuelles de mobilité dans la société maure : par exemple, l'établissement de réseaux géographiques commerciaux parfois lointains (ils s'étendent jusqu'en Afrique Centrale) reproduit dans une certaine mesure les réseaux tribaux, pastoraux et caravaniers qui pouvaient éparpiller des groupes humains sur des milliers de kilomètres sans leur faire perdre le sentiment de leur unité.

La nature des déplacements pastoraux et nomades en Mauritanie était déterminée par les conditions climatiques, les caractères de pâturages et des espèces animales élevées, l'accès à l'eau, etc. En simplifiant quelque peu on peut distinguer :

- L'exploitation des pâturages à végétation renouvelable annuellement de la zone sahélienne; les déplacements sont ici du Sud/Nord, les troupeaux remontant vers les pâturages du Nord lors de la saison annuelle des pluies; toutes les espèces animales sont concernées mais surtout les bovins et le petit bétail; les déplacements des éleveurs de camélidés qui se prolongent beaucoup plus au Nord peuvent se superposer périodiquement à ceux des éleveurs de bovidés.

- L'exploitation des pâturages à végétation non annuelle de la zone saharienne est possible en fonction des pluies réparties irrégulièrement du fait de la conjonction d'influences climatiques (méditerranéennes, canariennes et soudanaises); la nécessité de longs déplacements a périodiques, les difficultés d'accès à l'eau favorisent dans cette zone l'élevage des camélidés.

- L'exploitation des pâturages de zones à fort ruissellement (en particulier les plateaux gréseux de l'Adrar et du Tagant), présentant une végétation arbustive assez stable le long des oueds et dans les zones d'accumulation des eaux, permet un type de nomadisme avec des déplacements de plus faible amplitude associant

petit bétail en priorité, camélidés ou bovins selon l'ampleur des précipitations.

Les conditions de cette mobilité pastorale sont restées les mêmes depuis la période précoloniale même si des difficultés conjoncturelles ont pu provoquer des perturbations plus ou moins durables, par exemple la prolongation des déplacements des éleveurs vers le Sud durant les périodes de sécheresse (c'est la situation qui résulte du déficit pluviométrique de 1979 dans la zone sahé-lienne orientale) ou la fermeture de certains pâturages pour des raisons d'insécurité ou de guerre (cela a été en partie le cas pour les éleveurs de camélidés durant les affrontements avec le POLISARIO). A l'inverse une série de pluies favorables dans les régions du Nord aux pâturages réputés (Tiris, ergs dunaires, etc.) peut entraîner une concentration provisoire de bétail sur ces pâturages (situation après les fortes pluies de décembre 1969 susceptible de se répéter après les pluies de décembre 1979 dans cette même zone).

Cependant la répartition spatiale des groupes a été fortement modifiée durant les dernières décennies et les mouvements des populations pastorales ont été très importants. Cela tient au fait que l'organisation territoriale (qui est la forme sociale que prend cette répartition spatiale) ne traduit pas seulement ces contraintes écologiques et économiques. Il nous faut dire quelques mots de la notion de territoire dans les populations pastorales maures et de son évolution durant la période coloniale pour comprendre la nature de ces mouvements de population.

Cette notion de territoire est particulièrement complexe dans la société précoloniale du fait de la superposition constante de droits d'usage et d'appropriation, du contrôle économique, juridique et politique.

En aucun cas, la notion de territoires tribaux, au sens où on entendrait par là une utilisation exclusive, définitive ou périodique, de certaines ressources naturelles, n'est clairement définie contrairement à ce que l'on observe dans les tribus hédoïnes du Nord de l'Afrique ²⁾ ou du Moyen Orient. ³⁾ Les droits d'usage sont le plus souvent très enchevêtrés, non exclusifs, superposables dans le temps. Ceci est particulièrement vrai dans le cadre des émirats mais se retrouve dans les sociétés plus segmentaires et moins centralisées du Nord et de l'Est. Le traber-rgibi, territoire des Rgibat, par exemple, correspondait à une vaste zone parcourue par d'autres groupes ou tribus; tout au plus, certains de ces groupes tendaient à être intégrés dans la clientèle des Rgibat, intégration qui pouvait aller jusqu'à l'incorporation définitive à la tribu.

De manière générale, l'aspect hiérarchisé de l'organisation territoriale est très marqué mais ne recouvre pas immédiatement - comme dans les sociétés agricoles du Sud dont nous aurons ensuite à traiter - la hiérarchie sociale. Beaucoup de droits fonciers et surtout la propriété des puits sont détenus par les tribus zawaya qui ont été historiquement les principales organisatrices de l'économie pastorale (de même beaucoup d'autres tribus ont pris leurs "feux" sur le bétail). Les droits politiques des hassan sont

2) Marx, E., "The tribe as a unit of subsistence : nomadic pastoralism in the Middle East", in : American Anthropologist, 79-2, 1977, p. 343 - 363.

3) Digard, J.P., "Contraintes techniques de l'élevage sur l'organisation des sociétés de pasteurs nomades", in : Cahier du CERM, 109, 1973, p. 33 - 50.

cependant inscrits dans les droits sur l'eau puisée qui auraient été établis après la guerre de Shar Bebbâ qui marque la suprématie politique des hassan sur les tribus berbères. En fait, la hiérarchie des droits fonciers se marque surtout par les droits de protection assurant pour un usage des pâturages et qui avaient pour contrepartie le versement de redevances aux hassan, redevances versées collectivement par le groupe (ghâfer) ou par chaque famille d'éleveurs (hurma). Les différents niveaux de droits d'usage sont ainsi coiffés au niveau politique: le contrôle politique du territoire est en dernier ressort le fondement de l'organisation territoriale; à l'inverse, la structure politique précoloniale ressort en partie de ce contrôle du territoire.

La nature politique de l'organisation territoriale apparaît plus particulièrement au niveau de l'émirat. L'émir bien qu'il n'ait aucun droit d'usage spécifique sur le sol, hors ce qui concerne son propre campement, ses palmeraies, l'accès au pâturage, s'identifie avec l'unité territoriale de l'émirat. L'Adrar est ainsi "le pays des Ethman" du nom de la famille émirale. Les manifestations concrètes de cette identification consistent en un certain pouvoir d'arbitrage en cas de conflit d'usage du sol (imposition d'amendes tiwanin par l'émir), la levée des redevances sur les caravanes qui traversent le pays, etc. L'unité territoriale de l'émirat dans sa dimension hiérarchique (pouvoir des hassan) se marque dans la nécessité pour les groupes extérieurs à l'émirat qui veulent avoir accès aux pâturages de verser des redevances provisoires (hurma tamajert) à certaines familles hassan ou à l'émirat pour assurer leur protection.

Cette analyse très simplifiée de la notion de territoire souligne donc sa nature essentiellement politique. Il faudrait aussi tenir compte de la nature des rapports de force et des si-

tuations politiques dans une société où le pouvoir n'avait aucun caractère absolu, restait ancré dans d'autres types de relations parentales, où la hiérarchie politique en particulier dans sa dimension idéologique restait mouvante (pouvoir des confréries religieuses). Durant la période coloniale, les fondements politiques de cette organisation territoriale sont bouleversés et ces transformations apparaîtront comme une cause majeure des mouvements des populations pastorales maures.

La colonisation détruit cette organisation territoriale en décrétant le principe de la "liberté des pâturages" et en établissant un contrôle administratif sur les déplacements des éleveurs. Les contraintes politiques qui réglaient ces mouvements sont ainsi levées alors que d'autres considérations, plus exclusivement économiques, amènent les éleveurs à reprendre leurs mouvements.

C'est par exemple le cas des Rgibat et autres éleveurs de camélidés du Nord du pays longtemps non soumis et résistant activement à la pénétration coloniale. Pour essayer d'accroître son contrôle politique, l'administration coloniale mène une "politique d'approvisionnement" qui consiste à leur ouvrir largement les pâturages du Sud auxquels ils n'avaient auparavant accès que dans la limite de rapports de force politiques ou militaires. Ils accentuent de ce fait leur mouvement de descente vers le Sud et leur pression sur les pâturages méridionaux, pression d'autant plus forte que, restés dissidents, ils pillent lors de leur retour périodique vers le Nord les troupeaux des tribus soumises.⁴⁾

4) Bonte, P.: "L'émirat de l'Adrar après la colonisation et la dissidence de l'émir Sidi Ahmed (1905-1932)", Cahiers d'Etudes Africaines, à paraître en 1981.

De même, les tribus zenaga (éleveurs dépendants) tendent à quitter les territoires qu'elles exploitaient traditionnellement dans le cadre de leur dépendance politique et économique, autant pour rechercher les pâturages les plus favorables au développement de leur élevage que pour fuir leurs anciens suzerains.

La rupture des cadres politiques de l'organisation territoriale se manifeste plus généralement par un mouvement des populations pastorales vers le Sud qui concerne pratiquement toutes les catégories d'éleveurs. Ce mouvement traduit deux processus très différents :

- La recherche des pâturages méridionaux plus riches et susceptibles de permettre des troupeaux plus importants, des densités humaines plus fortes. Cette quête sera d'autant plus nécessaire durant la période coloniale que l'orientation marchande de l'élevage et les besoins monétaires des éleveurs entraînent une forte augmentation de la production pastorale (voir paragraphe 2.1.). Elle aboutit à un glissement général des tribus vers le Sud.

- Ce mouvement traduit aussi les capacités d'expansion supérieures des éleveurs du Nord et prolonge des tendances séculaires. Les conditions écologiques et économiques de l'élevage chamelier dans le Nord entraînent des capacités d'expansion supérieures de ces sociétés pastorales.⁵⁾ La région du Tiris et du Zemmour a effectivement constitué une sorte de matrice géographique des mou-

5) Bonte, P.: "Pastoral production, territorial organization and kinship in Segmentary Lineage Societies", in : Social and Ecological Systems, ed. by P. Burnham and R.F. Allen, ASA, 18, Academic Press, London 1979, p. 203 - 204

vements historiques des populations pastorales dans l'espace mauritanien. Ce dynamisme supérieur s'est traduit au cours de l'histoire par un refoulement progressif des tribus vers le Sud, par des mouvements de population, l'établissement de nouvelles hégémonies politiques, etc. Dans le contexte nouveau du colonialisme, au lieu d'apparaître comme un facteur de la dynamique économique et politique des populations pastorales il se conjugue avec le premier de ces processus pour accentuer la pression pastorale sur les pâturages du Sud.

A l'inventaire de ces mouvements des populations pastorales maures durant la période coloniale il faut ajouter ceux correspondant à une transformation du mode de production et du mode de vie pastoral, transformation planifiée ou non par l'administration coloniale. Le développement de la culture des palmeraies et la fixation de populations dans les oasis prolonge un processus qui s'était déjà produit au 19^{ème} siècle où les périodes de renforcement du pouvoir émiral se traduisaient par la plantation de nouvelles palmeraies. La politique de l'administration coloniale est de favoriser au maximum ces plantations qui créent des pôles de fixation plus faciles à surveiller et qui dégagent rapidement un surplus de production appréciable (utilisé pour l'impôt ou permettant de nourrir la population en croissance).

Enfin le mouvement de descente vers le Sud des populations pastorales, la croissance démographique et l'évolution des rapports économiques et sociaux entraînent, là encore sous l'impulsion de l'administration coloniale, une implantation croissante des agriculteurs haratine qui se fixent de plus en plus sur leurs terrains de culture.

Nous avons surtout envisagé dans ce paragraphe les mouvements de populations pastorales maures. La période coloniale est aussi

marquée par un déplacement vers le Nord des pasteurs peuls, surtout installés auparavant sur la rive gauche du Fleuve Sénégal, qui remontent sans cesse vers le Nord à la recherche de nouveaux pâturages. Cette pénétration pastorale peule est de nature différente des migrations peules anciennes qui ont contribué au peuplement de la Vallée. Arrivés tardivement ces peuls n'ont qu'une implantation précaire parmi les populations pastorales et agro-pastorales qui les ont précédés. Ainsi Hervouet note que les Foulbe dieri infiltrés en petits groupes dans l'Aftout de Mbout après 1914 ont subi des pertes beaucoup plus importantes que les Foulbe walo depuis longtemps installés à proximité du fleuve Sénégal; par contre, les Foulabe (Foulbe) de Karakaro, qui ont implanté dans cette région qu'ils occupent depuis peu (vers 1940) une organisation villageoise très structurée, ont eux aussi beaucoup mieux résistés à la sécheresse. Quoi qu'il en soit, ce peuplement pastoral peul a pris dans certaines régions une importance considérable. Les peuls qui étaient moins de 3000 en 1908 au Guidimakha, dans l'Assaba et dans les zones avoisinantes, sont au nombre de 42 800 en 1972, presque aussi nombreux que les Maures dans ces régions.⁶⁾ Hervouet note par ailleurs que les migrations peules dans toute cette zone ont été favorisées par les migrations antérieures dans la société maure : les peuls ont occupé les pâturages et les terrains de culture qui n'étaient plus occupés par les Maures.

6) Hervouet, J.A., "Stratégies pastorales et agricoles des Sahéliens durant la sécheresse 1969 - 1974" in: Travaux et Documents de Géographie Tropicale, ed. par J. Gallais, Centre d'Etudes Géographie Tropicale, CNRS, Paris, 197).

1.2. La mobilité dans les populations agricoles

Il faut immédiatement noter que les systèmes de production agricole que l'on observe dans les sociétés sahéliennes - la Mauritanie ne fait pas exception - sont des systèmes d'agriculture extensive qui impliquent une certaine mobilité spatiale : jachère longue, ouverture périodique de nouvelles terres, implantation peu stable de villages de culture sont les conséquences de cette utilisation extensive du sol. Sauf quelques exceptions, la densification des terroirs durant la période coloniale, ne s'accompagnant pas de transformations techniques majeures, a contribué à fragiliser ces systèmes agricoles. En Mauritanie et au Sud du Hodh l'implantation soninké au Guidimakha est un exemple de ce système d'agriculture extensive. Longtemps concentrées dans quelques gros villages pour des raisons politiques et militaires, ces populations d'agriculteurs se sont durant la période coloniale installées dans leurs anciens villages de culture qui ont eux-mêmes essaimé, occupant progressivement les terres libres et remontant vers le Nord à la recherche des nouveaux champs sans d'ailleurs que l'on arrive, dans ces régions marginales du point de vue climatique, aux densités de peuplement qui sont apparues dans certaines zones sahélo-soudanaises (en pays Mossi de Haute Volta ou en pays haussa du Nigéria ou du Sud du Niger).

La situation est très différente là où, comme dans la vallée du fleuve Sénégal, des terres régulièrement inondables voient leur fertilité renouvelée périodiquement par l'apport de limons. Les terres inondables du Fleuve (walo) ont été très anciennement et solidement occupées par une paysannerie - sans doute issue d'apports ethniques divers, de vagues successives de migrations his-

toriques, mais qui s'est pour l'essentiel regroupée au sein de la société toucouleur. La productivité supérieure de ces systèmes agricoles (d'autant que la culture annuelle du walo inondable est complétée par la culture pluviale des terres sablonneuses de dieri) a fait de cette région une zone de concentration relative de la population, d'expansion démographique et politique qui apparaît canalisée au 19ème siècle par des mouvements politico-religieux. On sait l'importance du Fouta Toro comme centre de vagues de migrations successives qui bouleversent politiquement et religieusement l'Afrique Occidentale, de l'époque du Tekrour (vers le XIème siècle) à celle de El Haj Umar. A cette époque nous sommes à la veille de la colonisation et l'importance de l'expansion démographique et des mouvements de population en provenance de la vallée peut être mieux appréciée :

"50 000 (toucouleurs) s'égrènent de Bakel jusqu'à Mopti par le Sahel de Nioro, 55 000 par le Boundou et les vallées du Sine, du Saloum et de la Gambie anglaise, tandis que 11 000 tiennent toujours la vieille base du commandeur des croyants à Dinguiraye, sur la marge orientale du Fouta-Dialou." 7)

Ce dynamisme politique se retrouve, à l'intérieur de la société toucouleur avec la constitution ancienne de structures politiques fortement hiérarchisées et centralisées. Il n'est pas de notre propos de reconstituer ici cette organisation politique si non pour évoquer les conséquences qu'elle a eu sur l'histoire du peuplement et l'occupation du sol, en particulier l'occupation

7) Richard-Mollard, T., Afrique Occidentale française, Berger-Levrault, Paris, 1956, p. 102

des terres fertiles du walo. La stratification sociale et politique privilégie dans la société toucouleur le statut foncier. Certes, cette conjonction a été obscurcie par le mouvement torobe qui traduit en partie les aspirations d'une petite paysannerie libre profondément islamisée. Mais les réels détenteurs du pouvoir sont ceux qui détiennent des droits étendus sur le sol, au terme de processus historiques complexes et mouvants, les possesseurs de grands domaines, lawakabe.

"Les souverains qui ont régné sur le Fouta, les Saltigi jusqu'aux Almami ont usé pour se maintenir et asseoir leur domination du même procédé : la distribution de fiefs à leur plus fidèles compagnons et alliés. D'importantes dotations de terres ont marqué particulièrement les règnes de Koli Tengella, du Saltigi Sulay N'Dyaye, de l'Almami Abdul Kader, etc. Ce moyen de domination politique a été généralement employé et les Français en useront largement au début de l'occupation du pays." 8)

Ainsi, comme chez les Maures, nous avons une organisation territoriale politiquement déterminée et qui contribue à orienter et à canaliser, avant la colonisation, les mouvements de population. Cependant, les ressemblances s'arrêtent là comme le prouvent les effets très différents de la colonisation dans ces deux sociétés.

La "pacification" coloniale a d'abord comme conséquence de développer le mouvement de défrichement agricole particulièrement sur la rive droite du fleuve Sénégal très disputée au 19ème siècle entre Maures et Toucouleurs et en grande partie contrôlée par les

8) Diop, Abdoulaye Bara, Société toucouleur et migration, IFAN, Université de Dakar, Initiations et Etudes XVII, Dakar, 1965, p. 15.

premiers. De nombreux villages se créent alors sur la rive droite, souvent par fission de ceux installés sur la rive gauche. L'installation se fait sur les terres autrefois cultivées de l'autre côté du fleuve. A la recherche de terres nouvelles les cultivateurs toucouleurs remontent aussi le long des affluents ou déversoirs de la rive droite surtout là où se trouvent des terres de walo. C'est le cas dans la région du R'kiz; c'est surtout le cas le long des vallées du Gorgol qui pénètrent profondément à l'intérieur du pays, canalisant des eaux de l'Assaba et de l'Afôlle. Leur progression est presque aussi importante que celle des Peuls, estimée à 6 000 environ en 1908, la population toucouleur est de 37 000 en 1972.

Cette occupation de terres nouvelles, en partie situées hors de l'aire d'influence toucouleur ancienne, modifie la situation foncière. Celle-ci a été surtout transformée par l'impact direct de la conquête coloniale sur le système politique toucouleur. La fonction d'almami est officiellement supprimée en 1891. Les familles des Electeurs et des notables qui ont participé à la résistance contre le colonisateur voient leurs domaines confisqués et sont souvent obligés à l'exil. Ces terres sont jointes aux terres bayti - biens de la communauté musulmane gérés par l'almami - et sont directement contrôlées et gérées par l'administration coloniale.

La nouvelle mobilité spatiale qui suit la colonisation traduit donc en partie les aspirations d'une petite paysannerie toucouleur demandeuse de terre (les besoins sont d'ailleurs les mêmes pour les autres groupes ethniques installés dans la vallée, en particulier pour les soninke qui s'installent eux aussi sur de nouvelles terres de culture). Elle va contribuer au développement de formes de plus en plus individualisées de propriété foncière

d'autant que toute l'armature politique de ce concept de propriété est profondément transformée. Elle n'est cependant pas totalement bouleversée. Le colonisateur crée en effet une nouvelle chefferie qui va jouer un rôle important en particulier dans les zones d'occupation nouvelle, et plus généralement sur toute la rive droite, pour l'attribution des terres. L'inégalité foncière est donc loin de disparaître mais elle change de nature. Certes la propriété foncière continue dans la société toucouleur d'être un critère de statut qui distingue particulièrement les groupes libres et les groupes serviles mais le rapport économique là encore tend à s'imposer, opposant de plus en plus propriétaires et non-propriétaires qui n'ont accès aux terres des premiers que contre une série de redevances ou dans le cadre d'un rapport de métayage. Il en résulte aussi la stabilisation de la hiérarchie sociale antérieure, alors que la hiérarchie politique, elle, a été fortement bouleversée.

Pour conclure, on peut dire que la période coloniale voit dans ces sociétés négro-africaines du Sud de la Mauritanie un certain développement de la mobilité spatiale qui prolonge cependant les tendances que connaissaient autrefois ces sociétés. Le dynamisme économique et politique des populations de la vallée entraîne ainsi de fortes migrations agricoles et l'occupation rapide des terres de la rive mauritanienne du Sénégal. Dans les régions d'agriculture pluviale extensive on retrouve cette tendance aux migrations agricoles et à la densification des terroirs. La conjonction de ces migrations agricoles et de l'implantation croissante au Sud des agro-pasteurs haratine va assez rapidement déboucher sur une situation de relative saturation compte tenu de la nature des techniques de production. Cependant, en une pre-

mière étape, ces migrations agricoles favorisent un certain développement de la production céréalière de la vallée qui, jusque aux années quarante, reste exportatrice de céréales.

1.3. A l'origine des migrations Maures : Islam et commerce

Nous avons d'abord examiné les traits de mobilité de la société Maure qui tiennent à son organisation économique et sociale, en particulier à la production pastorale et au mode de vie nomade. Cette mobilité et l'établissement de courants migratoires tiennent aussi à deux fonctions que les conditions historiques ont contribué à développer dans la société Maure :

- La fonction religieuse : La Mauritanie, le Sahara Occidental, ont constitué une zone privilégiée de diffusion de l'Islam vers l'Afrique au Sud du Sahara.

- La fonction commerciale : Dans cette même région, les deux fonctions sont d'ailleurs étroitement liées dans la mesure où l'Islam s'est diffusé le long des routes commerciales. La région est un axe caravanier important depuis le Moyen Âge entre le Maghreb et l'Afrique Noire.

1.3.1. Diffusion de l'Islam et migrations

On devra être très bref sur cette question pourtant essentielle pour comprendre l'évolution historique de la société Maure et de la Mauritanie dans son ensemble. Dans notre perspective, c'est surtout un aspect de l'Islam Maure qui nous intéresse plus particulièrement : l'organisation en confrèrerie (tariga) fortement

marquée d'inspiration sufiste. C'est en effet dans le cadre de cette structure religieuse que s'inscrivent des mouvements de populations importantes.

L'organisation confrérique commence à se manifester à partir du 15^{ème} siècle environ mais se développe surtout au 19^{ème} siècle et jusqu'à nos jours. Le "modèle" historique, pourrait-on dire, semble correspondre au prosélytisme des Kunta qui vont se faire au Sahara Occidentale les initiateurs de la voie qādiriyya, en particulier Sīdī Ahmed el Bakkay et les shaykh Kunta installés au Nord de la Mauritanie. On peut d'ailleurs noter que cette région, et celle de la Sāqiyat al Hamra plus au Nord, apparaît une fois de plus comme le centre d'un mouvement religieux et politique qui aura des conséquences sur l'ensemble de la Mauritanie (voir paragraphe 1.1.).

Ce modèle d'organisation va se perpétuer et se reproduire jusqu'à nos jours. Nous en résumerons les principaux aspects à partir de l'étude consacrée par C.C. Stewart à la sīdiyya qui s'est constituée au Trarza au début du 19^{ème} siècle.⁹⁾

Sur le plan religieux la confrérie est constitué autour des shaykh détenteur d'un pouvoir spirituel, d'une baraka qui se transmet aux chefs de la confrérie. Ce pouvoir est essentiellement de nature religieuse, d'essence mystique, à laquelle on accède par une initiation prolongée et qui se manifeste par des miracles, et d'essence théologique, la connaissance et l'application de la sharīa, la règle islamique. Le shaykh est entouré de tālāmīd qui

9) Stewart, C.C., Islam and Social Order in Mauritania. A case Study from the nineteenth century, Oxford Studies in African Affairs, Clarendon Press, Oxford, 1973.

adhèrent à la confrérie en recevant le wird, l'investiture de son chef, et qui suivent de ce fait un certain nombre de règles distinctives de la confrérie (par exemple lors de la prière). Le pouvoir du chef de la confrérie peut être délégué à des Khalifa ou à des mugaddem qui le représentent en particulier lorsque la confrérie a une extension géographique importante.

La confrérie n'est pas exclusivement un mode d'organisation religieuse, elle a aussi des fonctions politiques et économiques très importantes. Elle présente de ce point de vue une certaine souplesse qui explique son adaptation aux conditions nouvelles créées par le colonialisme et la fonction qu'elle continue de remplir de nos jours. Avant la colonisation la confrérie se développe en suivant un modèle d'organisation tribale, lignagère et segmentaire. C'est le cas des Kunta qui constituent sans doute de nos jours la plus importante tribu saharienne; c'est le cas des Awled Ibiri, la tribu des sidiyya, des Ahel Sidi Mahmud, etc. De ce point de vue l'organisation confrérique apparaît comme un instrument de mobilité géographique et sociale. Autour des shaykh se regroupent des individus de toute origine, des lignages hassan éliminés du pouvoir politique et faisant la towba (renonçant à leur statut guerrier), dépendants isolés ou en groupes fuyant la domination de leurs anciens suzerains, groupes refoulés de leurs pâturages, etc. Ces tribus ont généralement un dynamisme démographique et politique très important. Elles constituent les forces sociales sur lesquelles s'appuient ces shaykh pour intervenir dans la vie politique (tel shaykh sidiyya intervenant dans la nomination des emirs de Trarza). Après la conquête coloniale les confréries empruntent plus rarement le modèle tribal mais continuent à être ces lieux de rassemblement et à représenter une force de mobilisation économique et politique conséquente (c'est le cas

des confréries tijaniyya plus récentes en particulier).

La confrérie ou plutôt les shaykh développent aussi un projet politique. C.C. Stewart montre bien comment les sidiyya organisent les zones de pâturage, creusent des puits, installent des routes commerciales, interviennent pour faciliter l'implantation d'agriculteurs Maures au Chemama, s'intéressent au commerce de la gomme, etc. S'ils contribuent ainsi au bien commun, ils en tirent aussi des avantages personnels. Les dons aux shaykh quasiment institutionnalisés (hadiyya), les tournées de quêtes (ziara) favorisent une forte accumulation aux mains des shaykh qui disposent de moyens considérables. Cet aspect s'est perpétué après le colonialisme et cette fonction économique a pu, dans le cas du mouridisme sénégalais par exemple, permettre le développement des cultures d'exportation à destination de la métropole coloniale.

Au 18ème siècle et surtout aux 19ème et 20ème siècles on assiste à une extension considérable du mouvement confrérique qui déborde largement les frontières et canalise en partie les nouveaux progrès de l'Islam. C'est ainsi que les leaders peuls qui assurent l'islamisation et la conquête du Fouta Jalon à la fin du 18ème siècle appartiennent à la Kunta Bakka'iyya. Ce sont encore des shaykh Kunta qui s'installent au Sénégal au 19ème siècle, shaykh bu Nacama, puis son fils, shaykh bu Kunta qui s'installe à Diassane, au Nord de Thiès qui reste le centre principal de la qadiriyya, au Sénégal. Au 19ème siècle, en Mauritanie se constituent de nouvelles confréries de cette voie, la sidiyya déjà citée et la fadeliyya, cette dernière s'étendant rapidement du Sud marocain au Sénégal (à partir de Smara où s'installe Shaykh Ma-el 'Aynin en passant par l'Adrar où se trouve shaykh Muhammed

Fadel jusqu'au Sénégal où Shaykh Saad Bu contribue à étendre l'islamisation du pays). C'est encore au 19ème siècle que se diffuse en Mauritanie d'abord, puis en Afrique Noire, la tijaniyya qui va rapidement en plusieurs confréries. Ces initiateurs en sont les Idaw'ali originaires de Chingetti, grands transporteurs caravaniers qui s'étaient disséminés au Tagant puis au Trarza. Le premier shaykh en fut Muhammed Hafed ul Muktar. L'expansion de cette confrérie, plus dynamique et plus belliqueuse, canalisant parfois l'esprit de résistance à la colonisation (dans le cas de El Haj Umar à la fin du 19ème siècle puis avec shaykh Hamallah à Niore ou le Soninke Yacuba Silla, son disciple, à Kaédi) se fit d'abord aux dépens de la qadiriyya avant de s'implanter dans des populations nouvellement islamisées.

Le simple exposé de ce dynamisme politique permet de mieux comprendre les mouvements de population qu'ils ont déterminés et qu'ils continuent à déterminer de nos jours. Le prosélytisme des shaykh ou de leurs Khalifa les amène toujours sur de nouvelles routes à la recherche de nouveaux disciples. L'affiliation des talamid les jette aussi sur les routes soit qu'ils tentent de se rapprocher du shaykh soit que celui-ci lui-même les engage à ouvrir de nouveaux pâturages, à exploiter de nouvelles terres, pratiques qu'ont systématiquement développées les mourides pour défricher de nouvelles terres arachidières. Cette nécessité de mobilité s'exprime dans le concept de siyāha, quête mystique et matérielle de la connaissance et de la propagation de l'Islam. Ce n'est pas par hasard qu'est attribué à Fidi Ahmed el Bakkay, l'un des premiers grands leaders de confrérie, cette déclaration célèbre : la nécessité de "faire la siyāha sans s'installer jamais dans un endroit sédentaire ou peuplé," de fuir le monde mais aussi de le

parcourir sans cesse.¹⁰⁾

Le mouvement confrérique apparaît aussi comme l'un des canaux de la dispersion des Maures à travers l'Afrique Occidentale en particulier au Sénégal, ainsi d'ailleurs que de celle d'autres populations mauritaniennes, Toucouleurs et Soninke, qui participent à ce mouvement confrérique. Les Maures apparaissent souvent comme transmetteurs du wird des leaders des confréries sénégalaises qui se constituent au 19^{ème} siècle. C'est le cas par exemple de Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme qui va contribuer, après la conquête coloniale à l'islamisation en profondeur de la société wolof.¹¹⁾ Mais surtout les shaykh Maures directement installés au Sénégal se constituent d'importantes clientèles talimid et attirent auprès d'eux des parents ou des disciples Maures qui se répandent ainsi au Sénégal. Les fadiliyya installés au Sénégal ont en particulier ouvert un véritable front pionnier de l'Islam en Casamance, surtout chez les Soce. Ils ont fondé de petits centres où ils sont installés avec leurs familles et avec leurs disciples et auxquels ils ont souvent donné le nom de leur région d'origine en Mauritanie.

Ces réseaux confrériques qui débordent le Sénégal et ne se réduisent pas, nous l'avons noté, aux seules populations Maures jouent un rôle important dans les courants migratoires qu'ont établi les Maures. Ils leur permettent d'acquérir une position

10) Studies in West African Islamic History - 1. The cultivators of Islam, ed. J.R. Willis, F. Cass, London, 1979.

11) Dumont, F., La pensée religieuse de Amadou Bamba, Nouvelles Editions Africaines, Dakar, 1975.

économique et politique locale qui permettra à son tour à d'autres migrants, en particulier aux commerçants, de s'installer hors de leurs frontières et d'y prospérer dans une certaine sécurité. Ils sont donc un aspect très important de la constitution d'une diaspora Maure qui s'est progressivement étendue à toute l'Afrique Occidentale. A une moindre échelle, ce processus s'est répété dans d'autres ethnies mauritaniennes: pour ne prendre qu'un exemple, la présence importante des Soninke en Côte d'Ivoire et la fonction commerciale qu'ils y détiennent, a reçu une impulsion décisive avec la déportation de Yacuba Silla dans ce pays par l'administration coloniale après les affaires hamallistes puis par son installation définitive. On retrouve au point de départ de ce paragraphe la relation entre Islam et commerce que nous avons souligné au départ et sur laquelle nous allons maintenant revenir.

1.3.2. Commerce et migrations

Ces tendances historiques de l'évolution du commerce dans la société maure seront plus longuement analysées dans un autre rapport. Nous résumerons simplement ici les principales conclusions de cette analyse en retenant les points qui concernent sa relation avec la migration.

L'ancienneté de la fonction commerciale maure est incontestable mais elle connaît au 19^{ème} siècle un déclin tout aussi incontestable qui correspond aux difficultés du commerce transsaharien. Certes, les éléments des échanges régionaux Sahara-Soudan, en particulier les échanges entre sel, dattes, produits

artisans maures, d'une part, et céréales, d'autre part, subsistent ainsi que la fonction de transporteurs de certaines tribus Ksouriennes tels les Idaw'ali de Chingetti et Tidjikja. De nouveaux réseaux commerciaux se mettent aussi en place, au Sud en particulier avec les traitants de Saint-Louis remplacés par les maisons de commerce coloniales au début du 20ème siècle : la gomme est la principale marchandise qui les intéresse et elles fournissent des produits manufacturés. Cependant, là encore, les Maures ont plus une fonction de transporteur que de commerçant. Toujours comme transporteurs, on les retrouve dès le 19ème siècle dans la zone de production arachidière du Sénégal. Très rapidement les caravanes maures descendent jusqu'à M'Bour et Dakar tirant d'ailleurs des bénéfices importants de cette activité (ils touchent entre 1/9ème et 1/3 du prix des produits, parfois jusqu'à la moitié). Les tribus chamelières, Rahahla, Euleb, mais aussi les Idaw'ali, transporteurs de longue date, et les Awled Busba, à la vocation commerciale plus affirmée dominent ce secteur d'activité. Le chemin de fer Dakar-Saint-Louis ne concurrence que très partiellement ces transports caravaniers qui au contraire après 1932 et surtout pendant la IIème Guerre Mondiale connaissent un regain du fait de la limitation des transports automobiles.¹²⁾

Nous reviendrons sur le rôle de ces activités de transport caravanier, quoi qu'il en soit au 19ème siècle et durant les premières décennies du 20ème siècle les activités commerciales proprement dites ne sont pas encore fortement développées dans la

12) Santoir, "L'émigration maure : une vocation commerciale affirmée", Cahiers de l'ORSTOM. Série Sciences Humaines XII-2 1975, 137-160.

société maure. En dehors de la place particulière qu'occupent les maisons de commerce européennes ou leurs succursales qui restent localisées dans les "escales" de la Vallée du Fleuve, la partie du commerce de distribution des produits manufacturés d'origine européenne ou diffusés par les circuits européens (tels le thé, le sucre, les cotonnades, les armes, etc.) est à cette époque le fait de tribus d'origine marocaine, récemment installés en Mauritanie, les Awled Busba et les Tekna.

Plusieurs facteurs vont expliquer le développement rapide de la vocation commerciale d'un certain nombre de tribus maures. Deux de ces facteurs soulignent plus immédiatement le rapport qui s'établit entre commerce et migration. Ces migrations commerciales s'orientent pour une part hors du territoire mauritanien, vers le Sénégal pour l'essentiel, accessoirement vers le Mali alors territoire du Soudan. Cela correspond au développement des pôles économiques hors de la Mauritanie qui constituera pour l'essentiel, aux yeux du colonisateur, une réserve de produits de consommation, le bétail, dans une bien moindre mesure de force de travail humain, les deux à bon marché, qui rendront plus rentables l'exploitation de la zone arachidière sénégalaise.

Le premier de ces facteurs est justement le commerce du bétail à destination des centres urbains et de la zone arachidière du Sénégal. Une date importante est à cet égard la création du marché de bétail (marbat) de Louga en 1904 centralisant les arrivages de bétail en Mauritanie pour les redistribuer sur Dakar et jusqu'en Gambie. A cette époque s'installent à Louga des maquignons maures, les ndiatiqui, bientôt suivis de boutiquiers qui pour une part réexpédient les produits alimentaires et les tissus achetés au Sénégal vers la Mauritanie. Assez rapidement, le marché de bétail de Louga connaît un déclin relatif après 1930 lorsque les axes commerciaux se déplacent vers le Ferlo et

la moyenne Vallée du Fleuve, voire vers les Hodh, mais il reprend, après 1950, lorsque les améliorations du réseau routier sénégalais favorisent l'acheminement direct vers les grands centres urbains. En 1966, les Maures représentent encore près de 16% de la population totale de la ville; beaucoup y sont installés à demeure et continuent jusqu'à nos jours à pratiquer le commerce entre le Sénégal et la Mauritanie.¹³⁾ Toutefois, depuis deux décennies, le commerce du bétail et les migrations qui lui sont liés s'orientent essentiellement vers Dakar où ils déterminent une forte concentration de populations maures dans des quartiers comme Pikine.

Un autre facteur important d'affirmation de la vocation commerciale maure est la fonction de transporteur qui va leur permettre de réaliser une ponction conséquente sur la production monétarisée des cultivateurs arachidiers et de constituer un capital commercial. C'est une même évolution que l'on retrouve en Mauritanie même et qui fait rapidement du transporteur, en particulier de celui qui traditionnellement n'était pas simplement loueur et conducteur d'animaux de transport mais participait au commerce "ksourien" (entrepôt des marchandises et transport), un "boutiquier".¹⁴⁾ C'est, par exemple, le cas des Idaw'ali qui vont devenir l'une des principales tribus commerçantes maures.

La prise en charge de ces réseaux commerciaux de distribution par certaines tribus maures prend deux aspects :

-L'importance des relations tribales et parentales - souvent le capital est constitué en faisant appel à ces solidarités -

13) Sar, M., Louga et sa région, Collection Init. et Etudes Africaines, 30, IFAN, Dakar, 1973.

14) Nous reprenons cette distinction du commerce "ksourien" et du commerce "boutiquier" de P. Dubié, La vie matérielle des Maures, Mémoire IFAN, Dakar, 1954.

l'implantation de membres de la même tribu en divers points du réseau commercial.

- La hiérarchisation bien marquée des commerçants n'est pas incompatible avec ce premier trait de l'organisation commerciale. Les gros commerçants prêtent de l'argent ou constituent le stock d'un petit boutiquier contre une part de bénéfices. En d'autres circonstances, le petit boutiquier constitue son stock en travaillant comme employé chez un commerçant plus important.

Tribal et hiérarchique ces réseaux commerciaux apparaissent comme les supports de courants migratoires importants tant à l'intérieur du pays qu'au Sénégal, voire très rapidement dans l'Afrique Occidentale et Centrale où les commerçants sont les noyaux de colonies maures plus ou moins importantes. Tout naturellement ces migrations se modèlent en fonction des variations de ces courants commerciaux. Durant la période coloniale, l'axe Dakar - Saint-Louis - Rosso - Atar est essentiel et constitue la voie à partir de laquelle s'organise la migration coloniale qui se diffuse ensuite dans les centres urbains et jusque dans les petits villages de la zone arachidière. Avec beaucoup de souplesse les Maures s'infiltrèrent dans les secteurs non couverts par les maisons de commerce européennes ou syro-libanaises. Ainsi, après le transfert en 1957 de la capitale de Saint-Louis à Dakar déterminant un déclin de ces maisons de commerce local, les Maures prennent en charge une bonne partie du commerce de la ville alors que parallèlement la population migrante maure croît fortement, formant près du quart de la population de certains quartiers du Guet-Ndar.

Le mouvement commercial maure vers le Mali n'a jamais eu la même ampleur et sauf dans les villes proches de la frontière où le commerce de bétail est aussi important, les commerçants maures

ne concurrencent pas sérieusement les commerçants maliens, eux-mêmes héritiers de longues traditions commerciales. Par contre, suivant les routes commerciales du bétail, ils ont essaimé en assez grand nombre des régions du Hodh vers la Côte d'Ivoire qui constitue le grand marché.

Les migrations commerciales Soninke ne constituent pas l'essentiel des mouvements migratoires de ces populations mais ne sont pas négligeables. Formellement identiques aux migrations commerciales maures, elles sont en fait assez différentes si on fait exception des migrations comme celles des Soninke de Kaédi vers la Côte d'Ivoire, autour de Yacuba Silla. A l'origine, ces commerçants Soninke sont souvent des colporteurs qui spéculent sur le transport de certaines denrées entre pays; ce commerce est parfois aux limites de la contrebande s'agissant de produits comme les diamants du Libéria, de Sierra Léone ou du Zaïre. Sur ces bases ont pu être édifiées des fortunes importantes mais qui sont élaborées de manière plus individuelle. Orientées du Mali vers la zone côtière du Golfe de Guinée, ces migrations commerciales n'ont que peu touché le Sénégal où se trouvent actuellement des commerçants qui ont quitté la Guinée.

Religion et commerce constituent ainsi la trame sociale, politique et économique qu'a orienté les courants migratoires maures en particulier à l'extérieur de la Mauritanie mais aussi à l'intérieur du pays (rayonnement des confréries, installation des tribus commerçantes de l'Adrar dans le Sud du pays, etc).

1.4. L-exportation de main-d'oeuvre et l'origine des migrations de travail

On a déjà évoqué le fait que durant la période coloniale, la constitution de pôles économiques au Sénégal allait susciter des mouvements de population assez considérables. Il ne faut certes pas surestimer l'importance de ces migrations de travail pour le développement de la production arachidière sénégalaise: pour l'essentiel ces migrations se sont effectuées à l'intérieur même du Sénégal, du fait en particulier des mouvements de population wolof défrichant aux limites du Ferlo de nouvelles terres de culture. Cependant dans la zone mauritanienne limitrophe du fleuve Sénégal l'attraction est depuis longtemps très forte concernant en priorité les populations négro-africaines installées sur les deux rives mais aussi une partie des populations maures. Les migrations, avec l'essor de l'urbanisation au Sénégal, en particulier celui de Dakar, vont de plus en plus se diriger vers les villes.

Nous reviendrons plus en détail (2.1., 2.5., 2.6.) sur les mécanismes actuels de la migration dans ces différentes populations. Ces mécanismes sont le résultat d'un processus historique qui débute très tôt avec le colonialisme: nous ne présenterons pas dans ce paragraphe l'analyse de ce processus qui continue à se développer de nos jours et oblige à migrer, toujours plus nombreuses, les populations mauritaniennes: nous nous en tiendrons à une considération descriptive et historique de ces mouvements de population. A ce niveau, les causes du phénomène apparaissent en partie semblables quels que soient les groupes ethniques:

- Augmentation de la population et stagnation de la production. Sans attacher une valeur-fétiche aux chiffres nous avons rassemblé quelques indications quantitatives sur l'évolution de la population et de la production durant la période coloniale.

Tab. 1: Indicateurs de l'évolution de la population et de la production - période coloniale

Année	Population	Mil	Palmiers	Bovins	Chameaux	Ovins-Caprins
1920	260 000	-	-	-	-	-
1924	-	-	190 000	-	-	-
1929	-	42 727t	-	239 009	50 922	2,5 mill.
1940	-	-	-	-	-	2,34 mill.
1947	-	-	-	260 000	90 000 ¹⁾	-
1950	520 000	-	-	-	-	-
1955	-	-	565 000	-	-	-
1959	-	60 000t	-	-	-	-

1) dont 13 000 dans le Hodh rattaché après 1945 à la Mauritanie
Source : d'après divers documents d'archives.

En dehors de la plantation de palmiers qui se traduit par une augmentation importante durant la période coloniale (ce qui prolonge peut-être des tendances qui se manifestent déjà au 19ème siècle), ces chiffres sont clairs : alors que la population double en une vingtaine d'années, la production n'est augmentée que dans une faible proportion (certains chiffres même diminuent!). Il est vrai qu'ils ont été, pour le bétail, relevés durant la période de

crise économique qui s'achève vers 1947-1948.

Durant les premières années de la colonisation, le mouvement de défrichement des terres nouvelles, la mobilité des Maures sur le pâturage aboutissent à une relative augmentation de la production qui recouvre le fait que les superficies utilisées sont plus grandes et correspond aussi aux effets de la "pacification" coloniale. A partir des années trente ou quarante la migration devient une nécessité pour trouver ailleurs les revenus que ne fournissent qu'en quantité moindre les activités agricoles ou pastorales.

- Développement des besoins monétaires et dégradation des termes de l'échange. Avec l'établissement du système colonial, les besoins monétaires se développent fortement. C'est d'abord le résultat des pressions directes de l'administration coloniale, en particulier de l'impôt impôt par tête sur les populations et sur les troupeaux, impôt achur (terme utilisé pour l'impôt colonial) sur les récoltes, impôt sur les mouvements commerciaux et les caravanes. C'est aussi tout simplement le résultat de l'élargissement du marché, de la diffusion de besoins nouveaux de produits d'importation (thé, tissus, armes), de remplacement par des échanges monétaires de système d'échanges qui antérieurement n'y faisaient pas appel, par exemple les échanges régionaux centrés sur la circulation des céréales.

La réalité de ces besoins monétaires et les difficultés qu'ont les populations à les satisfaire, la rareté de l'argent apparaissent par exemple en 1929 lorsque se manifestent en Mauritanie les effets de la grande crise mondiale (preuve s'il en était besoin de la réalité de la pénétration des rapports marchands et des phénomènes de domination économique); le commerce de la gomme et le prix de ce produit s'effondrent, l'ensemble des activités commerciales est ralenti et les prix baissent fortement, "un cha-

meau qui valait 800 à 1500 F il y a 7 ou 8 ans n'en vaut plus que 200 à 300 F, une vache qui coûtait 400 à 800 F n'est plus vendue que 125 à 150 F.¹⁵⁾ En conséquence, l'argent manque très vite aux producteurs et le poids de l'impôt devient extrêmement lourd : "la quasi-totalité de l'argent provenant des transports et de la fourniture de montures au GN, de bois de palmier au poste, est versé à l'impôt. Les chefs sont très mécontents de cet état de chose."¹⁶⁾ Dans ces conditions ces producteurs n'ont d'autres ressources que de se débarrasser de leurs troupeaux ou de leur récolte ou de chercher d'autres sources de revenus que leur fourniront de plus en plus les migrations.

Pour conclure sur ce point citons encore un document d'archive qui illustre la fonction limitée de l'argent dans la société maure aux débuts de la colonisation alors même qu'existent une production et une circulation marchande. Recevant aux lendemains de la conquête de l'Adrar les commerçants Tekna de Chingetti, Gouraud leur suggère d'ouvrir des comptoirs à Atar alors à l'écart des routes commerciales "pour y gagner de l'argent comme intermédiaire entre les Smasid qui ne veulent que de la guinée et les Français qui n'ont que de l'argent."¹⁷⁾ Trente à quarante ans plus tard les Smasid deviendront une des principales tribus commerçantes de l'Adrar.

La première conséquence de développement des besoins monétaires est l'extension de la production pour le marché. La commercialisation de bétail se développe très rapidement; elle touche

15) Archives, Rapport de mission Beyries, 1935

16) Rapport mensuel Atar, avril-mai 1932

17) Cahiers, colonne de l'Adrar, 03/02/1909

même les grands nomades du Nord, éleveurs chameliers, qui, quoique dissidents jusqu'en 1934 fournissent activement les marchés sénégalais et ceux du Sud Marocain. Nous venons d'évoquer cependant la baisse relative des cours du bétail. Durant toute la période coloniale les crises économiques provoquent un effondrement périodique des prix du bétail et limitent considérablement les revenus monétaires des éleveurs quand elles ne les obligent pas à abandonner l'élevage.

Dans la Vallée du Fleuve et chez les agriculteurs du Sud la principale production commercialisée était le mil. Au début du siècle la mise en valeur de nouvelles terres et la croissance démographique permettent sur les terres fertiles du walo de dégager un surplus important utilisé pour les échanges locaux ou régionaux qui restent en partie régis par le troc (par exemple les échanges de céréales et lait entre toucouleurs et peuls) mais s'inscrivent aussi de plus en plus dans des formes monétaires : les maisons de commerce européennes de Saint-Louis ne dédaignent d'ailleurs pas le trafic sur les grains. On estime souvent que jusque dans les années quarante le surplus de céréales commercialisées s'élevait entre 10 et 20 000 tonnes selon les années. La situation change lorsque la croissance démographique se poursuit alors que les possibilités de défrichement diminuent. Les surplus commercialisables diminuent fortement; la production devient insuffisante les mauvaises années. Les études MISOES à la fin des années cinquante estiment que les surplus commercialisables se montent les meilleures années au mieux à 5 000t, compte-tenu du troc et des diverses prestations en nature les capacités de commercialisation sont très réduites (3 000 tonnes en 1957-58 sur un surplus de 6 000t environ) et les revenus monétaires ainsi ob-

tenus sont insignifiants. 18)

Il faut ajouter que les revenus monétaires provenant des productions traditionnellement commercialisées baissent eux-aussi. La production de gommés est stagnante aux environs de 2 000t et les cours sont en baisse continuelle sauf durant la période 1910-1929. La production de sel et sa commercialisation se monétarisent et assurent un profit intéressant lorsqu'il est transporté sur les marchés maliens et sénégalais mais les difficultés politiques empêchent toute expansion de la production.

Les migrations de travail qui se développent durant l'époque coloniale représentent donc avant tout une réponse aux besoins croissants de revenus monétaires tout comme l'essor de la commercialisation du bétail, des activités de transport et de commerce. Il faut cependant qu'existe aussi une certaine demande de travail. Elle est longtemps très réduite, voire inexistante en Mauritanie même (au point d'ailleurs que la colonisation n'y développera que faiblement le système de travail forcé qui a fait les ravages que l'on sait dans d'autres colonies africaines françaises). Elle existe par contre de manière de plus en plus conséquente au Sénégal vers lequel vont se diriger les premiers courants migratoires. Ils concernent surtout de ce fait les populations limitrophes de ce pays en particulier celles riveraines du fleuve (Soninke, Toucouleurs et Maures de la Vallée qui vont fournir les premiers contingents de migrants).

Avant de revenir dans le détail sur les migrations dans ces divers groupes, notons les traits communs de ces migrations :

18) La Moyenne Vallée du Sénégal, PUF, Paris, 1962

- Elles sont temporaires et saisonnières. C'est le phénomène des navétanes dans la zone arachidière (du mot wolof navet qui désigne l'hivernage); les migrants se louent aux paysans producteurs pour la saison des cultures ou reçoivent une terre, qu'ils cultivent en livrant une partie de la récolte. Les migrations saisonnières vers les villes sont aussi importantes; les migrants se louent pour des petits travaux mal rétribués. Les retours se font de préférence annuellement de manière à pouvoir participer aux activités agro-pastorales au lieu d'origine. Avec la part croissante des migrations vers les centres urbains, les retours se feront plus souvent après 1 ou 2 ans de travail en ville. Les enquêtes MISOES dans les années cinquante fournissent une durée moyenne de migration de 10 mois chez les migrants toucouleurs qui repartent éventuellement à nouveau après une ou deux campagnes agricoles. Les mêmes enquêtes relèvent que sur 100 hommes de plus de 15 ans, 12,5% n'ont jamais migré, 41% ont migré une fois, 29,5% deux fois et 17% trois fois et plus. Chez les migrants maures, les caractéristiques de la migration là où elle se produit sont à peu près identiques, présentant un caractère plus saisonnier encore:

- Les migrations concernent une catégorie spécifique, les hommes jeunes, et sont étroitement liées à l'économie domestique dans la mesure où leur fonction essentielle est de fournir le revenu monétaire nécessaire à la famille. Nous avons déjà vu que près des 9/10ème des hommes toucouleurs de plus de 15 ans avaient déjà migré au moins une fois dans les années cinquante. D'après le résultat des enquêtes MISOES plus de 50% des migrants lors du premier voyage avaient moins de 24 ans et 50% étaient encore célibataires. Chez les Maures où les familles sont moins grandes c'est plus souvent le chef de famille lui-même qui se déplace ne

laissant aux lieux de saison sèche que les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Orientées en fonction des besoins de l'économie domestique les migrations de travail vont en fait transformer profondément ces besoins et la structure de la famille (voir à ce propos le chapitre 2).

-Enfin, ces migrations ne fournissent qu'un revenu monétaire très réduit du fait de leur durée limitée, de la non qualification des migrants et de l'instabilité des emplois qu'ils occupent. Toujours dans les enquêtes MISOES, nous avons une estimation des sommes rapportées en fonction des emplois occupés.

Tab. 2 : Gains provenant de la Migration (1958-59)

Occupation	Mois d'absence	Somme argent ¹⁾	Valeur objets rapportés ¹⁾	Total ¹⁾
Manoeuvre agricole	10,5	9 500	10 000	19 500
Manoeuvre urbain	13,5	10 000	8 500	18 500
Boys	15	12 000	20 000	32 000
Artisans	9	9 000	8 500	17 500
Employés	5 ans	22 000	15 000	37 000
Commerçants	7,5 ans	28 000	12 500	40 500

1) en F CFA

Source : MISOES, p. 252

Ajoutons cependant, pour pondérer ces chiffres qui semblent faibles dans l'absolu, que les budgets domestiques établis par la MISOES à cette même époque établissait un revenu moyen par habitant chez ces mêmes Toucouleurs de l'ordre de 10 000 FCFA et des revenus monétaires moyens de 4 400 FCFA fournis en l'occurrence pour 20% par la migration (il faut ajouter à cela les bénéfices commerciaux réalisés pour une part à l'extérieur). Il faut rapprocher ce chiffre de la part du revenu fourni sous forme monétaire par l'agriculture, moins de 10%.

Bien qu'elle apparaisse aussi généralisée à la fin des années cinquante la migration toucouleur n'est pas très ancienne, au contraire, entre 1890 et 1920, après les grands mouvements qu'avait connus l'époque d'El Haj Umar, elle semble plus stable (dans la vallée, du moins, car c'est aussi l'époque de défrichements). Sans doute, d'ailleurs, ces traditions encore récentes de mobilité ont pu jouer pour provoquer l'explosion migratoire lorsque se dégrade la conjoncture économique et l'importance, en particulier des structures de classe d'âge qui rassemblent les jeunes et les orientent très tôt vers des activités économiques et politiques qui leur sont spécifiques, a aidé à orienter le mouvement migratoire. Vers 1966 environ 70 000 Toucouleurs des deux rives sont installés hors de la Vallée de manière temporaire auxquels il faut ajouter 120 000 installés définitivement, par une manière ancienne, à l'extérieur.¹⁹⁾ En 1957, on estimait les migrants à 60 000 dont 31 000 déjà installés à Dakar. Les migrations sont aussi orientées vers la Haute Casamance autour de Medina Gounasse où s'installent les disciples du Shaykh Tijane El Haj Seydou Ba:

19) Diop, A.B., Société Toucouleur et Migration, Init et Etudes XVIII, IFAN, Dakar, 1965.

ils sont environ 4 000 dans cette région vers 1960.²⁰⁾ Le caractère récent, explosif, de cette migration se retrouve dans le fait qu'elle est surtout orientée vers les villes du Sénégal qui absorbent 86% des migrants toucouleurs; A.B.Diop note que l'exode des Toucouleurs vers les campagnes sénégalaises est assez limité, peut-être parce que ces migrations concurrencent directement les cultures dans la vallée qui s'effectuent vers la même époque. Le navetanat ne s'est développé dans la vallée, note-t-il, que sous la pression de l'administration coloniale et cette pression, se relâchant, s'est rapidement restreinte.

L'étude de A.B.Diop permet aussi de préciser l'importance réciproque des deux rives du fleuve pour la migration. La part de la rive sénégalaise est beaucoup plus importante, 75% des migrants proviennent des deux cercles de Podor et de Matam qui représentent d'ailleurs les zones de peuplement les plus denses et celles où le régime de grande propriété foncière est le plus développé. Le reste provient pour l'essentiel (23%) des cercles de Kaédi et de Boghé sur la rive droite mauritanienne qui fournirait ainsi environ le quart des migrants toucouleurs à Dakar, soit environ 10 000 migrants en 1960 (la population de ces deux cercles est à cette époque de 106 000 personnes).

Si les premières migrations de travail chez les Toucouleurs concernent surtout le cœur du pays toucouleur entre Kaédi et Podor, là où les densités de peuplement étaient les plus fortes et les structures économiques et sociales les plus rigides (difficultés d'accès à la propriété foncière), les migrations maures

20) Lericollais, "Peuplement et Migration dans la Vallée du Sénégal", Cahiers de l'Orstom, Sciences Humaines, XII-2, 1975, 123-136.

concernent surtout la basse vallée du Fleuve et le Trarza. A ceci des raisons historiques, les liens anciens entre le Trarza et le Walo, l'un des royaumes wolof, la pénétration ancienne de populations maures sur la rive gauche du fleuve dans cette zone. Elle correspond aussi à la région de Mauritanie le plus anciennement pénétrée par les intérêts étrangers (proximité de Saint-Louis) et d'ailleurs la première conquise lors de la colonisation (1902).

L'ancienneté des mouvements de population maure dans cette région est attestée par l'installation de groupements maures d'origines très diverses sur la rive gauche. Ils représentent 10% de la population de l'arrondissement de Ross Betyo au Sénégal, environ 2 000 personnes dans leur majorité des haratine fuyant la domination des bidan et cherchant de nouvelles terres. Encore faut-il tenir compte d'une mobilité prolongée qui a sans doute orienté ces migrations vers le Sud et d'une certaine assimilation (prise de noms wolof) puisque Dubié, à la fin des années quarante, estimait à 5000 le nombre de Maures installés dans cette région sur la rive gauche, parfois par fractions entières.

Sur la rive droite les départements de Keur Macène, Rosso et R'Kiz connaissent les migrations les plus fortes. Dans les années cinquante cette migration concerne surtout les haratine qui tout comme ceux de la rive gauche se sont très rapidement orientés vers les zones arachidières et les centres urbains sénégalais où ils se louent comme manoeuvres, porteurs d'eau, bouchers, etc. Lors de l'enquête MISOES²¹⁾ l'échantillon constitué au Trarza et au Brakna fournissait la répartition démographique suivante :

21) Quelques données quantitatives sur les populations maures du Chemama, Document de travail MISOES, sd.

Tab. 3 : Migration selon âge et catégorie sociale dans le Sud Mauritanien, 1955-58

Age	Haratine	abid	Autres	Total	Haratine et abid	Autres	Total Général
0-14	113	272	1016	1401	115	-	1516
15-34	50	219	712	981	216	44	1241
35 et +	95	195	1039	1329	257	26	2607
Total	258	686	2767	3711	583	70	5364

Source : MISOES, Populations maures du Chemama.

Les migrations sont donc le fait des haratine et concernent toutes les classes d'âge ce qui atteste des déplacements parfois familiaux : en saison sèche toute la famille se rend au Sénégal pour trouver de quoi subsister. Les esclaves, abid, migrent aussi en assez grand nombre, mais ceci concerne plutôt des adultes seuls. Les autres catégories sociales ne migrent pas. A cette même époque dans le Gorgol les migrations maures sont presque nulles : 70 migrants recensés sur 4 364 personnes alors que 653 sur 4 364 migrent en amont.

Lors de l'enquête menée par Santoir en 1971 la situation a bien changé puisque plus de 20% de la population masculine adulte maure de la Vallée migrent saisonnièrement ou temporairement, la proportion atteignant près de 1/3 dans la basse vallée rive droite et près de 60% sur la rive gauche. Il est à noter aussi

que d'autres régions sont maintenant touchées, celles du Gorgol (département de Monguel) où 15% des adultes mâles migrent et le Guidimakha où la proportion s'élève à 13%. Dans toutes ces régions la migration est devenue un phénomène significatif.

D'autre part la migration concerne maintenant toutes les couches de la société bien que la proportion reste plus grande chez les haratine et abid. Mais dans les zones nouvellement touchées par les migrations la proportion de personnes d'autres statuts sociaux migrants est plus élevée que celle des haratine qui conservent par l'agriculture un lien plus étroit avec leur zone d'origine.

Tab. 4 : Migration selon la Catégorie Sociale dans le Sud Mauritanien, 1971

Destination	Bidan	Haratine	Abid
Kour Macène	32,6	33,4	27,7
Rosso	21,6	17,2	-
R'Kiz	14,3	2,8	-
Monguel	20,1	12,3	-
Ross Betyo	54	59,5	-

(Nombre de migrants pour 100 hommes adultes de chaque statut)

Source : Santoir, 1975

Nous reviendrons sur cette évolution des caractères de la migration durant les dernières décennies. Il nous suffit de montrer pour le moment l'ancienneté et l'importance des migrations

de travail maures dans cette région du Fleuve. Ces migrations sont dirigées vers le Sénégal et tout comme les migrations toucouleurs se sont rapidement orientées vers les centres urbains en particulier Dakar qui accueille près de 60% des migrants maures de cette région mais aussi Saint-Louis où se rendent surtout les Maures tout proches de Keur Macène et Kaolak où se dirige un important courant en provenance du R'kiz, signe peut-être de migrations plus anciennes entre le R'Kiz et la région du Sine Saloum.

Un bilan de ces premières migrations maures au Sénégal est assez difficile à établir au plan quantitatif. Ainsi avant la dernière guerre, Santoir (1975) évalue la population maure au Sénégal à 14 500 environ alors que Dubié (1954) fournit le chiffre beaucoup plus important de 31 085 migrants (4 396 à Dakar selon Dubié contre 1 800 pour Santoir). Si l'on s'en tient aux chiffres avancés par Santoir (qui ne tiennent pas compte semble-t-il des migrations saisonnières ou temporaires qui pourraient être introduites par Dubié) la population maure au Sénégal passait en 1961 à 33 000 et il l'estimait en 1971 à environ 50 000.

Les migrations ont aussi évolué dans leur destination se polarisant vers les centres urbains et délaissant les régions excentriques telles que celles du Fleuve ou du Sénégal Oriental.

Les données du recensement sénégalais de 1971 concernant la population "passagère" (migrants temporaires) attestent en outre que les migrants se rendent dans leur grande majorité (76%) au Cap Vert, dans la région de Thiès et le Sine Saloum.

Nous sommes beaucoup moins bien informés sur les courants migratoires de travail qui se constituent aussi anciennement dans l'Est de la Mauritanie à destination du Mali. Là encore ces migrations prolongent des mouvements traditionnels de transhumance

de transport et de commerce vers les zones de production agricole et les villes maliennes. Le mouvement n'a pas eu en fait la même ampleur et est resté de caractère plus saisonnier correspondant souvent à des déplacements familiaux de haratine à la recherche de petits métiers ou de revenus monétaires leur permettant de passer la saison sèche.

Tab. 5 : Lieux de destination des migrants du Sud Mauritanien

Destination	1943	1961
Dakar	12,1 %	24,2 %
Casamance	-	3,1 %
Diourbel-Louga	27,3 %	3,1 %
Fleuve	41,9 %	18,2 %
Sénégal-Oriental	1 %	-
Sine Saloum	12 %	24,2 %
Thiès	5,7 %	27,2 %

Source : Santoir, 1975

Il nous reste maintenant à traiter des migrations de travail chez les Soninke qui ont connu eux aussi très tôt des départs importants de migrants orientés pour leur plus grande part, avant que ne s'établissent les courants migratoires vers l'Europe, vers les zones arachidières du Sénégal comme navetanes.

Le Guidimakha Soninke participe largement de l'économie de la haute Vallée du Fleuve et beaucoup des observations faites à

propos de la moyenne vallée et du pays toucouleur pourraient être répétées : déclin des systèmes d'échanges précoloniaux, stagnation de la production et de la commercialisation du mil après l'ère des défrichements close²²⁾ en 1923. La migration apparut d'autant plus comme une réponse aux besoins monétaires et aux difficultés économiques que les Soninke possédaient une vieille tradition de déplacements du fait de la pratique du commerce à longue distance vers le Sud puis de la pratique de la navigation sur les bateaux français à l'époque coloniale.

Le pays soninke mauritanien, malien et sénégalais fournit une part importante de la migration des navétanes sur les terres arachidières. L'utilisation de ces migrants pour la production arachidière était avantageuse pour les sociétés commerciales installées au Sénégal dans la mesure où elle éliminait les problèmes de transport en développant la production à proximité des ports d'exportation. Il eut été sans doute possible de produire l'arachide en d'autres régions y compris en pays soninke.

Il était plus rentable de déplacer les producteurs dans les aires choisies. En outre les navétanes, exploités par un propriétaire foncier qui leur cédait terrains et sémences en contrepartie de quatre jours de travail hebdomadaire, renforçaient l'accumulation locale au sein d'une catégorie sociale dont nous montrerons l'importance dans un autre rapport.

Avec le temps, la croissance urbaine au Sénégal et le développement des migrations soninke, elles vont s'orienter plus exclusivement vers les villes du Sénégal avant de se diriger à une grande échelle vers la France. Le tournant se situe au début des

22) selon Bradley, P., Raynaut, C., et Torrealba, J., Le Guidimakha mauritanien - Diagnostic et propositions d'action, War and Want, London, 1977

années soixante. A cette date les villages les plus éloignés du Fleuve commencent eux aussi à présenter des taux d'émigration importants quoique jusqu'à nos jours il existe des différences significatives entre ces villages (taux d'émigration moyen de 16%) et ceux de la vallée (où il s'élève à 35%).

La mise en place de ces réseaux migratoires de travail à l'époque coloniale est essentielle pour comprendre les aspects actuels de la migration. Elle souligne le contexte de dépendance économique et politique de ces migrations. L'attraction principale est exercée par la zone arachidière sénégalaise puis par les centres urbains qui se constituent en fonction de ce rôle économique. Les mécanismes de ces migrations continuent à jouer jusqu'à nos jours. Certes, la contrainte politique qui s'exerçait parfois par la violence pour alimenter en navétanes les zones de production pour l'exportation a disparu mais la contrainte économique continue à jouer : manque de revenus monétaires, stagnation de la production, pression démographique, dépendance sur le marché, etc. Nous verrons dans la suite de ce rapport la manière dont ces mécanismes jouent au niveau des producteurs eux-mêmes. Il est clair cependant que ces mouvements migratoires s'accroissent fortement à partir des années soixante. Nous analyserons dans le prochain chapitre les facteurs de cette accélération récente des migrations, il en est un cependant qui peut être évoqué dès à présent : ce sont les effets mêmes de ces départs sur les sociétés où elles se produisent, privées de la force de travail la plus active, désorganisées en profondeur, ne pouvant réellement bénéficier pour améliorer la productivité de ces revenus monétaires extérieurs, elles entrent dans un cycle de crises qui contribue à expliquer les difficultés actuelles du secteur rural.

1.5. Migrations et constitution d'un espace national

Il nous a semblé nécessaire après ces premiers paragraphes qui soulignaient les tendances centrifuges, les attractions extérieures qui s'exerçaient sur les populations mauritaniennes, de consacrer un court paragraphe à la manière dont l'intégration progressive de l'espace national mauritanien a pu déterminer à son tour l'orientation des migrations.

Durant la période coloniale deux faits retiennent de ce point de vue l'attention :

- La définition de cet espace national n'est pas obtenu immédiatement. Jusqu'en 1934 et les expéditions militaires conjointes à partir du Maroc, de l'Algérie et de la Mauritanie, le Nord, ce qui deviendra alors le "Territoire des Confins" sous l'administration militaire, n'est pas contrôlé par l'administration coloniale. Cette occupation consacre une vision géo-politique de la colonisation qui privilégie l'axe de la piste impériale : Bir Moghrem - Atar - Rosso - St. Louis. Les liaisons avec l'Est ne sont pas assurées sinon à partir du Sénégal ou du Mali. En outre, le Hodh reste rattaché à la colonie du Soudan jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale et l'intégration administrative et politique de cette région reste longtemps encore très faible sans parler des courants économiques et des migrations qui restent tournées vers le Mali.

- Le rattachement économique de cet espace mauritanien au Sénégal, accessoirement au Mali, se traduit aussi au plan politique durant la période coloniale. Le symbole en est l'établissement de la capitale de la Mauritanie à Saint-Louis où vont se trouver de ce fait installés les fonctionnaires mauritaniens.

jusqu'à l'Indépendance. L'harmonisation relative des administrations coloniales, l'appartenance à une même entité impériale rendent très artificielles certaines frontières. Il en est ainsi de la frontière du fleuve d'autant que l'on trouve en partie des populations de même origine sur les deux rives. Cette situation favorise les migrations d'un pays à l'autre et entraîne une relative imprécision quant aux appartenances qui s'est en partie perpétrée avec la constitution d'un Etat mauritanien indépendant. Les premiers projets de développement concernant la vallée du Fleuve, concrétisés par exemple par la MISOES, tendent à considérer la vallée comme une entité sans prendre réellement en considération l'arrière pays mauritanien.

Sauf en certaines circonstances par exemple lors de la crise de 1942-46 et de la seconde guerre mondiale où est posé le principe de l'autonomie voire de l'autarcie des colonies, la politique administrative coloniale tend donc à s'aligner sur les intérêts économiques qui privilégient le pôle de développement des cultures d'exportation sénégalais. L'indépendance de la Mauritanie a naturellement profondément modifié cet état de chose et contribue à une certaine réorientation des courants migratoires. La création de la capitale, Nouakchott, en 1958, le développement d'un appareil administratif et politique fortement centralisé dans la capitale entraînent l'apparition d'un nouveau pôle d'attraction des migrants. La progressive construction d'un réseau de communications, en particulier des routes goudronnées qui transforment radicalement les conditions de transport, réorientent les courants économiques et migratoires (le plus important est naturellement l'axe routier oriental Nouakchott - Néma qui désenclave tout l'Est du pays).

La mise en exploitation des mines de fer de la Kédia d'Idjil contribue à une certaine croissance du marché du travail en Mauritanie même et constitue un deuxième pôle d'attraction pour les migrants. La mise en place de sociétés publiques de commercialisation, d'un système bancaire national, la création de l'ouguiya et le contrôle des changes, la rupture des accords douaniers léonins avec le Sénégal, etc. autant de facteurs qui contribuent à l'organisation d'un marché national autonome et qui vont déterminer les comportements économiques y compris les décisions et les choix de migrations.

Bref, non seulement les courants migratoires se réorganisent partiellement en s'orientant vers des pôles d'attraction nationaux mais encore la distinction entre migration intérieure et migrations internationales peu pertinentes à l'époque coloniale prend une réelle signification. C'est dans ce nouveau contexte que vont s'inscrire les migrations actuelles.

2. CONDITIONS, FACTEURS ET MOTIVATIONS DES MIGRATIONS ACTUELLES

Depuis deux décennies les migrations se sont considérablement développées quantitativement et ont relativement changé de nature. Nous allons dans ce second chapitre tenter d'établir un bilan de ces transformations et étudier plus précisément les facteurs présents de l'exode rural et les bouleversements qu'il contribue à provoquer dans les diverses populations mauritaniennes. Certains de ces facteurs semblent conjoncturels, la mise en exploitation des gisements de fer, la sécheresse, ils ne nous semblent cependant pas sans lien avec les facteurs précédemment

repérés qui avaient enclenché les mécanismes migratoires à l'époque coloniale.

2.1. Les conditions générales de l'exode rural

Nous avons déjà abordé cette question en examinant l'origine et le développement des migrations de travail durant l'époque coloniale et jusqu'aux lendemains de l'Indépendance. Nous avons alors souligné le rôle du besoin non satisfait de revenus monétaires, motif essentiel des départs. La stagnation de la production vivrière dans un contexte de croissance démographique, la dégradation des systèmes et des termes de l'échange liée, entre autres facteurs, à la situation de dépendance des producteurs sur le marché justifiaient ces migrations. La commercialisation du bétail chez les éleveurs, le travail, salarié ou non, chez les agro-pasteurs apparaissaient comme les réponses principales trouvées par les producteurs mauritaniens à la pénétration d'une économie marchande et monétaire.

En fait, cette première analyse restait à un niveau superficiel, ou plutôt épiphénoménal dans la mesure où elle se situait au niveau des lois immédiates du marché : le producteur doit vendre sa force de travail à l'extérieur parce qu'il ne dispose pas (plus) de produits à commercialiser (ou en trop petit nombre) pour satisfaire ses besoins monétaires (impôts et achats de marchandises sur le marché). Effectivement les enquêtes budgétaires menées par la MISOES à la fin des années cinquante dans la vallée du Fleuve montrent que les migrations de travail fournissent en moyenne 20 % des recettes monétaires; chez les Maures qui

peuvent vendre du bétail les recettes sont, à la même époque, fournies à 80 % par la vente de bétail (mais seulement 42,5 % chez les Haratine où réapparaît un chapitre migration fournissant 3 % seulement des recettes).

Cependant ceci est loin de tout expliquer. Comment justifier par exemple les différences notables entre les migrations toucouleurs et les migrations soninke? Comment comprendre l'accélération de ces mouvements migratoires dans les années soixante jusqu'au point où, après la sécheresse, ils remettent en cause la reproduction de ces sociétés? Pourquoi certains biens économiques, la terre en particulier, ne prennent pas, sauf exception, cette forme monétaire et marchande? Pourquoi ne se développent pas d'autres productions agricoles commercialisables, le coton ou l'arachide par exemple, qui, bien au contraire anciennement attestés dans la vallée du Fleuve regressent durant cette même période? Pour pouvoir répondre à ces questions, et à d'autres, il faut mener à un autre niveau l'analyse. Ces sociétés ne sont pas des sociétés dont l'économie est orientée vers la production ou de marchandises - sinon dans des secteurs spécifiques (sel) - et sans en tout cas que n'existent de systèmes généralisés d'équivalence (monnaie), base d'une production marchande. C'est la manière dont, durant la période coloniale et même auparavant (ancienneté de la pénétration européenne dans cette région), ils ont été amenés à produire pour un marché - y compris à produire et exporter leur force de travail - qui peut réellement expliquer les mécanismes et les effets différenciés de l'exode rural.

Nous nous proposons de développer plus longuement cette analyse dans une autre étude consacrée à "L'évolution des modes d'accumulation et la constitution d'une catégorie marchande". Nous en résumerons donc simplement ici les grandes lignes en soulignant

plus particulièrement ce qui a trait aux migrations, c'est-à-dire les conditions de "libération" de la force de travail.

2.1.1. La "double dépendance"

Nous entendons par ce terme la situation dans laquelle se sont trouvés, après l'instauration du système colonial, les producteurs mauritaniens, situation que connaissent d'ailleurs plus généralement les sociétés sahéliennes.²³⁾ Cette situation qui se traduit au niveau du marché par une dévalorisation du prix du travail et de ses produits correspond à une double orientation de la production marchande, à une "double dépendance".

1. Elle correspond à la production de marchandises à bon marché pour l'exportation vers les métropoles coloniales. En Mauritanie cette production n'est destinée qu'indirectement à l'exportation puisqu'elle consiste surtout en la fourniture de bétail, accessoirement de force de travail à la zone de production arachidière et aux centres urbains qui lui sont liés (transport, transformation) au Sénégal. Nourriture bon marché et force de travail à vil prix permettront le maintien d'une production arachidière rentable pour l'exportation - soulignons d'ailleurs qu'au Sénégal même jouent aussi ces mécanismes qui assurent une production à bon marché. Nous avons vu effectivement en oeuvre ces

23) Bonte, P., "La sécheresse des années soixante au Sahel - Transformation des systèmes pastoraux et agricoles sahéliens", Man and Drought, Genève, à paraître

deux facteurs à l'origine des migrations mauritaniennes : migrations liées au commerce de bétail et migrations de travail (navétanes puis migrants urbains). Elles débutent très tôt (vers 1920) et se développent progressivement. Il faut encore faire appel à la contrainte extra-économique pour les situer entre les deux guerres et durant la 2^{ème} guerre mondiale (réquisitions de bétail, travail forcé). Elles s'alimentent des mécanismes économiques qu'elles ont suscités et s'accroissent progressivement après la guerre et surtout dans les années soixante. La sécheresse des années soixante favorise quant à elle un exode rural massif qui se poursuit de nos jours. D'autres pays de la zone sahélienne ont d'ailleurs connu un destin semblable et ont aussi cette fonction de fourniture de bétail et de migrants vers les pôles de développement coloniaux le plus souvent situés près des côtes (pays Mossi en Haute Volta, pays hausa au Niger et au Nigéria, etc).

2. Mais il y a aussi dépendance des producteurs sur le marché local vis-à-vis d'une couche sociale marchande qui est indispensable pour que les prix se maintiennent à un bas niveau. Cette couche sociale réalise un profit important au niveau de la commercialisation et ne peut le réaliser que parce que les prix de production sont fortement dévalorisés. Cette situation a sans doute son origine dans les conditions historiques propres à ces sociétés sahéliennes, le rôle ancien du commerce dans leur organisation sociale et politique (organisation des états) et l'existence d'une sphère marchande en partie, mais non exclusivement, liée aux échanges internationaux.

Soulignons le caractère nécessaire de ce niveau de dépendance sur le marché local. Les maisons de commerce européennes ne contrôlent pas réellement ce marché même aux moments les plus favorables de la colonisation. Elles ne le peuvent sans doute car ce

contrôle nécessiterait une insertion locale, l'utilisation de relations non directement économiques qui permettront aux marchands locaux de maîtriser les prix à la production et de les maintenir à un bas niveau. Elles ne le veulent certainement pas car ce type d'organisation commerciale doit être élaboré à une petite échelle, implique des profits certes intéressants voire spéculatifs mais limités en quantité; il est incompatible avec des investissements permanents immobilisant le capital (comptoirs, personnel salarié, etc.). Les maisons de commerce resteront localisées dans les "escales du fleuve", et là même où elles ont manifesté quelque intérêt pour ce marché, l'abandonnent rapidement aux marchands locaux (c'est le cas des céréales).

En outre, la perpétuation d'une dévalorisation des prix locaux implique l'existence d'une série de contraintes extra-économiques que la répression coloniale ne suffit pas à instaurer et à reproduire. Le pouvoir économique (imposant par exemple un taux d'usure) et politique de ces couches sociales, pendant comme après la colonisation, leur permet de maintenir une telle situation de contraintes.

Telles sont donc, rapidement résumées, les caractéristiques de cette situation de "double dépendance" - les produits en provenance de l'extérieur continuant à arriver sur le marché mauritanien à leur prix réel, il est clair que les besoins monétaires ne peuvent que se développer et que les producteurs seront amenés à vendre de plus en plus leurs produits ou leur travail pour les satisfaire. Ce processus passe par des phases de crises aiguës qui, en Mauritanie comme dans toute la zone sahélienne apparaîtront plus particulièrement liées à des périodes de sécheresse.

Les sécheresses et les famines qui les accompagnent représentent des données constantes de l'histoire du pays. Elles ont toujours

été accompagnées de mouvements migratoires importants qui constituaient l'une des réponses apportées par ces populations à la dégradation des conditions locales de production. Il en était d'ailleurs d'autres et toute une série de mécanismes économiques et sociaux permettaient à la société de se reconstituer après la crise fut-ce au prix de lourdes pertes : greniers collectifs, prêts et dons pour la reconstitution des troupeaux, vols de bétail, etc.²⁴⁾

Il en est tout autrement lorsque les sociétés sahéliennes apparaissent moins concernées par leur propre reproduction que par le développement d'une production marchande. Les périodes de sécheresse constituent alors des phases de commercialisation massive, des périodes où s'accroît le besoin de vendre son travail et l'exode rural. A terme immédiat, elles se traduisent par une nouvelle dévalorisation des prix des produits et de travail que manifeste l'efficacité des mécanismes de domination durant les crises. L'administrateur colonial de Chingetti constate en 1948, en pleine crise, que chez les éleveurs maures "la proportion de richesses en troupeaux s'accroît, le nombre de propriétaires moyens diminue, ils s'ajoutent à la masse des petits propriétaires cependant qu'augmentent les grands troupeaux". Ces périodes de crises sont aussi des périodes d'accumulation locale intense et de différenciation économique. Nombreuses sont les fortunes commerciales qui se sont édifiées pendant la crise de 1942-1948.

Cette crise suit la sécheresse de 1942-1943 accentuée par de très fortes invasions de criquets. Elle constitue, après une longue

24) Bonte, P., "Pasteurs et Nomades. L'exemple de la Mauritanie," Sécheresses et Famines au Sahel, ed. par J. Copans, Maspero, Paris, 1975, Tome III, 63 - 86.

période de pénétration coloniale, le premier indice de la mise en place définitive du système colonial chez les Maures (mise en place beaucoup plus ancienne dans la vallée du Fleuve). Elle constitue aussi le point de départ de phénomènes migratoires qui vont rapidement s'accélérer. Beaucoup d'éleveurs se trouvent démunis de leurs troupeaux, décimés ou vendus. Les plus méridionaux passent alors en nombre important au Sénégal où ils trouvent provisoirement des pâturages pour reconstituer leur bétail, échappant aux réquisitions de bétail à nouveau très lourdes pendant la guerre, vendant à meilleur prix, voire trouvent du travail dans les villes ou les villages sénégalais.

On assiste aussi à cette période à un début de peuplement conséquent des centres urbains. Selon Dubié (1954) la population des petits centres maures est multipliée par quatre entre 1939 et 1944 : Port Etienne passe de 500 à 2 000 personnes, Tidjikja de 1 000 à 5 000, Atar prend l'allure d'une véritable ville, etc. Tout cela n'est pas très important encore mais marque le début d'un processus dont on peut apprécier l'aboutissement trente ans après où un quart environ de la population mauritanienne est installée dans les villes.

Du point de vue de l'analyse des mouvements migratoires on peut donc considérer que de cette situation de "double dépendance" aggravée lors de crises périodiques que connaît la société, aboutit à une "libération" de la force de travail qui peut ainsi s'employer aussi bien sûr qu'à une "libération" des produits, le bétail de plus en plus commercialisé, qui retentit aussi sur les migrations). Ceci reste un schéma assez général. Comment jouent ces mécanismes au sein de la société? Comment se dénouent les rapports sociaux pour permettre cette "libération?"

2.1.2. Evolution du travail dépendant et "libération" du travail

Les sociétés mauritaniennes ont en commun d'avoir connu dans leur situation précoloniale des modes d'organisation du travail hiérarchiques et dépendantes; l'esclavage en particulier existait à une grande échelle dans chacune d'entre elles, mais on observait aussi d'autres formes de travail dépendants, travail servile des haratines maures, travail des tributaires zenaga, dépendance des non-proprétaires à l'égard des maîtres de sol, etc. Le caractère dépendant de ces formes de travail représentait en soi un obstacle à la "libération" de la force de travail utilisée dans le cadre de rapports politiques domestiques incompatibles avec le salariat. On assiste durant la période coloniale à une progressive dissolution de ces relations de dépendance qui va contribuer à la "libération" de la force de travail et faciliter l'exode rural.

Les zenagas constituaient une strate de la société maure; éleveurs ou, dans le nord, cultivateurs de palmeraies, ils étaient des hommes libres mais astreints à des redevances en produits (animaux de boucherie, animaux laitiers, dattes, céréales, etc) et parfois en travail à des familles hassan. Cette forme de dépendance économique était étroitement liée au système politique émiral et au pouvoir des hassan dans la société maure. Elle va évoluer en fonction de l'asservissement progressif de cette structure politique à l'administration coloniale. Certes, celle-ci maintient en un premier temps le système de redevances guidée par le souci d'obtenir l'aide de guerriers maures contre les dissidents et craignant un mouvement de rébellion des guerriers. Cependant, les redevances (hurma et ghafer) sont de plus en plus souvent versées en argent et contestées par les zenagas qui d'ailleurs très sou-

vent s'éloignent de leurs anciens maîtres pour éviter de la leur fournir. L'affaiblissement politique progressif des hassan (achevé dans le Nord après le départ en dissidence et la mort l'émir Sidi Ahmed)²⁵⁾ et la forme monétaire prise par la redevance - qui apparaît comme un double de l'impôt colonial - amènent une crise profonde de ces relations tributaires, source permanente de tensions et de conflits entre les deux guerres. La crise de 1942-1948 leur porte un coup fatal; touchés de plein fouet par la sécheresse et les difficultés économiques, les éleveurs zenaga refusent de plus en plus souvent de payer la redevance. Les guerriers appauvris et de plus en plus éloignés du pouvoir politique ne peuvent faire respecter leurs droits. Le rachat des hurma (libération de la redevance contre versement d'une somme forfaitaire) organisé par l'administration coloniale débute au Trarza en 1946 et se termine dans l'Adrar en 1952. Les Zenaga, ainsi libérés, grossissent la masse des petits éleveurs maures autonomes dans leurs mouvements de transhumance et l'orientation de leur production, facilitant le développement de la production marchande.

Quant aux guerriers qui reçoivent à cette occasion des sommes importantes (plus de 3 millions de francs à l'époque), les rapports administratifs notent - avec regret - qu'ils n'utilisent pas cet argent pour se constituer un capital en bétail, et ils se retrouvent vite aussi démunis qu'avant et privés de leurs principales ressources monétaires.

Une autre forme de travail dépendant propre à la société maure est celle des haratine le plus souvent d'anciens esclaves affranchis et pratiquant l'agriculture, qui constituent jusqu'à 80% de

25) Bonte, P., Cahiers d'Etudes Africaines, à paraître.

la société maure dans sa zone d'implantation la plus méridionale. Leurs relations avec leurs anciens maîtres sont de nature politique (intégration à la tribu dont ils constituent une strate particulière) et économique : les droits fonciers prééminents des hassan ou des zawaya (il existe des haratine dépendants des marabouts comme des guerriers) leur permettaient d'obtenir une part de la récolte, souvent 1/10ème. Sous la colonisation le lien politique se relâche progressivement et les haratine tendent de plus en plus à s'éloigner de leurs anciens maîtres à la recherche des terres libres; nous avons déjà évoqué ce lent mouvement de dérive vers le Sud qui amène de nombreuses fractions haratine au Mali et même franchissant le fleuve au Sénégal. Le caractère relativement flou des redevances versées explique des évolutions très divergentes. On peut, en simplifiant beaucoup, distinguer trois types d'évolution :

- Certaines fractions haratine relâchent très fortement leurs liens tribaux, c'est par exemple le cas des haratine installés depuis longtemps dans certaines portions de la vallée du fleuve; tels les haratine de Idyadeba que l'on trouve entre Boghé et Kaédi au Sud du Brakna. Les redevances se transforment en "cadeaux" plus ou moins librement consentis et liés aux visites que font les anciens maîtres au moment des récoltes. Bien que la pression extérieure ne soit pas très forte ces haratine sont souvent de petits producteurs à l'économie diversifiée mais fragile: quelques troupeaux, un terroir restreint. Les migrations de travail prolongent les mouvements de transhumance, pendant la saison sèche les familles s'installent à côté des villages sénégalais ou mauritaniens et effectuent des petits travaux qui leur permettent de se procurer quelques revenus monétaires.

- Dans d'autres cas les relations de dépendance se maintiennent de manière plus lourde soit comme une conséquence du statut politique élevé des anciens maîtres soit parce que la relation politique se double d'une relation religieuse.²⁶⁾ Santoir note par exemple, dans la région du lac R'Kiz, la situation difficile des haratine liés à des marabouts. Dans tous ces cas une partie importante de la production est ainsi aliénée et le caractère fragile de l'économie s'en trouve d'autant aggravé.

- Il faut faire une place à part aux haratine qui travaillent, au Tagant et en Adrar, dans les palmeraies appartenant à leurs anciens maîtres. Il existait là traditionnellement des contrats de métayage (type Khames - un cinquième de la récolte) ou de complant, assurant dans ce dernier cas à terme aux haratine la propriété d'une partie des arbres plantés, sinon du sol. Un facteur d'évolution décisif est dans ce cas l'introduction des moto-pompes (dans les années cinquante dans l'Adrar) qui favorise le développement du travail salarié. On trouve actuellement ces diverses formes de travail chez les haratine : petites propriétés plus ou moins assorties d'autres modalités de travail qui peuvent exister exclusivement aussi, métayage ou salariat.

Nous reprendrons un peu plus loin l'analyse de l'évolution de la situation des haratine et les caractères particuliers que présentent les migrations dans ce groupe social, soulignons simplement pour le moment que l'évolution du travail dans cette catégorie sociale, par ailleurs défavorisée s'agissant de l'accès aux moyens de production (la terre en particulier), va dans le sens d'une autonomisation progressive de ces producteurs qui vont

26) voir Santoir, C.J., La région du Lac R'Kiz, ORSTOM, Dakar, Ronéo, 1973

se trouver de ce fait directement confrontés aux mécanismes de marché.

Les transformations les plus conséquentes restent cependant celles qui concernent l'évolution du travail esclavagiste répandu dans toutes les sociétés mauritaniennes. La position officielle - et l'une des justifications de la conquête coloniale - n'était-elle pas en effet l'abolition de l'esclavage? Entre les positions de principe et la réalité de la politique coloniale le seuil fut cependant parfois important. En témoigne l'évolution différente de l'esclavage dans les différents groupes ethniques.

Chez les Maures, les esclaves abid, beaucoup moins nombreux que les haratine, fournissaient un appoint de main-d'oeuvre au groupe domestique - ou dans les familles les plus riches la totalité de cette main-d'oeuvre domestique. L'évolution du travail esclavagiste est dans ce cas liée à celle de groupe domestique; d'une manière ou d'une autre et dans la mesure où ce groupe a su préserver un certain statut économique ou politique, ces rapports esclavagistes ont été préservés comme des rapports "domestiques" (au double sens du terme en français). Assez souvent aussi le abid travaillait au profit de son maître, mais non dans sa famille; lorsqu'il travaille la terre, situation courante dans le Sud du pays, son statut tend à s'aligner sur celui du hartani, à cette différence près, très importante, que le produit de son travail tend à être accaparé par le maître, qui est en même temps le propriétaire du sol. En règle générale, la position de l'Administration coloniale vis-à-vis de l'esclavage a été très "compréhensive" dans la société maure, allant dans certains cas jusqu'à freiner le mouvement d'émancipation, voire à rechercher les esclaves fugitifs, au profit de leurs maîtres. La libération a été de ce fait très lente et la "libération" de la force de travail

esclavagiste s'est très lentement dessinée à travers l'évolution de la famille maure elle-même: c'est autant l'incapacité du maître à continuer à assumer l'entretien des abid que les revendications d'émancipation de celui-ci qui sont à l'origine de cette émancipation. Les anciens esclaves sont alors dans bien des cas les producteurs les plus démunis, obligés de vendre à n'importe quelle condition pour survivre leur force de travail, ils sont dans des conditions très défavorables sur le marché du travail.

Bien que l'esclavage soit de même lié à la production domestique la question esclavagiste s'est posée en termes très différents dans les sociétés négro-africaines: chez les Soninke comme chez les Toucouleurs, les esclaves constituaient dans la société précoloniale une part importante - parfois exclusive chez les plus nobles - de la force de travail domestique. Chez les Toucouleurs l'éclatement rapide du groupe de production domestique corésidentiel (gallé) a favorisé l'émancipation sociale des esclaves (matiube) qui constituent désormais une strate autonome dans la société. Par contre les rapports de dépendance esclavagiste ont été remplacés par d'autres types de rapport de dépendance liés à la possession effective de la terre. Certes, les esclaves ne sont pas exclus systématiquement de la propriété foncière et ils sont possesseurs de terres de dieri et même de terres de fondé défrichées plus récemment, mais, de manière générale, ils dépendent de leurs anciens maîtres pour avoir accès à la terre (enquête MISOES).

En simplifiant, on peut dire que la relation maître/esclave chez les Toucouleurs est très rapidement remplacée par une relation propriétaire/non propriétaire de sol - sans que disparaissent par ailleurs un certain nombre de préjugés quant à la condition servile de l'ancien esclave - nouvelle relation de dépendance

prenant de multiples formes, du métayage (rempetiene) à la dîme.

Tab. 6: Répartition de la terre selon la catégorie sociale

Modes d'accumulation Catégories sociales	Location	Versement droit culture	Indivision Familiale	Propriétés	Total
Castes : Torodo	25 %	24,5 %	18 %	32,5 %	100%
Matiudo.	78 %	12,5 %	2 %	7.5 %	100%
Ensemble Société Toucouleur	37 %	21 %	11 %	31 %	100 %

Source : MISOES, p. 117

Dans la société Soninke le système foncier était bien différent (contrôle politique de l'accès au sol par certains lignages nobles, maîtres du sol et droits d'usage de la masse des hommes libres) et l'évolution du travail esclavagiste - tout aussi important - a été très différente. Les esclaves étaient ici possédés par le chef de groupe domestique étendu (kaqumme) et constituaient un aspect essentiel de la structure hiérarchique de ce groupe domestique. Ka. Très exploités, ils se sont très tôt rebellés contre leurs maîtres qu'ils ont parfois abandonnés massivement, sapant l'autorité du Kaqumme et rendant plus contradictoires encore les relations entre aînés et cadets, chefs de Ka et

parents mâles dépendants. Les statuts sociaux apparaissent relativement figés et, comme chez les Toucouleurs, les anciens esclaves komo, restent écartés de l'accès à la terre, sauf les terres de dieri dont l'appropriation est facile (possédant de 50 à 90 % des terres de dieri dans le village²⁷⁾. Dans un contexte de tensions sociales maintenues, ils restent très dépendants économiquement des chefs de famille qui cherchent à utiliser encore leur travail pour reproduire leur pouvoir dans le groupe domestique.

L'évolution des rapports esclavagistes va donc aussi dans le sens d'une sortie des esclaves du cadre de groupe domestique dans lequel se réalisait pour l'essentiel le travail esclavagiste. Mais sous d'autres formes, plus marchandes (salarariat, location de terre, etc), ces relations subsistent. De ce fait, loin d'apparaître comme les couches sociales les plus sensibles aux efforts de la colonisation parce que les plus démunies, les plus délogées des relations de parents qui tissent les rapports sociaux de production dans la société, représentent-ils parfois un élément relativement "conservateur", rejoignant plus tardivement les courants migratoires plus orientés vers la recherche de l'accès au sol que vers une émancipation sociale totale et immédiate.

Quoiqu'il en soit de l'évolution du travail esclavagiste, celle des relations de travail dépendant, dans les diverses sociétés mauritaniennes va généralement dans le même sens : rupture de l'armature sociale et politique de ces relations de dépendance, remplacement des formes sociales antérieures par des formes d'exploitation du travail fondées sur le salariat ou une redevance

27) Selon l'enquête War and Want, Rapport d'activité et de recherche, 1979

monétaire. Dans l'un et l'autre cas, cela signifie une fragilité croissante de ces producteurs, coupés de leurs attaches traditionnelles et placés dans une situation très défavorable sur le marché. Ces processus contribuent donc généralement à la "libération" de la force de travail et favorisent à plus ou moins court terme l'exode de ces catégories sociales.

2.1.3. Evolution du travail domestique et "libération" du travail

L'organisation du travail dans les diverses sociétés mauritaniennes, quelle que soit l'importance des formes de travail dépendant, est centrée sur le groupe familial, unité de production, de consommation et d'appropriation des principaux moyens de production. Cela signifie que ces relations de travail sont organisées sur la base de la parenté. Celle-ci ne définit pas seulement les procès de travail et de production quotidiens (équipes de travail agricole, garde des troupeaux, etc) elle se développe en une structure plus large, lignagère, tribale, qui contribue aussi à fixer les conditions d'accès de chaque groupe familial aux moyens de production définis collectivement : le territoire pastoral, le terroir villageois, voire le fleuve, territoire de pêche, etc... Ces relations domestiques évoluent aussi en situation coloniale aussi bien dans leur détermination immédiate des procès de travail que dans leur détermination collective de l'accès aux moyens de production.

Dans la société maure la famille en tant qu'unité de production et de consommation était relativement restreinte - sauf là où elle était élargie d'une main-d'œuvre domestique servile -

une division plus large de travail intervenant dans le cadre du campement (frig) au sein duquel on coopérait pour les tâches d'élevage, de garde des troupeaux, d'organisation des caravanes, d'agriculture (le travail agricole est le plus souvent localisé à un moment du cycle de déplacements et de transhumance) etc. Au sein du campement chaque famille dispose d'une grande autonomie et elle choisit ses associations résidentielles (le plus souvent ces choix sont déterminés par la parenté ou par les alliances matrimoniales). Cette autonomie correspond à l'association étroite entre famille et troupeau. La famille est l'unité de possession et de gestion du troupeau. L'accès aux pâturages, aux moyens de production collectivement détenus, est par contre déterminé par l'appartenance à des unités beaucoup plus larges (tribus, émirat) et elle correspond aux relations politiques et au statut politique du producteur : c'est à ce niveau que se situent les rapports de dépendance, protection de zenaga par les nobles hassan garantie de son accès aux pâturages, contrôle foncier des anciens maîtres sur les haratine etc.

Deux facteurs d'évolution de travail domestique se manifestent depuis la colonisation :

- La rupture de l'armature politique de la société maure dont nous avons déjà évoqué les effets agissant de l'évolution de la notion de territoire. Les relations politiques réglant l'accès au territoire disparaissent (remplacées par un contrôle direct des déplacements par l'administration coloniale qui laisse une grande latitude aux producteurs sauf circonstances exceptionnelles) ne laissant que des droits d'usage, conforté par la propriété des points d'eau creusés par l'homme (au niveau de la tribu, de la fraction, voire de la famille qui en est l'inventeur). Cette rupture renforce l'autonomie des groupes domestiques abou-

tissant à terme à aligner les statuts des producteurs sur celui de petits éleveurs disposant de leur force de travail et de leurs troupeaux et produisant directement pour le marché (nous avons vu que la ligne de résistance principale à une telle évolution était l'opposition haratine anciens maîtres perpétuée grâce aux droits sur le sol des bidan).

- L'étroite association famille/troupeau et l'importance prise par la commercialisation du bétail représentent un second facteur d'évolution du travail domestique. Ils facilitent la pénétration des rapports marchands et monétaires, l'apparition de formes privatives de propriété. Très rapidement différents auteurs signalent que les formes marchandes pénètrent tous les secteurs de la vie économique; contrairement à ce qui se produit dans les sociétés négro-africaines, la terre cultivée prend ainsi une valeur monétaire; elle peut être vendue; les prestations ou redevances traditionnelles sont versées en argent (à l'exception là encore des redevances en céréales des haratine).

En période de crise cette pénétration des rapports marchands et monétaires laisse les producteurs, la famille, relativement dépendante vis-à-vis des lois de marché. Qu'il perde son troupeau par suite d'une sécheresse ou qu'il soit obligé de vendre son bétail, le chef de famille maure, démuné de son principal moyen de production n'aura de plus en plus comme solution que la migration, l'exode vers les villes, la recherche d'autre source de revenus. C'est la situation qui a prévalu lors de la dernière sécheresse et qui a entraîné une mutation profonde de la société pastorale. Dans la période antérieure d'autres facteurs ont pu cependant limiter ces risques de paupérisation. Il s'agit de facteurs économiques, la recherche de revenus annexes, commerce, agriculture, transport; emplois militaires ou administratifs sans parler

des revenus liés à la reconversion des statuts antérieurs (rédemption en argent) ou des activités religieuses. Il s'agit aussi de facteurs sociaux, la perpétuation des relations de prêts ou même de dons de bétail permettant une certaine reconstitution des troupeaux, relations relayées par la possibilité d'emplois comme bergers, recevant annuellement une part de droit du troupeau, les relations de clientèle et l'ensemble des règles de redistribution sociale liées à la parenté et au statut social; ces relations permettront aux groupes sociaux qui acquièrent une place dominante grâce à leur contrôle de marché (les commerçants) de s'assurer progressivement une position sociale et politique correspondant à leur pouvoir économique.

L'évolution du travail domestique a été très différente dans les sociétés négro-africaines. Dans les conditions précoloniales l'organisation domestique chez les Toucouleurs et les Soninke présente certains traits communs. La famille étendue regroupant plusieurs familles conjugales est une unité de production et de consommation; en son sein les relations de travail sont fortement hiérarchisées selon le rapport de sexe et de génération; la famille gère un bien commun, du bétail, des esclaves, exploite des terres collectives. C'est aussi à ce niveau que sont fixés les droits d'accès au sol dont nous avons déjà souligné qu'ils sont fortement hiérarchisés et détenus par un groupe social particulier dans l'une et l'autre société. L'organisation domestique des Toucouleurs et des Soninke présente aussi, cependant, des aspects différents et va connaître une évolution divergente durant la période coloniale.

Chez les Toucouleurs le gallé, famille étendue, est composée de plusieurs familles conjugales, foyre. Les règles d'accès au sol sont très diversifiées. L'existence d'une grande propriété,

aux fondements politiques (redistribution), témoigne, en particulier au coeur du pays toucouleur d'une différenciation ancienne mais les mouvements des défrichements au début du 20ème siècle ont aussi favorisé la constitution d'une propriété individualisée. L'enquête MISOES de 1957-58 révèle que dans l'ensemble du pays toucouleur 32% des champs sont la propriété des exploitants, ce pourcentage tombe à 24% dans la zone d'habitat ancienne mais monte à 70% en aval dans des zones d'implantation plus récente. Les modes traditionnels d'accès au sol, versement d'une redevance au titulaire du droit de culture, ne sont respectés que dans 21,5% des cas par contre les formes de location ou de métayage (rempetiene) sont très développées puisqu'elles concernent 37% des champs (40% dans la zone d'habitat ancien, 28% en aval). Tout se passe comme si les formes différenciées de propriété foncière avaient servi de base à une nouvelle différenciation économique et sociale qui, tout en préservant des modes d'appropriation individualisée, accentuait l'opposition propriétaire/non propriétaire. Ces deux aspects de l'évolution foncière contribuent à introduire des facteurs de décomposition dans le gallé au profit des groupes foyre qui constituent les véritables unités d'exploitation. Il existe certes des biens collectifs familiaux, d'owre, qui sont gérés et transmis collectivement mais ces champs sont redistribués au sein de la famille et ne sont pas cultivés par un travail familial collectif étendu. L'évolution de la famille toucouleur et du travail domestique va ainsi dans le sens d'une accentuation des fonctions de la famille conjugale aux dépens du gallé. Les besoins monétaires croissants qui sont à l'origine de l'exode rural sont vécus et ressentis au niveau des unités budgétaires que constituent les familles conjugales, la différenciation foncière et la forte inégalité sociale et économique

rendent plus précaires la situation de certaines catégories sociales. Mais le principal facteur est l'inégalité foncière beaucoup plus que les statuts : c'est ainsi qu'on trouvera lors des enquêtes MISOES un pourcentage plus élevé de migrants dans toutes les castes en amont (65 hommes de plus de 14 ans sur 100 ont migré au moins une fois) qu'en aval (35,4), mais les matiube migrent plus que les torobe en aval (45,6 contre 37,5), alors que dans la région amont où jouent le plus fortement les différenciations foncières héritées de l'histoire, cette proportion est inversée (60 contre 70). Dans ces conditions nous verrons que la migration toucouleur, si elle touche surtout les hommes jeunes, concerne autant les célibataires que les gens mariés et elle débouche très vite sur une migration de type familial.

L'évolution du travail domestique est bien différente chez les Soninke où le groupe domestique étendu, ka, est fortement structuré sous l'autorité du kagumme, du doyen. Celui-ci gère le groupe, dispose d'une autorité absolue sur les esclaves qui fournissaient autrefois une part importante de travail domestique, dispose aussi de la production des parcelles familiales collectivement exploitées, tekhore. Les hommes et les femmes disposent de parcelles individuelles (respectivement salumo et yakharinte) mais alors que les femmes dont les parcelles sont réduites ont une relative disposition de leur travail et de leur production, les hommes doivent en outre travailler sur les parcelles et sur celles des membres de la famille plus âgés avant d'exploiter leurs propres parcelles dont le produit reste toujours en outre à la disposition du Kagumme. Cette organisation très hiérarchisée du travail domestique a favorisé le maintien d'un groupe familial étendu aux prix de fortes tensions dans l'organisation familiale. Ces tensions ont été exacerbées par le départ très ra-

pide des esclaves qui a renforcé les obligations hiérarchiques de travail domestique. Ici encore cependant l'évolution va dans le sens d'une certaine individualisation qui se marque surtout par la perte du contrôle par le kagumme du travail de ses neveux, les fils de ses frères cadets,²⁸⁾ Dans ce contexte le départ des migrants, là encore imposé par la recherche des revenus monétaires et en partie contrôlé par les chefs de famille, représente aussi aux yeux des hommes jeunes domestiquement dépendants une possibilité de promotion, un moyen d'échapper au contrôle des aînés. La migration devient ici, plus que chez les Toucouleurs et naturellement que chez les Maures, un aspect majeur d'un conflit qui se développe au sein de la famille et dont l'enjeu est l'individualisation et la "libération" de la force de travail, ce qui peut justifier les aspects contradictoires des migrations Soninke - départs massifs et perpétuation conflictuelle de formes sociales d'apparence pré-marchande.

Cette rapide analyse de l'évolution des formes de travail, dépendants et domestiques, dans les différentes sociétés mauritaniennes nous a permis de montrer que la migration s'inscrit dans un processus plus général de "libération" de la force de travail qui implique toute une série de transformations économiques et sociales.

La migration est parfois l'aboutissement de ce processus - chez les Maures où elle traduit, dans la dernière phase de crise correspondant à la sécheresse récente, la paupérisation et l'expropriation de producteurs dominés sur le marché. Elle peut être

28) Pollet et Winter, La Société Soninke, (Dyabunu, Mali), Université de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1971.

aussi dans le cas des Soninke un facteur essentiel de ce processus, contribuant à dissoudre les structures des groupes domestiques dont la forte organisation hiérarchique n'avait été que partiellement transformée par la pénétration des rapports marchands et monétaires. Avant de reprendre plus profondément l'étude de la place des phénomènes migratoires dans ces différentes sociétés nous allons examiner les autres facteurs récents qui ont déterminé l'exode rural et ont contribué à l'accélérer ou à le réorienter.

2.2. La constitution d'un secteur salarié en Mauritanie

La constitution d'un secteur salarié - c'est-à-dire d'un marché national du travail - est relativement récente en Mauritanie. Il se met en place au lendemain de la seconde guerre mondiale mais ne se développe réellement que dans les années soixante avec l'implantation des industries et la formation d'un état mauritanien indépendant.

Aux lendemains de la seconde guerre mondiale l'évolution des options économiques coloniales (caractérisée par des investissements plus massifs de la métropole en particulier dans le domaine des infrastructures par l'intermédiaire d'organismes tel le FIDES et l'élaboration d'une "politique de développement"), les nouvelles implantations militaires françaises (surtout pendant la guerre d'Algérie) et le début des recherches minières favorisent un certain développement, encore très relatif, du salariat. Quoiqu'on assiste à cette même époque à un début de croissance urbaine, en particulier Atar qui connaît alors ses

heures les plus fastes, il faut remarquer que le courant migratoire qui s'accélère à cette époque reste presque totalement orienté vers le Sénégal.

Avec les premiers travaux de mise en exploitation de la MIFERMA en 1952, et surtout l'achèvement de ces travaux en 1963, la situation va changer. Le secteur moderne s'élargit progressivement avec la création de la SOMIMA en 1967 (mise en exploitation en 1971) et d'une industrie de pêche nationale facilitée par la construction du port de pêche de Nouadhibou entre 1965 et 1968. Le problème d'emploi dans ce secteur moderne est traité par ailleurs; nous nous contenterons de présenter quelques chiffres qui résument l'évolution de la situation avant la sécheresse.

Entre 1957 et 1971 ces emplois passent de 1 500 à 12 500 (dont 5 000 environ dans les mines). Quant aux emplois dans le secteur administratif ils sont au nombre de 7 500 en 1971. Il faut y ajouter l'ensemble des emplois de ce qui a été appelé le "secteur non structuré moderne" qui comprend l'ensemble des artisans et des services liés à la fonction urbaine. La seule enquête sur ce secteur, limitée à Nouakchott et datant de 1977²⁹⁾ relève 2 000 emplois dont 1 500 salariés pour cette ville et l'estime pour l'ensemble de la Mauritanie à 3 000 emplois - ce qui donnerait une indication approximative sur le nombre de salariés du secteur à cette date : environ 3 500. Le chiffre de 20 à 25 000 emplois salariés au début des années 70 doit correspondre à un ordre de grandeur convenable si l'on tient compte des emplois salariés journaliers, l'utilisation de main-d'oeuvre

29) Nihan et Jourdain, "Le secteur non structuré moderne de Nouakchott", Revue Internationale du Travail, 117, no 6, 1978.

par des tâcherons, etc...

Ce chiffre peut sembler peu élevé mais l'existence de ce marché du travail va néanmoins contribuer fortement à la réorientation des courants migratoires à l'intérieur du territoire national. Avant d'étudier cette réorientation il faut cependant dire quelques mots de cette population salariée qui connaît une évolution spécifique. Nous utiliserons à cette fin nos enquêtes menées en 1969 et 1970 à Zouérate et à Nouadhibou. Elles sont centrées sur la population ouvrière de ces deux villes mais les résultats peuvent être dans une certaine mesure extrapolés car ils soulignent justement l'importance décisive de la condition salariale.

Les migrants qui s'installent au début des années 60 et par la suite à Zouérate et à Nouadhibou sont souvent issus directement du milieu rural bien qu'un certain nombre ait déjà auparavant effectué une ou plusieurs migrations et ait eu une expérience urbaine (1/3 des ouvriers interrogés en 1969 à Zouérate et un nombre à peu près équivalent à Nouadhibou en 1970). Les salaires de ceux qui sont embauchés à ce niveau de qualification relativement bas sont faibles en dehors du petit nombre d'ouvriers expatriés (en 1968, 72% des ouvriers de MIFERMA gagnent moins de 20 000 F CFA et se partagent 1/4 de la masse salariale alors que 10% des salariés, pour la plupart des Européens, reçoivent la moitié de cette masse salariale). Leur situation matérielle par ailleurs est rendue plus difficile encore par la montée des prix dans ces centres urbains. Les analyses de budgets réalisées à Zouérate en 1968 révèlent que dans plus de la moitié des cas le solde de ces budgets est nettement négatif et que ces budgets ne sont équilibrés que grâce à des revenus annexes variés (commerce, jardinage, travaux au noir, etc...). En conséquence,

L'endettement de ces familles ouvrières atteignait plusieurs mois de salaires et jusqu'à un an. Durant toute cette période une politique rigoureuse de blocage des salaires est appliquée alors que le coût de la vie surtout après 1970 augmente rapidement. C'est une des raisons de la crise sociale qui secoue les villes minières à cette époque et se poursuit jusqu'en 1973 (relèvement très important du SMIG en 1974).

Nous avons insisté sur cet aspect de la question parce que malgré cette difficulté de la situation salariale et alors que, en un premier temps, la réponse fournie par les nouveaux ouvriers est de quitter leur emploi et d'orienter leurs migrations vers d'autres villes où ils espèrent trouver un travail plus rentable, voire de rentrer chez eux, on assiste très vite à une forte stabilisation de cette population ouvrière qui va développer d'autres types de comportements sociaux et économiques. Nous avons interprété cette évolution comme la conséquence de processus de prolétarisation qui marque une rupture (radicale dans le cas de ces entreprises minières) entre la situation antérieure, intégrant les migrations comme un moyen de satisfaire les besoins monétaires et la situation nouvelle de salariés.

Résumons d'abord les principales données concernant l'évolution de turn-over dans la société MIFERMA.

Actuellement, les taux de rotation du personnel ouvrier et maîtrise mauritanien sont extrêmement bas: ils le sont même restés pendant la guerre se situant actuellement entre 2 et 6 %. Durant les premières années par contre, l'instabilité du personnel mauritanien est très grande au point même de poser des problèmes pour le fonctionnement de l'entreprise. L'analyse des causes des départs et des licenciements à Nouadhibou entre 1966 et 1970 permet de mieux approcher la question. Les licenciements touchent

environ 1/3 des ouvriers ayant quitté l'usine (dont 8% d'essais non concluants) et les causes en restent relativement stables d'années en années (suppression et transformation de postes : 5,8%, inaptitude au travail : 4,9%, voies de fait : 2,6 %, abandon de postes : 3,9 %, absences injustifiées : 5%, fautes professionnelles : 2,8 %). Par contre les départs volontaires diminuent très fort. Il s'agit le plus souvent de non retour de congé, de démission spontanée, de départ en brousse, etc. ... Si l'on additionne ces différents mobiles en laissant à part les départs pour des raisons objectives (service militaire, santé, etc...) on s'aperçoit qu'ils jouent de moins en moins : en 1966 ils représentent 53% de l'ensemble des départs et licenciements, en 1970:28% seulement. L'évolution du turn-over correspond surtout à cette diminution des départs volontaires, secondairement à l'insertion meilleure des ouvriers dans le système industriel diminuant les fautes professionnelles.

Au départ les ouvriers MIFERMA sont des migrants à la recherche de travail; ils poursuivent en partie leurs comportements traditionnels, un certain nombre d'entre eux souhaitent rentrer régulièrement dans leur milieu d'origine ne considérant la migration que comme un phénomène temporaire. L'insatisfaction devant le niveau de salaire et les conditions de travail accentue les départs.

La prolétarianisation et l'acceptation de la condition salariale modifient ce comportement et stabilisent fortement la population ouvrière. C'est un processus complexe qui n'est pas sans relations avec l'endettement initial de la population ouvrière : on doit rester au travail pour régler ses dettes. Un autre aspect de ce processus de prolétarianisation est la promotion professionnelle, résultat de l'acquisition d'une qualification professionnelle et de la politique de mauritanisation qui s'est surtout accentuée

après la nationalisation de MIFERMA en 1973.

Tab. 7: Evolution du Turn-over des ouvriers MIFERMA selon la catégorie professionnelle.

Catégories professionnelles	Zouérate		Nouadhibou	
	1964	1970	1963	1970
S 1	115 %	nd	73 %	24 %
S 2	62 %	nd	70 %	7 %
S 3	67 %	nd	64 %	12 %
S 4	51 %	nd	55 %	11 %
S 5	41 %	nd	56 %	15 %
S 6	25 %	nd	42 %	10 %
H C	7 %	nd	48 %	20 %
Total ouvriers	56	10,5	61	10,5

Source : Enquête P. Bonte, 1969-70

Parallèlement une série d'avantages a été obtenue ou élargie, en particulier au niveau du logement, contribuant à stabiliser la population ouvrière : beaucoup de comportements, au niveau de la consommation par exemple, se sont modifiés (ces aspects seront repris au chapitre 4). Enfin ces ouvriers du secteur minier ont pris conscience progressivement du fait qu'ils constituent un groupe ayant des caractéristiques et des intérêts spécifiques, le tournant se situant durant les luttes sociales qui prirent

une certaine ampleur entre 1968 et 1971. Des évènements plus récents comme la grève de mars 1980, à Nouadhibou, très largement suivie malgré les clivages politiques et ethniques réels qui existent dans la population ouvrière, montrent la conscience très forte qu'elle a de l'existence d'intérêts communs.

Tab. 8 : Evolution de la répartition des ouvriers MIFERMA et SNIM selon la catégorie professionnelle

	Zouérate			Nouadhibou		
	1964	1970	1980	1964	1970	1980
S 1	7,1	2,1	1,3	28,3	4,3	-
S 2	25,7	15,8	13,4	14,6	28,4	15,6
S 3	16,5	24,8	13,6	19,4	19,8	19,0
S 4	16,4	16,5	22,9	13,0	16,3	26,0
S 5	15,4	20,5	22,9	12,8	17,1	21,2
S 6	11,7	14,1	14,2	9,2	10,8	17,8
H C	7,5	6,2	10,3	1,7	3,4	3,6
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Nbre maîtr. maur.	22	170	769	39	157	414

1) Nbre maîtr. maur. = Nombre maîtrises mauritaniens

Source : Enquête P. Bonte, 1969 - 70; Information SNIM

La constitution et la stabilisation d'un secteur moderne d'emplois salariés en Mauritanie entre 1960 et 1970 a des conséquences importantes sur l'évolution des courants migratoires.

Elle entraîne tout d'abord une deuxième vague d'urbanisation qui s'oriente essentiellement vers les nouveaux centres urbains où sont localisés ces emplois, Nouakchott, Nouadhibou et Zouérate, un peu plus tard Akjoujt. La population urbaine passe ainsi de 90 000 en 1961 à 150/180 000 vers 1971 (dont 35/40 000 pour Nouakchott, environ 20 000 à Nouadhibou et 15/20 000 à Zouérate). Cette croissance s'est effectuée en partie par un transfert de populations déjà urbanisées. Certains ouvriers des entreprises minières avaient déjà une qualification antérieure acquise en milieu urbain et se sont dirigés vers Nouadhibou ou Zouérate à la recherche d'un emploi mieux rémunéré. C'est ce qui explique le nombre important d'habitants de ces deux villes ayant déjà fait lors de nos enquêtes de 1969-1970 un séjour en ville antérieurement (20% des adultes à Zouérate, 30% à Nouadhibou, bon nombre d'entre eux étaient en particulier passés par Dakar). En outre, il y a eu un transfert important de la population d'Atar, centre économique actif durant la période coloniale, où la création d'une base militaire française importante avait entraîné un certain développement du salariat. Après 1960 la ville périclita rapidement et les éléments les plus actifs se dirigent vers Zouérate, Nouadhibou ou Nouakchott.

La constitution de ce secteur moderne a aussi pour conséquence de réorienter les courants migratoires, presque exclusivement dirigés vers le Sénégal jusqu'alors, dans le cadre du territoire national impliquant de ce fait une réorganisation de l'espace national. Un certain nombre des habitants de ces villes nouvelles sont d'ailleurs des migrants antérieurement installés au

Sénégal qui viennent avec l'espoir de trouver un meilleur emploi ou d'utiliser leur qualification acquise dans des conditions de moindre concurrence que des centres urbains sénégalais. L'exode rural, au lieu de s'orienter vers le Sénégal exclusivement, va aussi se développer en direction des villes nouvelles : le peuplement de ces villes provient d'ailleurs initialement des régions déjà touchées par l'exode rural durant la période antérieure. Ainsi la population de Nouadhibou en 1970 outre le groupe d'origine locale et les originaires de l'Adrar provient des Maures du Trarza (13%) et Brakna (13,5%), des Haratine de ces mêmes régions (10%), du pays toucouleurs mauritanien et sénégalais, etc ...

Dans le Nord, là où s'implantent les villes minières, l'exode rural va être particulièrement sensible et se manifester par un regroupement massif des populations pastorales et nomades dans ces villes. La population de Zouérate est ainsi constituée à 75% d'originaires de l'Adrar et du Tiris en 1969, ils constituent 13% de la population de Nouadhibou et l'essentiel du peuplement d'Akjoujt. Ce départ rapide de la majorité de la population active porte un coup sérieux à l'économie pastorale et aux palmeraies et va avoir un aspect cumulatif aboutissant à un dépeuplement marqué de toute cette région qui comprend sans doute actuellement plus d'habitants installés définitivement à l'extérieur que de personnes restées en place.

Il est une troisième conséquence de la constitution de ce secteur salarié moderne sur les migrations : l'effet de la masse salariale largement redistribuée. Les villes nouvelles vont devenir des centres d'attraction pour de nombreux migrants à la recherche de travail certes mais venant aussi solliciter les parents ou membres de la communauté (tribu ou village) qui ont eux déjà obtenu un emploi. C'est plus particulièrement le cas

chez les Maures où la redistribution économique s'effectue plus dans le milieu urbain lui-même que par des envois d'argent au lieu d'origine. Nous reviendrons sur ces questions dans les paragraphes qui suivent, soulignons cependant pour conclure un dernier point : l'importance pour la détermination des courants migratoires de ces modèles nouveaux de vie urbaine ou de travail salarié plus proche que ceux observables au Sénégal et qui apparaissent beaucoup plus comme une alternative définitive (et non plus simplement une source de revenus monétaire) aux modes de vie ruraux.

2.3. La sécheresse des années soixante-dix et l'explosion migratoire

Nous avons plusieurs fois évoqué le rôle des sécheresses à l'origine des crises économiques et sociales que connaît la Mauritanie à l'époque coloniale. La sécheresse qui débute à la fin des années soixante et prend une amplitude toute particulière en 1972-1973 apparaît à nouveau comme le facteur de déclenchement d'une crise dont les causes réelles ne sont pas le moins du monde climatiques. Un aspect majeur de cette crise est l'accélération des mouvements migratoires et de l'exode rural, le caractère massif des déplacements de population, la transformation des modes de vie.

Notre but n'est pas ici de présenter une analyse approfondie de la sécheresse et de la crise. Il nous semble que cette analyse peut s'insérer dans le cadre général précédemment présenté. Immédiatement la sécheresse a pour conséquence d'accentuer les besoins monétaires et de rendre difficile leur satisfaction : le

prix des produits alimentaires grimpe vertigineusement alors que en un premier temps du moins, ceux du bétail diminuent. C'est tout autant le manque d'argent et de moyens pour se procurer de la nourriture que le manque de pâturages ou d'eau, les difficultés agricoles, qui provoquent une accélération de l'exode rural. Cependant, la crise est aussi plus grave, plus profonde que toutes celles qui l'ont précédée, révélant ainsi la profondeur des transformateurs de la société mauritanienne. Ce sont non seulement les moyens de production qui sont touchés, détruits en grande quantité, s'agissant du bétail, mais aussi les cadres sociaux de la production. Dans l'élevage les producteurs n'ont pas la capacité de reconstituer leurs troupeaux sinon dans le cadre du travail salarié, les terres cultivées sont parfois abandonnées depuis des années, les tentatives d'adaptation de la production agricole en créant des périmètres irrigués pour des raisons complexes d'organisation de travail agricole et de statut foncier. Cela signifie que les transformations subies par les sociétés mauritaniennes les ont amené à un point de rupture où elles doivent globalement se réorganiser pour survivre (le problème étant dès lors la modalité de cette réorganisation). Mais il y a plus grave encore, la sécheresse et la crise remettent aussi en question les possibilités de cette réorganisation : c'est l'environnement lui-même qui est atteint et qu'il faut préserver car il est menacé autant d'ailleurs par le développement inconsidéré de l'exploitation humaine que par des causes naturelles. Le travail effectué au Guidimakha (War and Want, 1977) prouve en effet que la végétation, dans de nombreux secteurs, après s'être adaptée à la sécheresse (sélection de certaines espèces) est largement intacte et de fait le service de l'élevage a localement repéré plusieurs zones de pâturages intacts parce que non utili-

sés par le bétail (manque d'eau). De même, les sols de diéri qui ont été peu exploités, le recul étant d'ailleurs antérieur à la sécheresse et lié aux difficultés de mobilisation de travail agricole (voir 2.6.2), sont préservés alors que le walo et fondé, du fait de nouveaux défrichements, des abattages d'arbres, sont dégradés.

Dans ce contexte général, la mobilité de population touchée est considérablement accentuée. Pour les éleveurs cette mobilité s'est d'abord manifestée comme une réponse adaptative à la sécheresse. Hervouet (1976) a le plus précisément étudié l'allongement des parcours, la modification des routes de transhumance dans les différents groupes pastoraux du centre sud mauritanien. Dans l'Est du pays les difficultés climatiques de l'année 1979 ont suscité un exode général des éleveurs vers le Sud au Guidimakha mauritanien mais aussi au Mali.

La sécheresse s'est cependant pour l'essentiel traduite par la sédentarisation à une grande échelle des éleveurs mauritaniens. Nous étudierons plus en détail ce phénomène au paragraphe 3.2. car c'est un processus complexe, tout à fait différent de l'exode rural, qui implique une transformation profonde des modes de vie mais qui n'est pas forcément incompatible avec la perpétuation de l'élevage ou naturellement avec celui de l'agriculture. Dans un certain nombre de cas, la sédentarisation s'est d'ailleurs produite sur les terres de culture ou avec la volonté d'avoir accès à la terre. C'est le cas très souvent des haratine et de certains groupes peuls mais le mouvement concerne aussi les anciens éleveurs bidan. Ici la sédentarisation agricole correspond aussi aux difficultés croissantes qu'éprouvent les bidan à obtenir des céréales de leurs anciens dépendants. Une autre forme de sédentarisation est la fixation des éleveurs sur les points d'eau qu'ils fréquen-

taient habituellement formant parfois des concentrations importantes. Ce type de sédentarisation mène directement à la migration lorsque l'élevage ne peut être maintenu. Enfin dans un certain nombre de cas la sédentarisation s'est effectuée directement sous forme de migration, comme exode rural. Ces trois modes de sédentarisation ont été pratiqués par les éleveurs en fonction des circonstances locales et on peut les trouver simultanément dans un même groupe.^{29a)} Dans la région du lac R'Kiz on a pu ainsi étudier les modifications de l'habitat de plusieurs tribus maures en 1972, c'est-à-dire leur réaction immédiate à la sécheresse.

Tab. 9 : Modification de l'habitat des tribus maures en 1972

Lieux	Idablhacen		Idaw'ali		Tadjahanet	
	1972	Avant	1972	Avant	1972	Avant
Lac R'Kiz	12,8 %	62,5%	62,2%	97,2 %	18,1%	63,7%
Puits	52,5 %	30,0%	14,0%	1,1 %	46,3%	29,2%
Chemama	6,1 %	2,6%	1,0%	-	6,3%	2,5%
Villes R-I-M	8,7 %	0,8%	6,8%	0,1 %	7,9%	0,7%
Villes Sénégal	18,0 %	4,0%	15,0%	1,3 %	19,7%	3,8%
Autres	1,9 %	0,1%	-	-	1,7%	0,1%
Total popula- tion	2 360 ¹⁾	12 887	193 ¹⁾	2 349	3 085	20 191

1) Chefs de tente
Source : Santoir 1973

29a) Santoir, 1973

Les observations ont été faites au mois de mars 1972. Il s'agit de tribus agro-pastorales cultivant les bords du Lac R'Kiz après la décrue. Le lac non inondé n'était pas cultivable cette année. Selon l'importance respective de l'agriculture (et sa localisation, au R'Kiz ou au Chemama) et de l'élevage, les groupes se sont fixés sur leurs terres de culture (qui constituaient aussi des pâturages de saison sèche), sur les puits (les installations sont particulièrement massives) ou dans les villes (plus du quart ont choisi cette solution immédiatement, il est vrai, qu'il s'agit de tribus situées dans une zone connaissant traditionnellement des migrations vers le Sénégal).

La sécheresse et la crise ont aussi pour effet de susciter une troisième vague de peuplement des villes mauritaniennes, le taux de population urbaine après 1971 connaît une croissance spectaculaire. En 1977, (recensement), la population urbaine est estimée à 300 000, c'est-à-dire qu'elle a doublé en 5 ans environ. La croissance la plus spectaculaire est celle de Nouakchott qui compte 134 704 habitants, elle a certainement plus que doublé dans la seule année 1972-1973 et connu une croissance tout aussi rapide en 1974. Cependant pratiquement toutes les villes ont vu leur population augmenter, cette attraction se justifiant en particulier par le fait que les secours alimentaires ont été et restent presque exclusivement distribués dans les villes.

Du fait de la sécheresse l'exode rural vers les villes a concerné des familles entières et non plus une majorité de migrants à la recherche de travail (population masculine adulte). Cette tendance s'est, semble-t-il, ralentie après les plus fortes années de sécheresse et le sex-ratio des courants migratoires, tels qu'ils ont été appréciés lors des recensements de 1977 (voir l'analyse dans RAMS - Rapport Démographique). On peut dis-

tinguer plusieurs cas :

- Nouâdhibou est resté un centre vers lequel se dirigent uniquement des migrants à la recherche de travail. Le sex-ratio des migrants est toujours élevé (194 hommes pour 100 femmes en 1969-71 et 173 en 1976). Le caractère excentré de la ville et la faible population pastorale n'ont pas provoqué ici un exode rural lié directement à la sécheresse.

- Nouakchott et Zouérate sont deux centres importants pour les migrations de travail mais attirent aussi des migrants chassés par la sécheresse. Une fois passé le moment le plus dur de la crise le sex-ratio remonte à des taux plus élevés (Zouérate 135 en 1972/73, 188 en 1976, Nouakchott 126 en 1972/73 et 170 en 1976).

- Dans les centres où ne se produisent pas de migrations de travail, le sex-ratio de migrants ne change pas durant toute cette période, à Kiffa il est de 86 en 1972/73 et 77 en 1976, à Boutilimit de 86 en 1972/73 et 93 en 1976, à Tidjikja de 107 en 1972/73 et de 106 en 1976. Il semble même dans les deux premiers cas que les migrants s'installent en famille dans ces villes, les hommes partant ensuite à la recherche de travail.

- Enfin, il est quelques cas aberrants qui s'expliquent par les conditions locales, les chantiers de la Mendes expliquent le déséquilibre constaté à Aleg après 1974 (199 en 1975) de même que la guerre justifie les migrations masculines massives vers Atar (124 en 1972-1973 et 316 en 1976).

L'origine des migrants de cette troisième vague de peuplement des villes est aussi beaucoup plus variée. Jusqu'alors les migrations provenaient pour l'essentiel de certaines zones traditionnellement concernées par les migrations et du milieu régional des villes (Atar, Trarza). Toutes les régions de la Mauritanie sont maintenant concernées par la migration. L'attraction

des courants migratoires à l'intérieur de l'espace national est attestée par l'implantation importante à Nouakchott de natifs des Hodh. Les habitants de la rive droite du Sénégal renversant leurs mouvements habituels tendent de leur côté à se diriger en priorité vers les villes mauritaniennes et non plus vers le Sénégal. De par l'ampleur des mouvements de populations qu'elle entraîne la crise récente (est-elle d'ailleurs terminée?) provoquée par la sécheresse achève le processus de "libération" de la force de travail que nous avons étudié au paragraphe 2.1. et souligne la dominance des formes de production marchande. Comme nous le soulignons déjà au début de ce paragraphe, la crise prend un caractère aigu parce qu'elle rend compte aussi de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les sociétés rurales mauritaniennes de continuer à se reproduire dans le cadre de la "double dépendance" et les effets dramatiques sur les facteurs environnementaux, matériels, humains de la production. Les manifestations actuelles de la crise permettent d'ailleurs de préciser certains points de l'analyse historique que nous avons faite de ces transformations sociales.

Ainsi la nette augmentation de prix de bétail de 1974 nous semble un phénomène très intéressant si on le rapproche du développement parallèle du salariat dans l'élevage (la constitution par les fonctionnaires, les commerçants de troupeaux importants gardés par des bergers salariés a été le principal facteur de reconstitution, partielle, du troupeau). Ce fait souligne bien qu'un des facteurs du blocage de la situation antérieure était la dévalorisation des prix du travail et de ses produits. Il n'est que plus important de noter que cette revalorisation s'effectue dans un contexte social qui privilégie les rapports marchands

et monétaires, au profit surtout de la catégorie sociale qui maîtrise ces rapports et non au profit des éleveurs qui passent de la situation de dominé sur le marché à celle de salarié ne disposant que de leur force de travail (c'est-à-dire à une nouvelle forme de domination dans le cadre de ces rapports marchands).

La crise actuelle révèle aussi clairement l'incapacité des producteurs à réaliser des investissements qui leur permettraient d'améliorer leur production, d'augmenter la productivité de leur travail, les difficultés éprouvées par les projets qui ont tenté d'apporter des réponses à la crise, du moins de garantir la couverture des besoins alimentaires en témoignent.

Qu'il s'agisse des périmètres irrigués, de ceux réalisés sur financement public comme des périmètres villageois, de la fourniture de produits alimentaires aux animaux, etc ..., se pose immédiatement la question de l'inexistence des capacités d'investissement local ou lorsqu'elles existent (par exemple les rentrées de la migration) de leur rentabilité étant donné les prix de vente des produits. Ici encore les difficultés insurmontables qui se présentent à l'investissement paysan risquent de laisser la place disponible pour des investissements privés dans les quelques secteurs où la rentabilisation est possible (maraîchage, fruits, etc...).

Enfin, la crise a contribué à renforcer le pouvoir économique et politique de la catégorie sociale qui domine le marché local; parfois même elle a été l'occasion du renforcement de ses capacités d'accumulation (spéculation sur les produits commercialisés y compris les produits alimentaires).

Aussi la sécheresse et la crise, les mouvements de populations de grande amplitude qu'elles ont déclenchés, marquent l'ineluctabilité de transformations profondes de la société maurita-

nienne. Le problème est bien sûr de savoir si ces transformations tendanciennes se réaliseront spontanément avec tous les risques de crise grave que cela comporte (paupérisation accrue et famines, mouvements anarchiques de population, développement spéculatif des investissements privés, destruction de l'environnement) ou si, au contraire, ces transformations peuvent être orientées, maîtrisées; mais cette dernière hypothèse n'est-elle pas justement celle du planificateur?

2.4. Effets des politiques sur les migrations

La Mauritanie indépendante depuis 1960 dispose des moyens de mener une politique nationale autonome. Les options politiques et économiques qui ont été prises depuis et dans les divers secteurs administratifs, les politiques spécifiques qui ont été suivies deviennent, désormais des facteurs importants (sinon décisifs car d'autres aspects de la dépendance subsistent, en particulier dans le domaine de l'économie par ailleurs continuent à jouer les mécanismes de transformation économiques et sociales hérités de l'époque coloniale) des transformations économiques et sociales de la société mauritanienne. Il est naturellement difficile dans le cadre d'un tel rapport de présenter un bilan d'ensemble des effets de ces politiques sur les migrations, d'autant que ces effets sont le plus souvent indirects. Nous nous en tiendrons donc à quelques points importants.

Ces options s'exercent de manière globalisante à travers les trois plans qui ont été élaborés et appliqués en Mauritanie. Celles prises au moment de l'élaboration du 1er plan (1963-1966)

ont été particulièrement importantes pour l'évolution du secteur rural, essentiellement par leurs effets négatifs. Les choix de développement qui sont faits à cette époque reposent sur une vision très pessimiste de l'avenir du secteur rural (ils insistent sur les limites introduites par le milieu, les faibles ressources humaines, l'incapacité de réaliser une réelle augmentation de la production de ce secteur) et par contre sur une vision très optimiste des retombées possibles des investissements réalisés dans le secteur minier pour développer l'économie mauritanienne. La politique de ce second point ne nous concerne pas ici.³⁰⁾ La première analyse se traduit par des investissements publics extrêmement réduits dans ce secteur rural, et souvent très coûteux : les projets de développement sont en petit nombre, l'encadrement négligé, certaines structures mises en place à l'époque coloniale périclitent, en outre alors même que la part des investissements prévus dans le secteur rural ne représentait que 8,6 % des investissements totaux, seuls 77% de ces investissements auront été effectivement réalisés au moment du bilan. Les crédits budgétaires affectés à ce secteur passeront de 7% du budget total en 1960 à 4% en 1969.

Il n'est pas sûr qu'une planification autrement conçue ait pu renverser la tendance à la dégradation du secteur rural, il est clair cependant que la politique de "laissez-faire" et le relatif abandon d'un secteur qui regroupait pourtant encore la majorité de la population mauritanienne, ne pouvait qu'accentuer cette tendance. Le manque d'infrastructures, de dispensaires, d'écoles, accentuait la disparité entre le milieu urbain et le milieu rural; le manque de politique de prix, de commercialisation et de stockage laissait la place libre aux mécanismes de domination du marché; la non amélioration, voire la dégradation des

30) Voir Bonte, P., "Multinational Corporations and National Development : MIFERMA and Mauritania," Review of African Political Economy, 2, 1975, 89-109.

facteurs de production, les rendaient plus fragile à une crise telle celle introduite par la sécheresse. L'accélération des processus migratoires durant toute cette période apparaît donc aussi comme le résultat des options politiques définies au niveau national.

A l'heure du bilan, les réflexions soulignent d'ailleurs le danger. Au terme de la mission BIRD effectuée en 1971, l'expert R.P. Westebbe écrit aussi:

By the end of the first plan, it was clear that despite the high hopes attached to the dramatic growth of the modern sector, the basic problem of raising the standard of living of the bulk of the population was not being solved. Although a great deal of money had been spent on highly capital-intensive and relatively small hydro-agricultural works, the results obtained did not in retrospect, in most cases, warrant the investments made. Too little emphasis had been placed on returns from investments that little affected the bulk of the rural population.

In part the planners did not know enough about the ecological possibilities of traditional livestock and crop agriculture and, in part, they placed excessive reliance on the stimulative effects of infrastructure investments. In addition the basic studies that must be the foundation of any long term effort to transform the economy and social structure have yet, in most cases, to be accomplished. In short, the country seemed to be in a vicious economic circle. 31)

Les second (1970-1973) et troisième plans (1976-1980) tenteront certes de corriger cette orientation et la part des investissements qu'ils prévoient dans le secteur rural s'élève

31) Westebbe, R.P., The Economy of Mauritania, Praeger, New York, 1971

respectivement à 13,9% et 18,6% mais les difficultés apparurent d'autant plus difficiles à surmonter que les effets de la sécheresse vont se faire sentir au début des années soixante-dix et mobiliser les moyens dans les programmes d'aide d'urgence qui s'imposaient. La valorisation du secteur rural reste d'ailleurs toujours un peu ambiguë, ainsi dans le domaine de l'emploi où la priorité reste le développement de l'emploi dans le secteur moderne. Les moyens - faute d'études? - ne sont pas toujours définis oscillant entre des finalités à court terme - réduire le déficit alimentaire - et d'autres aux visées plus lointaines - améliorer l'élevage et la productivité de travail pastoral en développant les cultures fourragères et l'embouche. Bref, les difficultés continuent et même s'accroissent. Un indice parmi d'autres de cette dégradation, la diminution de la part relative du PIB dans la population rurale par rapport à l'ensemble.

Tab. 10 : Indice PIB Population totale et PIB Population rurale

Année	Population totale	Population rurale
1968	100 %	48,5 %
1970	100 %	42,0 %
1972	100 %	35,0 %
1973	100 %	30,0 %

Source : Tableau reconstitué de sources diverses

Dans ces conditions l'exode rural ne peut que s'accroître même hors des contraintes immédiates de la sécheresse. Le plan de redressement proposé en Septembre 1978 par le nouveau régime jette à nouveau un cri d'alarme devant la situation préoccupante du secteur rural en "dégradation constante" au point que ce secteur qui fournissait 60% du PIB dans les années 60 n'en fournit plus que 20% en 1978, c'est-à-dire se trouve totalement marginalisé dans l'économie mauritanienne.

Une réflexion critique plus complète s'imposerait s'agissant de ce genre de problèmes. Qu'il nous suffise de souligner l'importance de ce facteur politique dans un contexte où la proportion des investissements publics dans les capacités globales de financement du développement est considérable. D'autres aspects des options politiques nationales ont aussi des répercussions sur les migrations; nous nous contenterons de quelques réflexions à ce propos car ils sont plus particulièrement abordés dans d'autres études du projet RAMS.

1. Politique scolaire : l'effort en ce domaine a été d'autant plus considérable que le point de départ était très bas. On passe ainsi d'un taux de scolarisation de 2,5% en 1950 à 7,3% au moment de l'indépendance et à 18% en 1976. Cependant la politique scolaire connaît en Mauritanie les problèmes communs aux pays en voie de développement : la difficulté de concilier l'élargissement de la scolarité avec le maintien de la qualité et du niveau de l'enseignement, le décalage entre le contenu de cet enseignement et les réalités culturelles et économiques du pays; s'y ajoutent les difficultés spécifiques, la question du multilinguisme, le coût de l'enseignement en partie lié à l'option bilingue arabe-français, etc.

La politique scolaire a eu un double effet sur les mouvements

migratoires. D'une part, l'enseignement primaire tend à être concentré dans les centres urbains ou sédentaires, quant à l'enseignement secondaire, il est implanté seulement dans les villes, contribuant au déplacement de familles ayant des enfants scolarisés vers ces centres urbains (c'est par exemple l'une des principales raisons avancées par les familles adraraises qui s'installent à Atar). D'autre part les jeunes scolarisés dans leur immense majorité continuent à chercher du travail dans ces mêmes villes où ils ont la possibilité de trouver un emploi correspondant à leurs aspirations. De ce double point de vue, la politique scolaire a constitué un facteur important de la migration.

2. Infrastructure et urbanisme : de manière générale, la politique de développement des réseaux de communication est un facteur qui contribue à l'orientation de courants migratoires. L'héritage colonial en ce domaine était très mince et la Mauritanie a eu à construire les bases d'un réseau de communication desservant le territoire national. Du point de vue du développement et de l'orientation des migrations c'est le début de construction d'un réseau routier qui nous semble le plus important. La route Rosso-Akjoujt permettant par ailleurs de joindre facilement Atar, et surtout l'axe Ouest-Est joignant Nouakchott à Nema ont contribué à désenclaver certaines régions et ont permis aux migrants des régions orientales (autrefois orientées vers la Vallée du Fleuve et le Sénégal ou vers le Mali) de se diriger vers Nouakchott. Nous étudierons dans la troisième partie (3.4.) l'influence de ces axes de communication sur les migrations.

Les investissements d'urbanisme, et plus généralement les investissements correspondant à l'aménagement de la fonction urbaine, ont été d'autant plus importants en Mauritanie que le nouvel état indépendant a eu à construire de toute pièce une

capitale. Ils se répartissent comme suit :

Tab. 11 : Les investissements d'urbanisme

	1963 - 1966	1970 - 1977
Nouakchott	3 207	6 277
Autres villes	4 269	3 620
Total	7 476	9 897

Source : voir référence note 32, passim

La tendance à privilégier les investissements à Nouakchott même s'accroît donc malgré les nécessités initiales d'investir pour construire ex nihilo la capitale.

L'importance de ces investissements publics urbains est double. D'une part ces réalisations ont contribué à élargir le marché urbain de l'emploi et à attirer les migrations de travail. D'autre part ils renforcent l'importance du secteur urbain et moderne dans la politique économique de l'Etat et orientent le modèle de comportement des migrants.³²⁾

32) Voir sur ces différents points communs aux pays du Sahel, Urban Growth and Economic Development in the Sahel, World Bank Staff Working Paper, n° 315, Janvier 1978.

2.5. Circonstances et effets de la migration dans la société Maure

Après avoir longuement étudié les facteurs historiques ou contemporains qui déterminent les migrations nous allons, dans les deux derniers paragraphes de ce chapitre, déplacer l'analyse et nous préoccuper plus spécialement des circonstances de la migration dans les différentes sociétés mauritaniennes et les effets qu'ont sur l'évolution de ces sociétés le développement des processus migratoires. Il s'agira donc dans chaque cas (nous nous limiterons en fait aux Maures, aux Toucouleurs et aux Soninke) de répondre à deux séries de questions :

- Comment s'effectuent les migrations? Qui part? Dans quelle circonstance? Pour quels motifs immédiats? Comment est localisé le migrant dans les structures économiques et sociales?

- Quelles conséquences a le développement des migrations? Quelles sont les retombées économiques de la migration? Quels effets sur l'organisation du travail? sur l'organisation domestique? sur les modes de propriétés? sur les formes de circulation des biens? sur la consommation? Quelles sont ses conséquences sur l'organisation sociale, la parenté, le mariage? sur l'organisation politique?

Ce vaste programme ne sera que partiellement rempli. Il manque en effet les études précises qui permettraient seules de répondre à ces questions. Nous avons tenté de rassembler la documentation, de la compléter par les observations de terrain. Nous n'avons pas hésité parfois à nous référer à des études sur des sociétés voisines. Sur certains points les lacunes subsistent, il faut s'en accommoder, quitte à programmer rapidement les études qui permettront de les réduire.

En ce qui concerne les migrations dans la société maure, nous avons pu utiliser les données recueillies au cours de notre étude sur l'Adrar en 1970-1971 et d'autres travaux menés dans le Sud à proximité de la vallée du Fleuve à peu près à la même époque. Il manque des analyses effectuées après la sécheresse qui a profondément modifié ces données.

Dans l'Adrar les migrations sont relativement anciennes et ont pris beaucoup d'ampleur avec la création des villes minières du Nord. Les Maures appellent tenusu le migrant. Ce terme imagé désigne le bétail errant ayant fuit le troupeau au pâturage et cherchant seul sa nourriture. C'est un individu en rupture potentielle avec la société, souvent très jeune: il circule entre les différents lieux où il peut trouver du travail (vivant chez des parents ou des membres de la tribu) et en campement d'origine. Dans l'échantillon étudié, chez les Awled Qaylan, ces jeunes migrants, interviewés dans les campements où ils étaient de retour, faisaient preuve d'une grande mobilité ayant effectué de très nombreux voyages dans les villes mauritaniennes.

Ces voyages sont souvent de durée limitée mais peuvent aussi durer plusieurs mois:

Moins d'une semaine	48
Moins d'un mois	41
2 à 6 Mois	30
7 à 12 mois	14
Plus d'un an	12

La rupture qui intervient, lors du premier voyage ou ultérieurement, est souvent brutale. Le jeune tenusu commence à chercher du travail; parfois le berger abandonne ses troupeaux en passant à proximité des villes. Ensuite, les retours sont tou-

jours provisoires et précaires, bien qu'un certain nombre de migrants interrogés manifestent le désir de retourner en brousse et la plupart d'investir leurs gains dans le milieu traditionnel.

Tab. 12 : Déplacements des jeunes non-migrants (échantillon Adrar 1969-70)

Nombre de voyages	Voyages à			
	Zouérate	Nouadhibou	Akjoujt	Nouakchott
1 voyage	10	8	14	15
2 à 4	20	17	7	4
5 à 9	7	6	1	3
10 et plus	7	2	2	2
plusieurs	12	7	2	2
jamais	4	20	34	36
Total	60	60	60	60

(L'échantillon était de 60 personnes)

Source : Enquête personnelle, Adrar, 1969-70

Une fois installé en ville et ayant trouvé du travail le migrant fait très souvent venir sa famille, conjoint et enfants s'il est marié, les ascendants, germains ou collatéraux s'il est célibataire et soutien de famille. Les observations faites dans les villes d'accueil montrent que l'installation familiale est beaucoup plus répandue que dans le cas des sociétés négro-afri-

caines : aussi, si chez les Awled Qaylan on trouve une majorité de jeunes migrants, ils existent néanmoins dans toutes les classes d'âge :

16 - 20 ans	17%	de la classe d'âge ayant migré
21 - 25 ans	25%	"
26 - 30 ans	34%	"
31 - 35 ans	25%	"
36 - 40 ans	17,5%	"
41 - 45 ans	15 %	"
46 - 50 ans	11%	"
51 - 55 ans	9%	"

Ces pourcentages seraient plus considérables encore si l'on ne considérait que les seuls hommes. La population restée en brousse vieillit nettement, les campements sont souvent occupés par des femmes et des vieillards. A cette époque, avant la sécheresse, les tendances à la sédentarisation s'accroissaient de ce fait. Ils achetaient palmiers et maisons manquant cependant de main-d'oeuvre pour l'entretien des palmeraies.

Cependant le nombre de migrants variait fortement en fonction des tribus et des groupes de statut. Nous avons pu calculer plus précisément le pourcentage, population migrant à Zouérate et à Nouadhibou/population totale, dans un certain nombre de tribus de l'Adrar :

Awled Akchar - Awled ammoni	30,0 %
Rgibat	16,5 %
Awled Qaylan	15,0 %
Smasid	12,5 %
Teyzega	10,0 %
Amgarij	8,0 %
Torchane	6,5 %
Idcishelli	5,0 %
Awled shaykh Muhammed Fadel	5,0 %

Ces migrations affectent surtout les tribus guerrières et politiquement dominantes, qui, dans l'Adrar, ont été très touchées par la disparition des guerres et de leur emploi comme supplétifs des troupes coloniales; par contre, les tribus zenaga à l'économie diversifiée (palmeraies, agricultures, élevage) quittaient peu leur milieu d'origine. Les migrations Smasid sont essentiellement commerciales.

Ces différents traits :

1. Migrations non exclusives de populations jeunes
2. Facilité de la migration familiale
3. Grande mobilité
4. Diversité des situations économiques, sociologiques, géographiques et de l'importance de la migration
5. Diversité des finalités de la migration (travail, commerce, religion)

se retrouvent dans d'autres études menées sur la société maure à cette époque, dans les années soixante.

Dans la région du fleuve nous avons vu que les migrations de travail étaient aussi dans la société maure assez anciennes (voir 1.4.), qu'elles avaient d'abord concernées en priorité les haratine et les habitants du Sud de Trarza mais que, au début des années soixante-dix, elles s'élargissaient, concernant toutes les catégories sociales et touchant de nouvelles régions (R'Kiz, Gorgol, etc). D'après l'enquête effectuée par Santoir (1975), 16% de la population active masculine maure de la région du fleuve part en migration, ce pourcentage atteint jusqu'à 36% dans certaines fractions de haratine de la rive gauche. Cependant, de fortes disparités existent en fonction de la situation dans laquelle se trouvent les familles et les fractions. Aussi 8,4% de la po-

population hartaniya totale du département de Keur Macène sont émigrés alors que le pourcentage n'est que de 0,9 % à R'Kiz où les activités agricoles sont plus importantes. Les hassan sont plus touchés que les zawaya (20% de la population active masculine chez les premiers, 16,7% chez les seconds). La nature de la migration détermine aussi des différences sensibles. L'orientation commerciale des migrations des zawaya leur permet des gains appréciables et perpétue les rapports sociaux dans le milieu d'origine, en particulier les rapports serviles, 5,6 % des 'abid migrent dans cette catégorie alors que la proportion atteint 47,2 % chez les hassan qui maintiennent plus difficilement leur autorité sur le dépendant.

Ces variations nous semblent tenir au fait que la migration n'est pas pour les Maures, au même titre que pour les Toucouleurs et surtout les Soninke, la seule source de revenu monétaire. La vente des céréales, de bétail, le commerce, le transport etc... sont d'autres possibilités ouvertes pour se procurer de l'argent. Contrairement à ce que nous avons observés au Nord où l'attrait des emplois salariés stables et les difficultés de la production locale avaient rapidement entraîné le déplacement des familles, ici la migration est encore très fortement orientée vers le Sénégal - est très individuelle, elle est le fait des hommes jeunes, célibataires. On retrouve certes la caractéristique de mobilité - 80% de migrants maures dans la banlieue de Dakar se déplacent régulièrement (contre 30 % de Toucouleurs)³³⁾ surtout les jeunes bidan, les haratine sont plus stables et tendent plus à se déplacer.

33) Vernière, M., Volontarisme d'état et spontanéité populaire de l'urbanisation du Tiers Monde - Formation et Evolution des banlieues dakaroises : le cas de Daoudane-Pikine, Thèse EPHE, Paris, 1973.

familialement. La mobilité joue donc ici dans le sens d'une instabilité des migrants, analogues à celle du tenusu adrarois mais sans fixation car la migration n'est pas considérée comme définitive, n'aboutit pas à la prolétarianisation.

Avec la sécheresse tout cela évolue fortement dans la mesure où l'on passe d'une migration volontaire, s'inscrivant comme une alternative dans les comportements économiques et sociaux, à une migration "contrainte" puisqu'elle représente la seule possibilité de survie en certains cas. Toutes les régions sont alors concernées - plus exactement toutes les zones sahéliennes du Trarza au Hodh - et toutes les catégories sociales; le plus souvent la migration est familiale, soit que toute la famille vienne s'installer en ville, littéralement plante sa tente en ville comme cela s'est passé à Nouakchott en 1973 et 1974, soit que la famille se fixe en un lieu de sédentarisation accessible (puits, petits centres agricoles ou urbains, le long des routes, etc ...) les hommes partant chercher subsides et travail dans les principaux centres. Manquant d'études preuves de ces phénomènes récents, nous ferons souvent appel à des présentations de cas typiques qui permettront de mieux comprendre l'évolution des phénomènes.

M.H ul B est originaire des Ideykub de Mederdra. C'était un petit éleveur (50 à 70 moutons) qui tirait l'essentiel de ses revenus monétaires du transport et du commerce du sel. La sécheresse l'a totalement ruiné. En 1974, il a vendu ses derniers moutons pour payer le déplacement de lui-même et de sa famille jusqu'à Nouakchott. Il est arrivé disposant de sa tente et de matériel domestique, sans ressource; âgé de 62 ans, il n'a trouvé aucun emploi. Depuis 5 ans il vit totalement assisté par ses parents et voisins à Nouakchott et il n'a aucun espoir de retourner en brousse.

Ce cas de petit éleveur ruiné est malheureusement parmi les plus fréquents. D'autres cas sont plus complexes. Mùl S. est des Ideybussat, originaire d'Aioun où sa famille était partiellement installée car, en association avec son frère, il partageait son temps entre l'élevage et le commerce. Du fait de la sécheresse, ils ont perdu leur bétail (le fait d'être à demi sédentaire semble avoir joué) et les difficultés du monde rural ont fait périlcliter le commerce local. Cependant, dans ce cas la migration a été très organisée. Ils ont vendu, lui et son frère, leurs animaux dont il restait un nombre suffisant pour constituer un nouveau capital commercial. Il est venu seul à Nouakchott pour constituer un nouveau commerce en 1975, peu de temps après son frère l'a rejoint et a lui-même créé une petite entreprise de construction. Ayant alors acheté un terrain et commencé à construire eux-mêmes, ils ont fait venir leur famille en 1977. Toutefois, ils ont gardé leur maison à Aioun et caressent l'espoir de reconstituer leur troupeau dès que possible, voire de rentrer à Aioun.

On pourrait multiplier ces exemples. Un point me semble cependant suffisamment acquis. Dans cette situation de migration forcée, la caractéristique essentielle des migrations maures me semble être encore la mobilité, la capacité de déplacement et d'insertion rapide dans un autre milieu. Cette mobilité est rendue possible non seulement par les traditions de mode de vie mais aussi par la souplesse adaptative de l'organisation sociale domestique et tribale, et par l'étendue des alternatives économiques.

C'est dans cette perspective qu'il faut considérer les effets de la migration sur le milieu d'origine. Ils sont tout aussi variés que les conjonctures de déplacements.

Lorsqu'ils deviennent assez massifs, et concernent les familles, les départs entraînent très rapidement le déclin de

la société d'origine. Il suffit de visiter les Ksour et les palmeraies de l'Adrar pour s'en rendre compte. Le manque de force de travail, les difficultés d'une gestion lointaine du troupeau ou des palmiers ne facilitent pas le placement local des quelques bénéfices monétaires de la migration. Pour l'essentiel la redistribution sociale de ces biens s'effectue dans le milieu d'accueil contribuant à généraliser la migration. Les nombreux voyages des tenus de l'Adrar dans les centres urbains avaient aussi pour but d'obtenir de l'argent ou des cadeaux des salariés, parents ou membres de la tribu, ou même tout simplement à la limite de faire assumer son entretien pendant quelques semaines ou quelques mois.

Lorsque la migration reste une alternative parmi d'autres activités économiques possibles elle servira surtout à investir dans l'achat de bétail, d'une maison ou d'un fond de commerce. La famille restée sur place, ou des parents proches, voire les dépendants seront utilisés pour garder le bétail, gérer le commerce, etc... Le réseau des solidarités familiales et tribales, est assez souple pour s'accommoder de la séparation spatiale des activités économiques. Dans le cas des activités commerciales il devient même le support d'un système commercial qui joue de manière spéculative sur les différences régionales, voire nationales (ouverture d'une boutique au Sénégal et d'une autre en Mauritanie par exemple).

Dans les deux cas la forte pénétration des rapports marchands et monétaires dans la société maure facilite sa souplesse d'adaptation et sa mobilité. Les deux exemples précédents montrent que l'on n'hésite pas à vendre le reste de son bétail, quitte à espérer racheter son troupeau (ce qui s'est produit effectivement lorsqu'en 1969 par exemple des pluies abondantes dans le Tiris ont permis aux salariés de Zouérate de racheter des troupeaux et d'installer

leur famille sous la tente dans un rayon de 50 kilomètres autour de la ville). Les comportements sont les mêmes s'agissant des maisons et même des champs (souligné déjà dans l'enquête MISOES sur le Chemama à la fin des années 50).

Le groupe familial ou domestique représente l'unité sociale essentielle de la société maure. Nous avons montré que ce groupe avait relativement évolué du fait de l'importance des rapports marchands et monétaires (2.1.3) et que la position dominée des producteurs sur le marché se traduisait par une grande fragilité de l'économie domestique (fragilité manifestée dans l'expropriation et la migration massive de ces producteurs lors de la récente sécheresse). Ces facteurs de fragilité et même de dissolution (difficultés de maintenir les rapports d'autorité fondés sur l'âge lors du départ des tenusu) peuvent sembler contredire à terme l'analyse que nous venons de faire de la souplesse adaptative de l'organisation sociale maure. Nous ne le pensons pas!

Certes, la migration a des effets sur l'organisation domestique et nous verrons au chapitre 4 que la famille maure en milieu urbain continue à évoluer fortement mais pour l'essentiel les rapports sociaux sur lesquels repose l'organisation familiale (rapport de parenté) se perpétuent de manière peu conflictuelle car ils sont largement utilisés dans les conditions nouvelles, y compris par exemple comme base de l'organisation commerciale. Qu'il s'agisse simplement de la redistribution sociale dont l'importance a cru du fait de la paupérisation des producteurs durant la sécheresse - ou de l'acquisition de pouvoirs économiques ou politiques ces rapports sociaux apparaissent encore déterminants. Nous verrons plus en détail au chapitre 4 comment la réussite d'un gros commerçant dans une tribu de l'Adrar se traduit par une promotion d'ensemble de la fraction de la tribu à laquelle il ap-

partient. Cette promotion qui se traduit localement par la construction de maisons, l'accaparement relatif des biens de production (palmiers, bétail), par des investissements dans le secteur moderne, par une scolarisation plus poussée des enfants, etc... se réalise encore pour une grande part dans le cadre de ces rapports de parenté et d'alliance. Elle implique en particulier un développement réussi des stratégies matrimoniaux qui, comme dans la société précoloniale, sont au centre des stratégies de pouvoir.

Les facteurs de dissolution (augmentation de divorces, monétarisation des prestations matrimoniales, dispersion spatiale, crise d'autorité entre générations) et les facteurs de perpétuation de reproduction du groupe familial tendent ainsi à se neutraliser et le caractère peu conflictuel des rapports domestiques qui servent de support aux solidarités sociales qui permettent le développement des alternatives économiques dont nous avons souligné l'importance favorise même le renforcement de la fonction du groupe familial alors que d'autres aspects de l'organisation sociale ont été profondément transformés dans le contexte colonial (l'organisation politique et hiérarchique par exemple).

La mobilité très grande n'apparaît pas non plus comme un facteur de désaggrégation de l'unité familiale. Il nous faut à ce propos nuancer l'analyse que nous avons faite du passage progressif d'une migration individuelle à une migration familiale. Certes celle-ci est facilitée par l'abandon volontaire (choix du salariat) ou forcée (perte de moyens de production durant la sécheresse) des activités dans le milieu d'origine mais à l'inverse cette mobilité permet aussi à ceux qui en ont la capacité économique d'entretenir leur famille dans ce milieu d'origine.

C'est ainsi un aspect de la sédentarisation dans certains

centres de Trarza où sont installées des familles de fonctionnaires ou de commerçants de Nouakchott. Parfois même la famille reste nomade ou s'installe sous la tente pour des périodes plus ou moins longue en dehors de la ville.

Cette mobilité a pour conséquence de préserver une certaine autonomie de la femme qui existait déjà dans la famille traditionnelle, particulièrement dans les catégories sociales moins élevées, les petits producteurs zenaga ou même hassan, les zawaya et haratine. Les nécessités de la transhumance, des activités pastorales, et caravanières, ensuite les migrations, font que souvent les femmes assument seules la charge d'une partie des activités de la tente. Elle est d'ailleurs propriétaire de cette tente et du matériel domestique, a des biens propres et l'importance des stratégies matrimoniales accentue son importance dans la vie sociale. En accentuant la mobilité les migrations tendent à renforcer son autonomie tandis que la vie urbaine lui offre de nouvelles possibilités de développer de nouvelles activités propres.

Il nous faut examiner pour conclure ce paragraphe le problème particulier posé par le développement des migrations dans les populations haratine. Là encore on observe une grande diversité de situation mais aussi certains traits spécifiques que nous allons tenter de répertier.

La mobilité des haratine apparaîtra souvent plus grande encore que celle des bidan car ils présentent une économie plus fragile, plus dominée encore sur le marché. Dans le Sud surtout les migrations ont été plus anciennes. Aux raisons proprement monétaires s'ajoutent ici d'autres motivations, s'éloigner des anciens maîtres (ou des maîtres actuels dans le cas des abid) pour acquérir une autonomie plus grande et échapper aux pressions

de toute sorte. C'est cette raison qui a amené très anciennement certains d'entre eux à s'installer dans les villes du fleuve ou à proximité des populations négro-africaines avec lesquelles s'établit alors une certaine coopération (travail dans les villages sédentaires, accès aux terres, etc...). Aussi les campements plus ou moins sédentaires des haratine des Idjeydeba sont nombreux au Sud; des haratine des Awled Ahmed ben Daman, la tribu émirale des Trarza se sont fortement mélangés aux Wolofs et aux Toucouleurs, dans la partie Trarza de la Vallée. Ils ont des droits sur les terres liées à leur appartenance à la tribu mais ne versent pas de redevances fixes: par contre ils continuent au moment de la récolte à donner quelques cadeaux aux bidan et surtout aux marabouts qui les sollicitent. Les migrations s'orientent en partie dans les mêmes directions que celles des populations négro-africaines tout en préservant une certaine originalité : mobilité très grande et tendance à des déplacements familiaux en cas de rupture avec le milieu d'origine.

Lorsque persiste une plus grande dépendance à l'égard des bidan les migrations prennent un aspect plus proche de celle de ceux-ci qui peuvent d'ailleurs contribuer à les freiner, dans le cas des 'abid, pour ne pas perdre une partie de leur main-d'oeuvre. Durant ces dernières années cette relation a pu prendre en de nombreuses circonstances un aspect conflictuel, en particulier lorsque les anciens dépendants réclament la jouissance totale et libre des terres qu'ils cultivent (voir dans le document RAMS sur "L'organisation sociale de la Production Agricole" , la structure foncière et les difficultés de cet ordre dans la région de Magta Lahjar). Dans ce cas encore la migration apparaît comme offrant la possibilité d'échapper à la situation de domination. Elle s'est parfois produite de manière massive pendant la sécheresse.

La présentation de trois cas nous permettra d'illustrer quelque peu ces divers développements.

A ul M. des Tinwajib de la région d'Aioun a fréquenté quelques années l'école dans cette ville. Rentré dans son campement son père, qui était surtout éleveur, était mort depuis quelques années et le troupeau s'était dispersé. Il s'est rendu à Kayes avec des commerçants de bétail qui lui ont donné de l'argent pour le transport. Il s'est dirigé vers Nouakchott alors en plein chantier (1960). Il a appris le métier de chauffeur mécanicien qu'il a exercé à Nouadhibou (1961-1966), Nouakchott (1966-1969), Akjoujt (1968-1970), Aioun (1970-1971), puis à nouveau à Nouakchott. Il s'est marié deux fois à l'occasion de son retour à Aioun chez les Tinwajib mais il a peu de contact avec les fractions de sa tribu. Sa famille vit depuis toujours à Nouakchott.

Ce cas est un peu particulier par la relative réussite professionnelle liée à la scolarisation. Mais il illustre la grande mobilité de ces migrants. La rupture avec le milieu d'origine est assez marquée - bien que les deux mariages aient eu lieu dans la tribu et que de nombreux parents ou membres de la tribu, de passage, s'installent chez lui.

B ul A de Awled Ebieri de Boutilimit a lui aussi quitté la brousse depuis longtemps (1963). Il était éleveur et agriculteur dans le Chemama. Son père avait déjà migré au Sénégal où il s'était remarié avec une Sénégalaise. Ils l'ont perdu de vue. Ayant perdu une partie du bétail il a décidé de venir chercher du travail à Nouakchott. Entre 1963 et 1971 il a effectué de courts séjours en ville avec des retours en brousse pour cultiver. Avec la sécheresse il a été obligé de rester à Nouakchott et en 1976 le reste de sa famille l'a rejoint (sa mère, 2 soeurs, frère, épouse et enfants). Entre 1963 et 1971 sa mobilité a été très grande puis-

qu'il a travaillé à Nouakchott, Bir Moghreïn, Zouérate, Rosso, Dakar, etc. La sécheresse l'a déterminé à migrer définitivement et à faire venir toute sa famille.

Même chose pour Af ul M. qui après avoir pendant 10 ans migré de manière saisonnière à Dakar, a définitivement quitté le R'Kiz en 1975. C'est un hartani des Idaw'ali du R'Kiz qui était surtout cultivateur. La sécheresse a de même déterminé le départ définitif et il a renoncé au Sénégal par la suite des difficultés croissantes qu'avait un étranger à trouver du travail. Sa famille a suivi en 1976 mais de nombreux parents sont restés au R'Kiz.

En apparence donc ces migrations présentent beaucoup de traits communs avec celles des bidan : mobilité très grande, importance de groupes domestiques, relâchement du lieu géographique avec le milieu d'origine alors que se maintiennent des solidarités tribales et parentales. Cependant ces solidarités peuvent jouer autrement que chez les bidan pour deux raisons :

1. le fait que ces haratine font généralement partie des couches les plus démunies de la société maure agro-pastorale,
2. en certaines circonstances l'influence de migrations négro-africaines dont ils ont pu suivre les mouvements.

C'est ainsi qu'à Nouadhibou en 1970 certains groupes de migrants haratine de la vallée du fleuve étaient organisés en habitat communautaire (dont on ne trouvait aucun exemple chez les bidan) et parfois même étaient mêlés aux Soninke. De même on trouve parfois chez les migrants haratine des structures mutuelles (caisses de secours) analogues à celles des populations négro-africaines quoique beaucoup moins structurées. Ces analogies restent cependant assez superficielles. Elles tiennent surtout à la grande pauvreté de ces migrants et au besoin de susciter des structures collectives d'adaptation au milieu urbain, struc-

tures volontaristes par suite de la difficulté à perpétuer les solidarités tribales et parentales moins étendues et moins efficaces que chez les bidan (très souvent ces caisses mutuelles ont une base locale autant que tribale).

2.6. Circonstances et effets de la migration dans les sociétés négro-africaines

Nous nous en tiendrons aux migrations chez les Toucouleurs, et les Soninke; les informations sur les autres groupes (Wolofs, Peuls) sont trop minces pour qu'on puisse en traiter sérieusement. Notons par ailleurs que cette distinction ethnique si elle explique beaucoup des différences entre les phénomènes migratoires observés, n'explique cependant pas tout. A certains égards une distinction géographique apparaît aussi pertinente: en amont les migrations ont une grande amplitude et sont orientées vers l'Europe au centre (le coeur du pays toucouleur entre Kaédi et Boghé) ces migrations sont tout aussi importantes mais sont avant tout régionales (vers Dakar et depuis peu vers les villes de Mauritanie) et s'accompagnent de transferts de population; en aval du pays toucouleur elles tendent relativement à diminuer.

2.6.1. Les migrations dans la société toucouleur

Lericollais et Vernière³⁴⁾ faisant le bilan de l'émigration toucouleur sur les deux rives du fleuve, soulignent que si au dé-

34) Lericollais et Vernière, "L'émigration toucouleur du fleuve Sénégal", Cahier Orstom, Sciences Humaines XII-2-1975, 161-176.

part il s'agit d'une migration temporaire, voire saisonnière, d'hommes jeunes partant dans le cadre de l'économie domestique, elle échappe très vite au contrôle des chefs de famille : les départs familiaux sont de plus en plus nombreux. Nous avons précédemment montré (2.1.3.) que l'évolution du groupe domestique chez les Toucouleurs allait dans le sens de la fragmentation et de l'autonomie des hommes jeunes favorisant cette migration familiale définitive. Enfin nous soulignons que les incitations à une telle migration familiale étaient plus fortes en amont où la rigidité de la structure foncière créait des problèmes d'accès à la terre qu'en aval, plus récemment peuplé et où l'inégalité foncière était moins forte. De quand date cette évolution?

Au moment où sont effectuées les enquêtes MISOES à la fin des années soixante la migration est encore pour l'essentiel individuelle et masculine. L'enquête menée par A.B. Diop sur la migration toucouleur à Dakar (mais l'échantillon porte sur les deux rives du fleuve) montre cette situation en train de se modifier. Il note d'abord que la catégorie de jeunes hommes adultes est beaucoup moins exclusivement représentée quoique 65% des migrants aient encore entre 20 et 34 ans : on part plus jeune, entre 15 et 19 ans à la recherche de travail (et même entre 10 et 14 ans accompagnant un marabout) et on trouve plus de femmes. Aussi le sex-ratio de migrants toucouleurs à Dakar s'établit à cette époque à 794 femmes pour 1 000 hommes (alors qu'elle est de 125 pour 1 000 chez les migrants saisonniers). Les hommes mariés représentent d'ailleurs 57,5 % des migrants et de plus en plus font venir leurs épouses. Certaines femmes non mariées migrent elles aussi avec l'espoir de trouver un époux à Dakar et d'échapper aux contraintes de la vie domestique au village. Diop estime qu'à cette époque 12% des migrants toucouleurs sont

sédentaires. La migration saisonnière qui diminue fortement subsiste dans la mesure où le migrant éprouve des difficultés à trouver un travail. Bref, il s'agit d'une population en train de se fixer en ville et qui coupe progressivement ses relations avec le milieu d'origine. Un autre indice de cette fixation est que les sommes envoyées par les migrants n'augmentent pas et même diminuent par rapport à celles estimées par les enquêtes MISOES quelques années avant. Elles sont en moyenne de 25 400 F CFA par séjour moins que la somme ramenée par un travailleur saisonnier navétane pour un séjour pourtant plus court. De plus en plus d'argent est dépensé à Dakar même pour l'entretien du migrant et de tous ceux qu'il doit lui-même entretenir.

La tendance à la fixation des migrants toucouleurs à Dakar (mais le processus est identique ailleurs) et au développement des migrations familiales à caractère plus ou moins définitif date donc de la fin des années cinquante. Au cours de l'enquête menée au village toucouleur sénégalais de Guia (à 10 km au sud de Podor) Lericollais et Vernière relèvent pour 938 habitants et 151 familles 344 originaires du village installés à l'extérieur dont 42 ménages urbanisés (habitant et travaillant en ville) 18 ménages hébergés en ville mais encore mobiles et 26 jeunes gens partis à la recherche de travail. Les dates de fixation en ville de ces migrants se répartissent comme suit :

Tab. 13 : Dates de fixation en ville des migrants

	1930/31	1940/49	1950/59	1960/69	1970/73	Total
Hommes	1	7	10	29	10	57
Femmes	-	1	12	19	13	45

Si les migrations féminines ont été un peu plus tardives elles sont maintenant très importantes. Les revendications féminines à cet égard sont très fortes. Si les épouses jugent que leurs besoins aux villages ne sont pas satisfaits elles envoient une "délégation" à leurs époux migrants leur laissant le choix de divorcer, de retourner au village ou de leur propre départ en ville. Les décisions du mari tiennent au poids respectif de l'entretien de son épouse au village ou en ville : il tendra à estimer que cet entretien est moins cher au village mais il est obligé lui-même de dépenser de plus en plus d'argent en ville et il pourra préférer envoyer moins d'argent et faire venir son épouse.

Soulignons tout de suite que l'urbanisation ne signifie pas la rupture des relations ethniques. Au contraire on a noté la constitution d'un milieu ethnique toucouleur en ville. Le contrôle très strict des migrants jeunes par ceux plus anciennement installés. Ces stratégies urbaines d'accaparement foncier, ces formes collectives d'habitat, etc. assurent la reproduction des solidarités mais aussi des hiérarchies ethniques.

Dakar, par ailleurs, n'est plus le lieu de destination quasi exclusif des migrants toucouleurs. Les fortes capacités d'organisation et d'intégration au milieu urbain leur permettront de tenir une place importante dans le processus d'urbanisation que connaît la Mauritanie à partir de 1960. En 1970 ils représentent 15% de la population de Nouadhibou (enquête personnelle). Le pourcentage de migrant individuel est important (éloignement, difficultés d'installation). Ceci est d'ailleurs commun à tous les migrants nouvellement installés à Nouadhibou mais dans 50% des cas le conjoint est sur place et surtout un nombre important de migrants, même venus sans leur épouse sont des hommes.

mariés (57% de migrants toucouleurs à Nouadhibou sont célibataires alors que chez les Maures ce pourcentage monte à 60% et chez les Soninke à 70%). On ne dispose malheureusement d'aucunes données sérieuses sur la population de Nouakchott du point de vue ethnique mais il semble évident que les Toucouleurs constituent une majorité écrasante de la population négro-africaine. Quelles sont les conséquences de la migration sur la société Toucouleur? On a déjà noté que les retombées monétaires restent relativement faibles (surtout en comparaison des retombées de la migration vers l'Europe); elles le sont d'autant plus que lorsque le migrant s'installe en ville et acquiert une profession plus rémunérative, il tend à faire venir sa famille et à restreindre de ce fait ses envois. L'éclatement de la famille étendue, galle, et l'importance qu'acquiert la famille restreinte facilitent ce type de migration: en retour la migration accélère ce processus.

Tout se passe comme si les migrations toucouleurs avaient pour finalité dernière un transfert de population, excédentaire compte tenu des capacités de production, de la vallée du fleuve vers les centres urbains. La population reste effectivement stable dans la vallée depuis une vingtaine d'années. La production aussi reste stable contrairement à ce que laissent entendre les enquêtes MISOES, compte tenu aussi des années de sécheresse qui ont vu une forte diminution de la production et ont de ce fait accéléré les départs. Selon Lericollais, qui s'appuie sur l'interprétation des photographies aériennes de 1970-71, toutes les terres cultivables le sont effectivement. Le problème est que les variations de superficie cultivable du fait de la crue étant considérables, la population et le volume de migrations doivent s'aligner sur les données moyennes minimales. Il

conclut :

"Dans la moyenne vallée l'émigration n'a pas pour effet de réduire la surface cultivée. Elle accentue l'abandon et la stagnation économiques de la vallée mais les cultures et les systèmes agro-pastoraux se maintiennent pour l'essentiel." 35)

Nous manquons malheureusement d'études précises sur les conséquences des migrations dans leur forme actuelle, sur l'économie et la société toucouleur, c'est-à-dire depuis que se manifestent les effets de migrations familiales massives. On peut se demander en particulier ce que cache la stabilité apparente de la pérennisation des relations ethniques à l'extérieur du village, en particulier en milieu urbain. Pris en charge dès son arrivée en ville par des aînés, intériorisant une forte éthique collective, le jeune Toucouleur ne prépare certes pas son retour puisqu'en nombre constant les jeunes migrants s'intégreront au milieu urbain; mais il doit envoyer de l'argent à sa famille restée au village, faire lors de ses retours des cadeaux aux parents plus éloignés, participer aux caisses pour la mosquée, rassembler la somme nécessaire pour son mariage qui très souvent se fera dans le village d'origine et avec une proche parente, etc. Son autonomie reste relativement tardive quelque soit sa promotion personnelle. Cette permanence des relations ethniques à l'extérieur correspond à la stabilisation interne du système social, en particulier du système foncier.

Il reste que ces départs posent des problèmes de force de travail disponible, problèmes masqués depuis une dizaine d'années par les conditions climatiques qui ont considérablement restreint

35) Lericollais,

1975, p. 134

les surfaces cultivées, les activités d'élevage, de pêche, etc.

L'implantation assez importante depuis quelques années (et en partie pour les mêmes raisons de crise) des haratine à proximité des villages toucouleurs de la vallée, dont ils obtiennent parfois depuis longtemps des terres, annonce-t-elle l'utilisation de plus en plus grande de main-d'oeuvre extérieure (soit sous la forme traditionnelle de métayage, rempetiane, soit sous forme de location de terre, soit même sous une forme directement salariée). Cela n'est pas impossible quoique le manque de revenus monétaires freine le développement du salariat.

Si l'on fait abstraction de la tendance à l'éclatement du galle en famille restreinte, foyre, qui est considérablement accentué du fait que l'unité d'habitat en ville chez les migrants familiaux est le ménage, deux types de relations sociales semblent avoir évolué du fait de la migration, mais on connaît mieux cette évolution en milieu urbain (voir chapitre 4) que dans le milieu d'origine.

La relation entre les sexes : Nous avons vu que les femmes intervenaient fortement dans le choix masculin de la migration familiale. Pour des raisons identiques, le problème de l'entretien de la femme (qui accomplit rarement des travaux salariés chez les Toucouleurs, contrairement à d'autres ethnies sénégalaises) amène une accentuation importante des divorces (en 1958, selon l'enquête MISOES, une femme contractait en moyenne 1,32 mariages, chez les migrants le taux monte à 1,6).

Les relations entre libres et serviles : Longtemps les migrations de castes serviles, matiube, ont été relativement moins fortes que celles des torobe, par exemple, ce qui semblait témoigner d'une certaine pression pour maintenir sur place la main-d'oeuvre. Depuis la sécheresse ce frein semble avoir cédé et le développe-

ment des migrations des matiube ne peut que remettre en question leur situation locale. Nous avons d'ailleurs noté que chez les Toucouleurs toutes les différenciations sociales tendaient à être transcendées par l'opposition propriétaires/non propriétaires. Il faut considérer à part la zone toucouleur de la vallée où l'émigration, comme en pays soninke, s'est orientée vers l'Europe. Aussi au village de Sangue au Sud de Maghama environ 300 hommes du village se trouvent en France: ils sont 250 au village proche de Ouali (l'un et l'autre village ont été créés par des Peuls Eenjanke mais ont la même structure que les villages toucouleurs). Ici les modalités et les effets de la migration sont assez semblables à ceux de la migration soninke mais il y a aussi des différences notables.

Les migrations se traduisent par un revenu monétaire nettement plus important que celui des migrations régionales. Elles ne sont que très rarement des migrations familiales. Comme dans le cas des migrations soninke elles ne concernent que des hommes jeunes, plus encore chez les halpularen que chez les Soninke d'ailleurs. Tout comme chez les Soninke les revenus monétaires de la migration permettent de remplacer le déficit en force de travail par l'emploi de main-d'oeuvre salariée pour cultiver le walo les bonnes années. Outre des bambara, les villageois utilisent la main-d'oeuvre des haratine installés à proximité soit que ceux-ci louent leurs bras après la culture des dieri qui vient plus tôt dans la saison, soit que, ne cultivant presque plus, ils s'installent même à proximité des villages.

Cependant cette utilisation de main-d'oeuvre salariée intervient dans un autre contexte que celui des villages soninke. L'organisation villageoise est caractérisée par un très inégal accès à la terre contrôlée par les nobles dentanke fondateurs des vil-

lages et des groupes auxquels ils ont concédé des droits. Ce système foncier est resté assez stable même si des terres sont généralement concédées sans contrepartie importante aux dépendants de la famille. Par contre, l'organisation domestique semble moins profondément fragmentée que dans les villages toucouleurs qui ont connu une migration régionale. Bref on se trouve dans une situation intermédiaire entre le cas toucouleur et celui des soninke.

2.6.2. Les migrations dans la société soninke

Le pays soninke connaît depuis longtemps des phénomènes de migrations massives qui se sont d'abord orientées vers la zone sénégalaise (voir 1.4.). Depuis deux ou trois décennies ces migrations se sont dirigées tout aussi massivement vers l'Europe (la France pour l'essentiel). Cette transformation de l'orientation des migrations s'est accompagnée d'une certaine évolution de leur contenu. Avant 1960 on partait à tout âge et souvent à plus de 30 ans; les migrations étaient saisonnières ou ne portaient que sur des périodes assez courtes. Depuis elles se sont concentrées sur la classe d'âge de 20 à 30 ans et l'on part même de plus en plus tôt :

"Le prélèvement s'opère de plus en plus nettement sur les classes d'âge qui arrivent à l'âge de travailler, les départs à 16, 17 et 18 ans deviennent habituels." 36)

36) Kane et Lericolais, 'L'émigration en pays soninke.' Cahiers Orstom, Sciences Humaines, XII, 2, 1975-177-188.

Ces analyses sont confirmées par les résultats que nous avons obtenus des premiers recensements administratifs récents (1980) dans la région de Sélibaby. Dans deux villages, Olombonni et Coumba Dao, les migrations vers l'Europe (accessoirement la Libye et le Sud de l'Afrique) concernent respectivement 55 personnes sur 1 028 et 60 sur 1 077). Les migrants se répartissent comme suit selon leur âge :

Tab. 14 : Répartition des migrants selon leur âge

	Olombonni	Coumba Dao
- 20 ans	3	4
21/25 ans	9	9
26/30 ans	16	18
31/40 ans	18	18
41/50 ans	7	10
51 ans et plus	2	1
Total	55	60

Source : Recensement administratif, Gouvernoret du Guidimakha, 1980

En général et avec des variations locales importantes on peut considérer que dans les villages soninke du Guidimakha à peu près 1/3 de la population active masculine est absente (War and Want, 1977). Nous avons déjà noté que la migration est beaucoup plus forte dans la vallée du fleuve où elle concerne parfois plus de 50 % de cette population active masculine (à Diagouli par exemple) qu'à l'intérieur du Guidimakha où elle concerne

21,8 % de cette population (ce sont les chiffres relevés dans les villages précédents qui sont d'ailleurs localisés dans le département de Sélibabi).

Même si subsiste une migration de navétanes ou dirigée vers les centres urbains du Sénégal ainsi que de Mauritanie, elle est souvent une étape de la migration plus lointaine vers l'Europe avec laquelle existent des circuits bien organisés. La migration est souvent financée par les parents, par le migrant déjà en France, voire un commerçant ou un notable qui prennent les billets. Elle est étroitement encadrée depuis le départ jusqu'à l'arrivée dans les foyers en France. Ce type de migration n'a rien à voir avec les déplacements peu organisés et instables des Maures vers les centres urbains ni même avec les migrations massives de Toucouleurs vers les villes entraînant de véritables transferts des populations. Ici la migration est très organisée, concerne une catégorie de personnes, les jeunes adultes, qui sont en situation de dépendance dans l'économie domestique, nécessite une organisation économique, sociale, voire politique au départ comme à l'arrivée pour se reproduire dans le cadre de la société soninke sans que celle-ci ne voit ses fondements totalement sapés.

Tous les auteurs s'accordent pour reconnaître que ce type de migration a des effets particulièrement profonds sur l'économie et la société d'origine ne serait-ce que parce qu'elle signifie un transfert important de la force de travail locale et parce qu'elle modifie de manière conséquente le système agro-pastoral local. Le document préparatoire (War and Want, 1977) fait un rapide bilan des effets sur ces systèmes agro-pastoraux. De manière générale, on assiste à une contraction du terroir qui est directement liée aux difficultés de mise en valeur. Dans le village du Fleuve les terres de dieri sont abandonnées au profit du walo et de fondé situé à proximité, dans les villages de l'intérieur elles le sont

au profit des bas-fonds et de leur versants. Dans les deux cas, l'éloignement empêche l'exploitation. On constate aussi certaines mutations culturelles. Aussi sur les terres de dieri on assiste à une forte réduction des cultures d'arachides autrefois pratiquées par les femmes : les besoins monétaires sont satisfaits par la migration, par contre les besoins de subsistance ont pris une nouvelle acuité, la femme cultivant de plus en plus le sorgho pour les satisfaire. De même le coton et l'indigo, cultivés eux aussi par les femmes sur les terres de fonde, ont quasiment disparu. Enfin la superficie totale cultivée stagne. En 1923, Saint-Père estimait à 17 500ha la terre cultivée de Guidimakha. En 1972, le secteur de Sélibabi (il est vrai un peu différent) estimait la superficie cultivée à 16 800ha. Si l'on tient compte de l'augmentation démographique on peut conclure à une forte diminution relative de la superficie totale cultivée.

Le déficit en main-d'oeuvre a été accentué du fait de la perte importante de main-d'oeuvre esclavagiste depuis le début du siècle. En un premier temps ces pertes ont été compensées par le travail domestique (2.1.2.) au prix de transformations profondes de la famille étendue, Ka, qui constituait une unité de production cohérente sous l'autorité du kagumme au début de l'époque coloniale. La perte du pouvoir du chef de famille s'était traduite durant l'époque coloniale par une relative fragmentation du Ka qui regroupait autrefois tous les descendants d'un groupe de germains sous l'autorité de l'ainé; le Ka a désormais une structure plus nettement patriarcale regroupant un père et ses fils mariés.

Les migrations vont entraîner toute une série de nouvelles transformations économiques et sociales sans toutefois, comme dans le cas des Toucouleurs, accentuer la tendance à la fragmentation de la famille étendue.

Nous avons présenté en 2.1.3. la structure profondément hiérarchique de l'organisation domestique soninke. Dans ces grandes lignes cette organisation reste identique : contrôle de biens collectifs par le Kagunme, travail dépendant des hommes jeunes, travail annexe des femmes qui fournissaient quelques compléments monétaires et des produits spécifiques (condiments). En fait, au delà du maintien formel de la structure domestique on constate d'importantes mutations.

Celles-ci concernent le travail féminin qui apparaît de plus en plus concerné par la production de biens de subsistance du fait de la migration de la main-d'oeuvre masculine : elles cultivent de plus en plus le sorgho et contribuent à la subsistance du groupe familial mais elles gardent une certaine maîtrise de leur production et jouent de ce fait un rôle économique croissant.

Les hommes jeunes dépendants restent astreints au travail hiérarchique mais sont de plus en plus exclusivement concernés par la migration. Celle-ci doit leur permettre de participer comme autrefois au niveau de subsistance du groupe domestique mais par l'intermédiaire d'envois d'argent : l'un des premiers devoirs des migrants est de contribuer à la survie alimentaire du groupe en envoyant de quoi acheter de la nourriture. En fait, leur situation dans la société est très différente de ce qu'elle était autrefois.

D'une part, ils ne peuvent participer directement aux travaux agricoles et ceux-ci doivent être de plus en plus souvent effectués par une main-d'oeuvre salariée composée surtout de migrants régionaux bambara. Parfois ceux-ci pratiquent eux aussi le système de navétanat qu'avaient connu autrefois les migrants soninke. Logés et nourris, ils doivent trois jours de travail

à leurs patrons, les autres leur étant payés comme manoeuvre journalier. Très souvent aussi ils sont simplement journaliers, payés 100 à 150 UM par jour. Le développement d'une forme marchande de travail agricole s'accompagne d'une transformation de la consommation. On consomme de plus en plus dans les villages soninke de produits d'importation (riz, pain, huile raffinée, sauce tomate, café, etc) acquis sur le marché grâce aux revenus de la migration.

La croissance du salariat n'est pas la seule caractéristique de l'évolution du groupe domestique. Autrefois unité de production cohérente du fait de la main-mise du kaqumme sur le travail des esclaves, il requiert aujourd'hui une participation individuelle de chacun de ses membres. Les jeunes sur leurs parcelles individuelles, les hommes jeunes grâce à la migration. Il y a là un germe d'individualisation et de fragmentation du Ka qui ne se manifeste cependant que de manière tendancielle. C'est au moment du mariage du migrant que ces tendances sont les plus effectives. Les prestations ne sont plus fournies par le kaqumme qui contrôlait ainsi le travail des jeunes hommes dépendants mais par le jeune migrant lui-même. Un des buts de la migration est d'ailleurs de rassembler cette prestation (un mariage peut coûter jusqu'à 100 000 UM).

Ces tendances à l'individualisation sont cependant bloquées du fait du contrôle relatif que parvient à conserver le Kaqumme. Il continue à disposer du travail direct des femmes mais aussi de celui des jeunes enfants qui participent de plus en plus tôt (vers 10 ans) aux tâches agricoles. Il continue à gérer le Ka qui représente de plus en plus pour le migrant une structure collective qui garantit l'entretien d'une épouse et de ses enfants durant le voyage en Europe. Ce point est assez important pour

que les aînés bloquent - avec efficacité - le départ des familles vers la France. Il en résulte l'augmentation déjà soulignée du caractère individuel de la migration. Citons à ce propos le document "War and Want" :

"Dans ce contexte nouveau le fonctionnement de la cellule de parenté comme unité cohérente - telle qu'elle apparaît encore au niveau de la vie quotidienne et de l'exercice des activités agricoles - devient en quelque sorte un fait subsidiaire par rapport à l'émigration secteur dominant autour duquel se polarise l'ensemble du système économique familial. C'est en effet grâce au maintien d'une organisation communautaire susceptible d'assurer dans des conditions satisfaisantes la subsistance de ceux qui demeurent au pays (et en particulier des femmes et des enfants) que l'émigré peut partir et laisser les siens sans les exposer à des risques trop grands. La cellule familiale dans sa forme actuelle assure donc la base collective de sécurité qui permet aux individus de se livrer à ce qui est devenu leur activité économique principale : l'émigration".³⁷⁾

Sans être fautive cette analyse nous semble incomplète dans la mesure où elle n'explique pas réellement la perpétuation de la forme du groupe domestique; sur les mêmes bases, la famille toucouleur s'est en effet totalement fragmentée. Le document "War and Want" néglige trop, semble-t-il, les aspects contradictoires de ce processus; l'emploi du terme communautaire en particulier nous semble peu heureux; il eut mieux fallu parler d'organisation collective. La perpétuation du groupe domestique rend compte aussi de celle de toute une série de différences et de hiérarchies sociales.

37) War and Want, 1977, p. 109

Ces différences se manifestent d'abord comme des différences d'accès aux sols. A l'intérieur de groupe domestique l'accès reste contrôlé par le Kagumme, gestionnaire en particulier du domaine commun. De manière générale les anciens esclaves en sont exclus. Par contre, seules quelques familles détiennent réellement le droit foncier qui est délégué à ceux qui en jouissent. A côté du travail salarié, le travail servile subsiste dans 15% des cas. Les esclaves voulant perpétuer ainsi leurs droits de jouissance du sol. C'est une des principales sources du maintien de l'opposition libre/servile au sein des migrants en France. Toute remise en question aboutirait au risque de perdre pour eux et leur famille la capacité d'accès au sol du village.

Cependant la contradiction principale se situe au sein du groupe domestique lui-même où les capacités d'autonomie et d'individualisation des migrants doivent être sans cesse combattues. Le migrant a certes la responsabilité des prestations de son propre mariage. Il tente en certaines occasions des investissements personnels (voir 3.1.). Mais il se trouve engagé dans des structures collectives qui ne sont pas la simple évolution d'une hypothétique vie communautaire villageoise antérieure mais constituent des structures nouvelles : organisation en "foyers" au lieu des migrations, organisation au niveau villageois des efforts monétaires. Le document War and Want (1977) note à ce propos la constitution d'un véritable "budget collectif villageois" dont l'une des premières fonctions est de resserrer l'unité du groupe (construction d'une mosquée ...) en fait de reproduire les hiérarchies statutaires et économiques à l'intérieur du village comme à l'intérieur du groupe domestique.

Dans ces conditions la migration, si elle sape les fondements de l'organisation sociale en accentuant toutes les contradictions

qu'elle présentait, perpétue et reproduit aussi les caractères inégalitaires de cette organisation. Contrairement aux migrations toucouleurs qui favorisaient la transformation de l'organisation domestique et hiérarchique mais stabilisaient les conditions de production, les migrations soninke nécessitent une transformation des systèmes de production mais maintiennent dans ses grandes lignes l'organisation sociale qui reproduit en fait la seule marchandise que les soninke puissent vendre : leur force de travail.

3. L'ORGANISATION DE LA MIGRATION

Nous avons jusqu'à présent étudié la migration comme un phénomène déterminé par un certain nombre de facteurs et qui constitue un aspect de l'ensemble des transformations économiques et sociales. Dans cette mesure nous considérons la migration dans ses caractères distinctifs selon les groupes ethniques, régionaux, selon les strates sociales, etc, chaque catégorie sociale présentant en effet de ce point de vue une certaine originalité. Pour ne prendre qu'un exemple dans la vallée du Fleuve, des fractions maures installées côte à côte ont des comportements migratoires très différents : les unes ont une migration très ancienne orientée vers le Sénégal, d'autres n'ont réellement présenté de migrations importantes que du fait de la sécheresse, encore s'agit-il autant d'un mouvement de sédentarisation et de refuge dans les villes que de réelles migrations. De même certains villages toucouleurs au Sud de Maghama ont d'importants départs vers l'Europe, d'autres peu distants n'ont développé qu'une migration régionale

vers le Sénégal ou les villes mauritaniennes. De même encore dans l'Adrar certaines tribus ont près de la moitié de leur population active masculine dans les villes mauritaniennes, d'autres n'ont que très peu migré.

On peut aussi au delà de la diversité de ces situations migratoires considérer la migration comme un phénomène en soi - les migrants constituent d'abord un groupe spécifique n'ayant que partiellement rompu les liens avec le milieu d'origine mais pas encore totalement intégré dans le nouveau milieu urbain d'accueil. Nous tenterons d'abord d'apprécier le degré de rupture entre les migrants et leur milieu d'origine (l'étude de l'intégration au milieu urbain fera l'objet d'un chapitre spécifique). Nous étudierons ensuite l'organisation de la migration. Dans quelle mesure se confond-elle et se distingue-t-elle de la sédentarisation des éleveurs? Comment s'organise-t-elle dans l'espace? Quelle est la fonction des centres régionaux qui ont connu un afflux de population du fait de la sécheresse? Dans quelle mesure la migration est-elle structurée par les axes de communication? Comment s'inscrit-elle dans l'espace national? Comment apprécier en particulier la place qu'occupe Nouakchott comme centre des migrations?

Nous tenterons dans ce chapitre de répondre à ces questions. On voit qu'elles concernent surtout les migrations nationales. Ceci correspond à la nécessité croissante de distinguer migrations nationales et internationales depuis les années soixante, date de la constitution des Etats Nationaux mais aussi période où les migrations connaissent des changements qualitatifs majeurs (migration vers l'Europe chez les Soninke, migration de plus en plus familiale chez les Toucouleurs, migration vers les villes de populations maures, etc). Certes, les migrations internationales

prolongent encore dans une certaine mesure les courants migratoires de l'époque coloniale (orientation vers le Sénégal) mais elles méritent une étude à part (chapitre 5).

3.1. Le migrant et son milieu d'origine

La question du degré de rupture entre le migrant et son milieu d'origine se pose très différemment selon la nature de la migration. On peut distinguer de ce point de vue trois types de migrations :

- Migrations saisonnières, autrefois dominantes mais qui ont fortement déclinées. Il est clair cependant que ce type de migration était totalement déterminé par les caractéristiques du milieu d'origine (temps de travail disponible, besoins monétaires, etc) et tendait, à court terme du moins, à reproduire l'organisation économique et sociale.

- Migrations temporaires individuelles. C'est le cas des migrations Soninke vers l'Europe mais elles se perpétuent aussi chez les Toucouleurs et chez les Maures (du moins avant la sécheresse). La durée de la migration est plus ou moins longue mais elle est toujours le fait d'individus célibataires ou hommes mariés laissant leur famille dans leur milieu d'origine.

- Migrations familiales pratiquées par les Maures et les Toucouleurs. Elles impliquent le maximum de rupture entre le migrant et son milieu d'origine ce qui ne signifie pas forcément coupure radicale car les solidarités sociales peuvent se recréer dans le milieu urbain (voir chapitre 4).

Nous avons en étudiant les différents courants migratoires apprécié l'importance respective des migrations individuelles et familiales dans chaque groupe ethnique et régional. Appréciation très qualitative car il n'est pas question de fournir des données quantitatives dans l'état actuel de l'information.

La migration de type familial implique le maximum de rupture au plan économique puisque les mécanismes de redistribution dans le cadre des relations parentales villageoises, tribales ou ethniques s'effectuent désormais dans le milieu urbain lui-même. Nous verrons au chapitre 4 comment se reconstituent dans les villes des structures de solidarités sociales s'appuyant sur les solidarités antérieures mais en fait de nature différente. En effet, l'utilisation des réseaux tribaux et parentaux chez les Toucouleurs apparaissent plus comme des structures d'intégration au milieu urbain et les solidarités qu'elles mettent en jeu correspondent plus aux nécessités économiques et politiques de cette intégration - aux nouvelles formes de compétition sociale qu'elles impliquent - qu'à la perpétuation de la relation avec le milieu d'origine.

Avant la sécheresse cependant une certaine relation économique subsistait dans la mesure où le migrant pouvait investir l'épargne (très relative et éventuelle) réalisée en milieu urbain sous forme de construction, d'achat de bétail, de palmiers.

Le cas était en fait assez rare chez les salariés des villes minières (enquête personnelle de 1968-71) lorsque la migration n'était pas individuelle et à finalité temporaire. Les difficultés liées à la sécheresse et à la crise récente n'ont pas naturellement encouragé de tels investissements. Ils ne se développent réellement dans le contexte actuel que sous forme d'investissement privés avec utilisation de main-d'oeuvre salariée (bergers en particulier), mais ceci est un phénomène qui n'est pas fondamentale-

ment lié à la migration (voir le rapport sur l'évolution des modes d'accumulation) et qui ne concerne qu'une catégorie spécifique, les fonctionnaires et les catégories marchandes.

La rupture des relations économiques entre ce type de migrants et le milieu d'origine n'implique pas cependant la rupture de l'ensemble des relations sociales. Nous nous contenterons d'évoquer deux aspects de la permanence des liens entre migrants et milieu d'origine :

Les retours familiaux. Dans la limite des capacités monétaires (payer le prix de transport est de plus en plus cher et beaucoup de migrants interrogés hésitent à le faire plus régulièrement) les retours familiaux dans le milieu d'origine sont réguliers. Ils interviennent dans des circonstances institutionnalisées (accouchement de la femme qui doit se faire dans sa famille chez les Maures, décès familiaux, etc) ou tout simplement à l'occasion de congés : congés des travailleurs salariés, visites régulières faites par l'épouse à sa famille, etc. Ces visites sont l'occasion d'une redistribution aux membres de la famille restés sur place.

Cependant chez les Maures, depuis la sécheresse qui a entraîné des déplacements massifs de population et du fait aussi de la paupérisation de ces nouveaux migrants en ville, ces visites elles-mêmes peuvent se ralentir ou même disparaître. Par contre un mouvement inverse se dessine chez les migrants les plus aisés - salariés du privé, commerçants, fonctionnaires - celui d'installer sa famille en brousse et de lui rendre des visites régulières. Cette tendance a été facilitée par la sédentarisation des éleveurs autour des puits, le long des routes dans des petits centres urbains, etc. Ils y élèvent une maison, achètent le bétail laitier nécessaire à l'entretien de la famille par ailleurs to-

talement ravitaillée à partir de Nouakchott. Ce choix peut avoir des motivations économiques (disposer de maisons à louer à bas prix à Nouakchott) elles répondent aussi à une valorisation de la vie hors des villes. Lorsque les pâturages sont bons à proximité des centres urbains on peut même assister à des déplacements importants de cette population maure en brousse. A Zouérate, en 1970 après les pluies abondantes de décembre 1969, sur le Tiris, une partie de la population ouvrière était ainsi installée dans un rayon de 50 kilomètres autour de la ville. De même à Nouakchott durant la saison des pluies nombreux sont ceux qui, leurs moyens le leur permettant, installent leur famille sous la tente avec des animaux laitiers et se rendent auprès d'elle chaque semaine voire tous les soirs. Cette permanence de modèles culturels implique-t-elle réellement le maintien des relations avec le milieu d'origine? Cela n'est pas évident, il s'agit plutôt d'un remodelage des relations entre la ville et la badiya (la zone d'habitat nomade) d'où une inversion des rapports antérieurs où la badiya était le lieu de séjour et la ville le lieu de passage (religion, commerce, etc), d'un phénomène analogue, toutes proportions gardées aux résidences secondaires en France.

Le mariage. Les stratégies matrimoniales continuent à être au centre des stratégies sociales et politiques en milieu urbain chez les Maures et le mariage perpétue de ce fait beaucoup des solidarités sociales réinterprétées dans le milieu urbain (voir chapitre 4). Souvent le choix du conjoint s'effectue dans le milieu d'origine et selon la règle préférentielle traditionnelle. Le mariage contribue ainsi à renouveler les relations avec le milieu d'origine (déplacements fréquents de l'épouse, envois d'argent aux beaux-parents) mais là encore la perpétuation formelle de l'alliance ne doit pas en cacher les transformations pro-

fondes. Ce sont beaucoup plus les solidarités parentales et tribales qui sont ainsi réinterprétées pour faciliter l'insertion dans le milieu urbain que la relation globale, économique et sociale avec le milieu d'origine.

La situation est un peu différente chez les Toucouleurs qui s'organisent selon une dualité : restés au village/originaires du village. Là encore, le mariage est au centre des relations entretenues avec le milieu d'origine mais surtout comme une manière de reproduire les solidarités en milieu urbain. L'endogamie ethnique villageoise et parentale (épouser les cousines proches) est un aspect important de ces solidarités traditionnelles. Elle reste très importante en milieu urbain surtout l'endogamie ethnique, par contre le choix d'une parente proche diminue.³⁸⁾ Le contrôle du mariage y compris en milieu urbain par des migrants plus anciens facilite la perpétuation de cette endogamie qui résiste mieux que chez les Maures par suite de l'importance du cadre ethnique pour les Toucouleurs, généralement minoritaires en milieu urbain, à Dakar comme dans les villes mauritaniennes (ce point sera repris au chapitre 4).

L'évolution de la relation entre le migrant et son milieu d'origine sera très différentes agissant des migrants temporaires individuels. Nous nous contenterons de traiter de l'exemple des Soninke (et des villages toucouleurs de la région de Maqhamâ qui connaissait des mouvements migratoires identiques) d'ailleurs, le plus remarquable. En effet, bien que les salaires français soient relativement faibles et l'insécurité du travail très grande, les sommes envoyées par les migrants sont beaucoup plus élevées que celles que peut envoyer un migrant resté en ville. Les grandes capacités d'épargne des travailleurs immigrés (40%

38) Diop, A.B., 1965

de leur revenu) jouent aussi en ce sens. Une étude menée par l'IDEP en 1971 évaluait la totalité des rentrées en Mauritanie à 220 millions d'UM;³⁹⁾ les mêmes auteurs les estimaient pour le Guidimakha à 67 millions d'UM à partir des chiffres officiels de transferts postaux et autres - chiffre sans doute très inférieur à la réalité car beaucoup d'argent rentre par d'autres moyens (envoi au Sénégal, transferts directs, placement chez des hommes de confiance, etc.). L'étude de War and Want (1977) procède à une estimation supérieure, 100 millions d'UM, soit environ 40.000 UM par migrant et par an, pouvant atteindre 80 000 UM dans la région du fleuve où les navigateurs mieux payés sont encore nombreux. Nous avons effectué quelques sondages à Maghama et Sélibabi repérant les seuls transferts postaux qui concernent souvent des versements administratifs (allocations familiales, sécurité sociale) le montant des envois de France en 1978 était de 3.628.740 UM à Maghama et pour les quatre premiers mois de 1980 à Sélibabi de 11.521.734 UM pour les seuls envois de France. Le chiffre retenu par War and Want nous semble constituer un minimum susceptible d'être fortement revalorisé. Quoiqu'il en soit cela constitue une somme relativement considérable qui justifie en soi la permanence de ces courants migratoires quelle que soient les difficultés actuelles.

En dehors de l'entretien des migrants à l'étranger, ces sommes sont totalement, ou presque, réinvesties dans le milieu d'origine. La répartition suit plusieurs chapitres.

- Le migrant a d'abord la responsabilité d'assurer la subsistance de sa famille, de la famille restreinte d'abord mais

39) Dussanze-Ingrand, Effet de l'immigration sur la région de départ, IDEP/ET/R/24.16 sans date.

aussi de l'ensemble du Ka. C'est un devoir impératif et celui qui ne pourrait le satisfaire n'oserait rentrer au village. C'est un des motifs parfois invoqué pour justifier le non retour au village (cas assez rare).

- Les envois d'argent des migrants favorisent, nous l'avons déjà vu, une réorganisation de la vie collective des villages, transcendant les oppositions antérieures et dont la fonction principale est de reproduire la cohésion et les hiérarchies sociales menacées par la migration. Ce "budget collectif villageois" (War and Want, 1977) est organisé autour de deux pôles : la caisse des ressortissants des villages dans les foyers d'accueil (voir chapitre 5) et l'assemblée des notables du village. Les réalisations les plus spectaculaires concernent les mosquées somptueusement construites et nécessitant des investissements importants (à Sangha 16 million de F CFA partagés entre 221 migrants ayant cotisé à la caisse, mais il reste tout l'aménagement intérieur à financer et la réception d'inauguration) compte tenu des ressources du village. Le caractère somptuaire et ostentatoire de ces investissements peut poser des problèmes. En fait, il faut tenir compte de deux aspects de ces investissements collectifs :

- D'une part la constitution de la mosquée resserre symboliquement l'unité villageoise en la situant sur le seul plan où elle soit réellement incontestée, celui de la religion - les contradictions de la communauté villageoise (ainé/cadets, maîtres/esclaves) sont ainsi symboliquement dépassées et déplacées comme une compétition importante pour préserver la cohésion sociale menacée par les migrations.

- D'autre part, les investissements collectifs rentables ne sont pas toujours faciles à identifier. Les difficultés d'expérimentation des périmètres irrigués ne convainquent pas les migrants et les villageois de réaliser leurs investissements

dans ce secteur. Les migrants par ailleurs ne souhaitent pas réaliser le financement de réalisation qui profiteraient exclusivement aux notables ou aux seuls commerçants.⁴⁰⁾ Aussi les choix sont difficiles malgré l'intérêt relevé aussi par le document War and Want pour "le développement des villages". A Ouadi, la caisse des migrants a permis de payer une piroque pour faciliter la traversée du fleuve; d'autres exemples ponctuels peuvent être relevés dans l'Assaba : réalisation de petits aménagements pour mettre en valeur de nouvelles terres, achat de groupe pour tirer de l'eau, etc. L'ensemble reste très maigre compte tenu des possibilités de financement mais le non développement des investissements productifs nous semble surtout témoigner des difficultés de rentabiliser ces investissements dans le contexte actuel et de la volonté de ne pas reproduire des situations d'inégalité.

- Les envois des migrants servent aussi à financer de nouveaux départs (envoi de billets de passage) cet argent sera remboursé ultérieurement et facilite une certaine rotation de la migration. On fait venir un frère ou un cousin pour préparer son propre retour.

- Enfin les migrants aménagent aussi leur retour en réalisant un certain nombre d'investissements personnels qu'ils tiendront toujours à préserver au maximum malgré la pression collective qui s'exerce pour les pousser à redistribuer.

Le migrant a d'abord à accumuler la somme nécessaire à son propre mariage s'il est encore célibataire, somme considérable

40) Voir les intéressants développements à ce propos dans le livre de M. Samuel, Le prolétariat africain noir en France, Maspero Paris, 1978

pouvant atteindre 100 000 UM, ainsi que l'aménagement de la maison dans l'enclos familial, le mobilier et les vêtements, etc. Bien que les migrants se mariant en France soient relativement nombreux, le mariage au village constitue encore une nécessité pour qui ne veut pas rompre la relation avec le milieu d'origine du fait de l'organisation du travail selon les sexes (travail domestique, travail agricole). Le contrôle sur les départs féminins qui s'exerce ici avec beaucoup d'efficacité - contrairement à ce qui se passe dans la société toucouleur - représente un des meilleurs moyens de reproduire le caractère temporaire de la migration.

Les investissements individuels peuvent être plus spéculatifs. Beaucoup de migrants achèteraient du bétail et les troupeaux des villageois se sont considérablement accrus avec la migration. D'autres passent par des "hommes de confiance" (duntagne) commerçants, anciens fonctionnaires, anciens migrants pour faire fructifier leur argent dans le commerce, la construction immobilière, etc... Ainsi ils investissent beaucoup à Dakar ou à Nouakchott en achetant des parcelles libres où ils construisent des "casernes locatives" de 10 pièces de 3 x 3 m loués à des migrants soninke de passage qui leur rapportent 20 à 30 000 F CFA par mois. Ces situations sont souvent l'occasion de conflits entre les migrants, leurs parentèles et les duntagne qui, parfois, pensent surtout à leur propre profit. Les réussites individuelles ne sont toutefois pas rares. A Sélibabi, un migrant revient en 1972 avec 1,5 millions de F CFA montant de ses économies et de biens familiaux qu'il a fait fructifier. Il monte une entreprise de construction et ouvre un cinéma. A Bakel, un autre migrant a ouvert un atelier de soudure, un autre a acheté une vedette et fait des transports sur le fleuve, etc. Il faudrait étudier de plus près ces différents cas qui représentent

encore des exceptions.

En définitive, les migrations temporaires en Europe chez les Soninke et dans les populations toucouleurs voisines renforcent les liens des migrants avec leur milieu d'origine de manière contradictoire. Elles renforcent, d'un côté, la structure collective villageoise qui, du fait de la relative décomposition des structures domestiques (relative car le Ka est une unité qui reste cohérente et l'autorité du Kaqqumme est encore forte) apparaît comme indispensable pour reproduire la migration comme un phénomène temporaire, empêcher les départs définitifs des migrants. D'un autre côté, elles créent de nouvelles possibilités de promotion autonomes des migrants dans ce milieu d'origine.

Bref, elles reflètent et développent la contradiction que nous avons vu en oeuvre dans la société soninke; le caractère récent de ce phénomène migratoire ne permet pas de conclure sur le sens de cette évolution (d'autant qu'elle dépend aussi de la politique française de l'immigration qui devient de plus en plus restrictive). Il semble cependant que la perpétuation actuelle de structure et hiérarchie traditionnelles masque de plus en plus mal des tensions profondes qui peuvent amener une réorientation brutale de l'attitude des migrants vis-à-vis de leur milieu d'origine.

3.2. Sédentarisation et migrations

Une des données majeures des transformations économiques et sociales de la société mauritanienne depuis deux décennies est la sédentarisation massive des éleveurs nomades dont la cause principale mais non exclusive (migrations de travail, scolarisation, modification des systèmes de production jouent aussi un rôle) est la sécheresse. Rappelons quelques chiffres connus mais

qui doivent être utilisés avec prudence (voir à ce sujet: RAMS, Rapport Démographique).

Tab. 15 : Sédentarisation en Mauritanie

	1965	1977
Nomades	65 %	36,2 %
Ruraux	25 %	41,9 %
Urbains	10 %	21,9 %
Total	100 %	100,0 %

Une partie de cette évolution correspond au départ des éleveurs vers les villes et ne correspond pas à la sédentarisation stricto sensu, c'est-à-dire à la fixation des éleveurs dans le secteur rural : c'est l'augmentation de ce secteur rural durant cette période qui rend compte le plus clairement de la sédentarisation. Encore faut-il nuancer ces distinctions dans les petits centres urbains où peuvent se perpétuer des activités rurales. Sédentarisation et urbanisation sont deux phénomènes peu distincts. Il faut tenir compte aussi de la fixation des familles, les hommes partant en ville cherchent du travail. Il s'agit en fait de processus complexes dont la seule constante est la diminution importante d'une forme d'élevage et d'un mode de vie reposant sur le nomadisme. Ce processus continue à jouer comme en témoignent les résultats de l'enquête sur les intentions de sédentarisation lors du recensement de 1977. Au cours du recensement ont été identifiés 91 695 ménages nomades, environ 80% ont pour activité

principale l'élevage et 15% l'agriculture (le plus souvent des haratine mais pas exclusivement).

Tab. 16 : Intentions de sédentarisation des nomades par activité principale

Intentions	Elevage dominant		Agriculture dominante		Total	
pas l'intention de se fixer	58 562	82,3 %	7 102	52,3 %	69 565	75,5 %
déjà fixés	2 837	3,9 %	787	5,8 %	3 966	4,3 %
veulent se fixer d'an prochain	2 795	3,9 %	1 218	8,8 %	4 859	5,3 %
dont à Nouakchott	241	0,3 %	2	-	284	0,3 %
autres villes ailleurs (villages)	524	0,7 %	178	1,3 %	1 012	1,1 %
veulent se fixer ensuite	2 030	2,9 %	1 038	7,5 %	3 563	3,9 %
dont à Nouakchott	6 995	9,9 %	4 429	33,1 %	13 305	14,6 %
autres villes ailleurs (villages)	217	0,3 %	52	0,4 %	383	0,4 %
	1 069	1,5 %	106	0,8 %	1 604	1,8 %
	5 709	8,0 %	4 271	31,9 %	11 318	12,4 %
Total Ménages	71 189	100,0 %	13 356	100,0 %	91 695	100,0 %

Source : Recensement de 1977

Ainsi environ 1/4 des ménages nomades envisagent de se fixer à terme plus ou moins lointain (dont 10 % sont déjà fixés ou sur le point de le faire). Les intentions de sédentarisation sont beaucoup plus fortes chez les agro-pasteurs pratiquant surtout l'agriculture environ 50 % dont 15 % immédiatement. Un très petit nombre envisage la sédentarisation comme une installation en ville (3,6 % sans qu'il y ait de différence sensible entre les éleveurs et les agro-pasteurs, pratiquant surtout l'agriculture, à ce propos). Cela signifie, comme on pouvait s'y attendre, que la pratique de l'agriculture représente une incitation majeure à la sédentarisation alors que celle-ci apparaît surtout comme un projet à long terme pour les éleveurs (seuls 8 % sont déjà fixés ou ont l'intention de se fixer à court terme).

L'importance de la pratique de l'agriculture comme une incitation à la sédentarisation est un fait qui a joué bien avant la sécheresse et qui a déjà été relevée par de nombreux auteurs.⁴¹⁾

Pour ne prendre qu'un exemple la sédentarisation sur les terres de culture du Lac R'Kiz a commencé bien avant la sécheresse (Santoir, 1973) et lorsqu'elle a éclaté environ 3 000 Maures étaient installés autour du lac dont une majorité de bidan, leur nombre ayant fortement augmenté du fait des projets de développement utilisant les eaux du lac.

La sédentarisation des agro-pasteurs peut provenir d'une intensification de l'agriculture liée à des projets d'aménagement de ce genre, à la création de barrages, etc; elle provient aussi d'un déclin de l'élevage dans certaines régions. Dans la plupart des cas étant donné que la distinction agriculture/élevage se réalise dans la société maure sur la base d'une différenciation so-

41) Voir en particulier C. Toupet, La sédentarisation des nomades en Mauritanie centrale sahélienne, 1977.

ciale entre bidan éleveurs et haratine agriculteurs (toutefois certains zenaga cultivaient eux-mêmes) ce développement de l'agriculture pose certains problèmes soit que les bidan rentrent en compétition avec le haratine pour la culture des terres les plus favorables (celles des aménagements par exemple), soit qu'ils essaient de renforcer leur rapport de domination sur les haratine. Dans les deux cas cette situation est source de conflits qui peuvent parfois éclater de manière ouverte comme dans le cas des barrages de la région de Magta Lahjar (voir à ce propos le rapport sur le travail agricole et la structure foncière). Ainsi si en un premier temps la sédentarisation des haratine en particulier sur les aménagements agricoles, a pu apparaître comme un moyen d'intensifier leur production agricole profitant aux bidan qui ont réussi à préserver leur propriété des terres, l'évolution de la situation, obligeant souvent les bidan eux-mêmes à cultiver ou à renforcer leur exploitation, les amène eux-mêmes à se rapprocher des terrains de culture et à se sédentariser.

La sédentarisation des nomades dont l'activité principale était l'élevage pose d'autres problèmes car il s'agit de concilier dans une certaine mesure fixation et élevage - encore faut-il distinguer selon les types d'élevage (voir les distinctions établies en 1.1.). Là encore, les résultats de recensement de 1977 nous permettent de nuancer quelque peu selon les régions et les types d'élevage. (Voir Tab. 17).

Les différents types d'élevage correspondent par ailleurs à des nécessités de déplacements plus ou moins fortes, à un nomadisme de plus ou moins grande amplitude impliquant des déplacements variables des campements. Nous pouvons apprécier ces variations à travers les résultats du recensement de 1977 (Voir Tab. 18).

Tab. 17 : Répartition des ménages nomades selon le type d'élevage

Région	Camelins seuls	Camelins + Bovins	Camelins + Ovins + Caprins	Bovins seuls
Hodh Oriental	741	2 789	4 516	575
Hodh Occidental	315	1 154	2 837	564
Assaba	343	286	522	1 640
Gorgol	3	120	48	78
Brakna	78	121	320	164
Trarza	782	923	4 882	478
Adrar	342	21	1 307	-
Tagant	242	613	2 316	63
Guidimakha	-	4	13	146
Nord	166	-	1 264	-
Total Pays	3 012	6 041	18 035	3 708

Source : Recensement 1977

Tab. 17 : Suite

Région	Bovins + Ovins - caprins	Ovins + caprins	Ovins	Caprins
Hodh Oriental	4 167	2 688	18	897
Hodh Occidental	3 425	1 654	224	1 983
Assaba	2 242	1 036	108	1 146
Gorgol	763	628	16	466
Brakna	1 083	2 675	3	1 377
Trarza	3 126	6 917	114	4 244
Adrar	3	732	68	702
Tagant	880	1 971	44	1 844
Guidimakha	782	706	2	82
Nord	21	38	4	139
Total Pays	16 482	19 045	603	13 020

Source : Recensement 1977

Tab. 18 : Répartition des ménages nomades selon la région et les types de déplacement

Région	Total Ménages	Ménages fixes	Ménages fixes avec membres se déplaçant	Ménages l ou 2 déplacements annuels
Hodh Oriental	17 145	88	-	1 524
Hodh Occidental	12 958	611	106	813
Assaba	9 083	768	576	2 089
Gorgol	3 133	150	130	825
Brakna	10 208	278	57	1 776
Trarza	23 857	669	95	5 152
Adrar	3 313	12	-	259
Tagant	8 581	123	-	1 295
Guidimakha	1 775	122	177	179
Nord	1 632	-	-	42
Total pays	91 685	2 822	1 141	14 154

Source : Recensement de 1977

Tab. 18 : Suite

Région	Trois ou quatre déplacements	Cinq ou plus par an	Total Nomades
Hodh Oriental	5 372	10 161	17 057
Hodh Occidental	1 658	9 770	1 224
Assaba	3 314	2 346	7 749
Gorgol	1 503	525	2 853
Brakna	3 041	5 055	9 872
Trarza	7 215	10 726	23 099
Adrar	1 176	1 666	3 303
Tagant	2 186	4 977	8 458
Guidimakha	538	759	1 476
Nord	115	1 475	1 632
Total pays	26 118	47 460	87 732

Source : Recensement de 1977

Dans plus de la moitié des cas l'élevage pratiqué implique de nombreux déplacements (5 ou plus) difficilement compatibles avec la sédentarisation d'autant que la pratique de la transhumance - une partie de la famille seulement, le berger, se déplaçant avec les troupeaux - est peu répandue sauf dans les régions les plus méridionales où l'on trouve aussi le maximum de ménages fixés (Assaba, Gorgol, Trarza). Par contre on trouve en assez grand nombre des éleveurs, se déplaçant une ou deux fois

l'an (environ 15 % des cas) là encore localisés dans les parties les plus méridionales de l'Assaba, du Brakna et surtout du Trarza, c'est-à-dire des régions où le nomadisme de fait de la densité des pâturages et des puits présente la moindre amplitude. C'est effectivement dans ces régions que l'on trouve la plus forte sédentarisation des éleveurs sur leurs zones de pâturages, c'est-à-dire le maximum de compatibilité entre l'élevage et la sédentarisation. Dès avant la sécheresse dans le Sud de Trarza les tribus d'éleveurs de bovins commencent à se fixer autour des puits où se construisaient des maisons en dur, des écoles etc. Ainsi le village de Lekra el Ahmar constitué par les Tachedbit autour du puit du même nom sur la route de Mederdra à Rosso a commencé à se constituer vers 1960. Après consultation de la jema'a les membres de la fraction qui nomadisaient dans un rayon de 15 kilomètres autour des puits ont commencé à construire; avant la sécheresse une école a été créée sur le puit. En 1968, il y avait 20 à 25 maisons construites. Avec la sécheresse la fixation s'est accentuée mais il n'y a guère de nouvelles constructions car les éleveurs ont perdu presque tout leurs troupeaux. Ceux-ci ne sont pas reconstitués car les difficultés qui ont suivi la sécheresse ont entraîné des migrations importantes de la main-d'œuvre masculine et il est difficile de trouver des bergers qui garderaient les troupeaux. Il faut ajouter que la sécheresse persistante ne favorise pas une relance de l'élevage.

Dès que l'amplitude des mouvements est un peu plus grande la sédentarisation ne s'effectue pas sans problèmes d'autant que la sécheresse implique des déplacements amplifiés vers le Sud. Les éleveurs qui ne peuvent se déplacer sont souvent les plus sensibles aux effets de la sécheresse et leurs troupeaux sont les premiers décimés. Dans ces conditions la sédentarisation est

souvent liée à la perte des troupeaux ou au contraire à la capacité de payer des bergers salariés pour amener les troupeaux plus au Sud. C'est le cas dans les départements de Kiffa et surtout d'Aioun où les vrais éleveurs se trouvaient en 1979 pour la plupart au Mali. Par contre les nécessités de prolonger les transhumances vers le Sud amènent certains éleveurs à se fixer de manière plus ou moins définitive sur des nouveaux pâturages de saison des pluies correspondant à leurs anciens pâturages de la saison sèche ils peuvent ainsi en outre développer leurs cultures.

En définitive, pour perpétuer leurs élevages, les nomades ont le choix entre plusieurs solutions dont plusieurs permettent une relative fixation :

- accentuer leur mobilité en allant eux-mêmes toujours plus au sud, c'est la solution la moins compatible naturellement avec la fixation,

- l'emploi de bergers salariés réservé aux plus riches,

- la fixation autour des puits lorsque l'amplitude des déplacements est peu forte,

- la fixation sur les pâturages et terrains de cultures de saison des pluies avec pratique de la transhumance (une partie de la famille se déplace) ou des déplacements limités en saison sèche.

Un certain nombre de situations de sédentarisation apparaissent donc compatibles avec la pratique de l'élevage. Il semble cependant que le contexte dans lequel cette sédentarisation se produit (sécheresse et diminution des troupeaux) entraîne le développement d'autres activités, agriculture, migration commerciale ou de travail qui compensent le relatif déclin de l'élevage.

En fonction de ces précédentes analyses on peut s'attendre à ce que la sédentarisation se produise en priorité sur les ter-

rains de culture et dans une moindre mesure sur les terrains de pâturages. Ce dernier cas est illustré par l'exemple déjà cité du village Tachedbit de Lekra el Ahmar au Sud de Mederdra; la fixation ancienne correspond à une volonté de fixation de groupe (services administratifs, école, creusement d'un second puit cimenté vers 1964, école). On trouve beaucoup de villages de ce genre dans le Sud du Trarza.

Quelques exemples illustrent les conditions de sédentarisation des éleveurs maures sur les terrains de culture durant la période récente. A quelques kilomètres d'Aleg, le village de Taybe a été constitué par la fraction Lagdam ami des Idyeydeba qui y exploitaient traditionnellement des terres en culture. Ils ont construit les premières maisons à cet endroit en 1972 et ont été rejoint par de nombreuses familles d'autres tribus (Lageal, Awled Ebieri, etc) auxquelles ils cèdent des terres les années où la culture est possible contre 1/4 à 1/2 de la récolte. Les difficultés de l'agriculture (depuis 1972 ils ont cultivé deux fois) et la perte du bétail ont entraîné des migrations masculines vers les villes mais en nombre assez limité (Les chantiers de la route ont un temps procuré un peu de travail) le village compte actuellement environ 200 familles. De manière générale la sédentarisation au Brakna continue à se développer. Les haratine ont été les premiers installés, en particulier à proximité du fleuve où existent depuis longtemps des adabay qui ont récemment construit en dur et se stabilisent, mais aussi dans la région d'Aleg qui constitue l'extrémité de la zone de culture sous barrage. Les bidan se sont aussi rapprochés de la ville, ils nomadisent à proximité, s'installent sur un puit ou même directement en ville. Beaucoup de ces familles bidan pratiquent en outre le commerce et les hommes sont souvent partis vers le Sénégal ou Nouakchott

où ils ont ouvert boutiques laissant leur famille relativement fixée.

La sédentarisation est peut-être plus accentuée encore dans la région voisine de Magta Lahjar qui est la zone privilégiée des barrages. C'est une région où la migration a été un peu moins forte et où les conflits fonciers haratine/bidan ont pris une certaine ampleur. La sédentarisation s'est accentuée depuis 1973 avec concentration dans des villages ou des petits centres urbains à proximité des points d'eau ou de la route Nouakchott/Nema. Elle intervient toujours à proximité des terrains de culture et les éleveurs sédentarisés préfèrent envoyer leurs troupeaux en transhumance avec des bergers. La sédentarisation peut parfois se dérouler à deux niveaux : dans les adabay en saison des cultures avec repli vers les centres urbains en saison sèche quand l'eau ne permet pas une fixation définitive. Les centres urbains sont grossis en outre des familles des nomades, qui, en ces temps de sécheresse, doivent descendre très au Sud pour trouver des pâturages et préfèrent laisser leurs familles dans ces centres. Dans la région d'Aioun et surtout de Tamchakett on retrouve cette sédentarisation sur les terres de culture et dans les palmeraies.

Plus au Sud la sédentarisation se fait autour des terrains de culture pluviale mais la relative abondance de terres entraîne une fixation liée à la prolongation des mouvements de nomadisme vers le Sud. Au Guidimakha, des haratine ou des bidan ont même obtenu, contre redevances, des terres des soninke.

Nous avons figé naturellement la situation à un moment donné où les départs massifs vers les villes liés à la sécheresse avaient déjà eu lieu. Il est donc difficile d'identifier les raisons de choix de la fixation dans les villes plutôt que sur les zones de culture ou de pâturages car les principaux mouvements vers

les villes ont déjà eu lieu. Il semble bien cependant que le dénuement soit souvent une motivation principale du choix de la ville où l'aide semble plus accessible (distribution de vivres, redistribution sociale). Le cas des Ahel amar Agdabya observé en mai 1980 illustre peut-être ce qu'ont pu être ces mouvements. Il s'agit d'une tribu zawaya du Trarza habituellement installée à 20 kilomètres au Sud de Oued Naga où ils étaient éleveurs de bovins. Ayant tout perdu ils ont décidé en 1978 de se déplacer massivement. Seules 40 tentes sont restées sur les terrains de pâturages avec un peu de bétail, 40 autres tentes se sont déplacées vers la route Rosso/Nouakchott, d'autres ont pu gagner directement la ville. Les tentes installées le long de la route vivent dans le plus complet dénuement n'ayant aucune ressource. Ils veulent gagner Nouakchott mais n'ont pas pour le moment les moyens de joindre la ville.

Peut-on considérer que la sédentarisation des nomades est une étape vers des migrations plus définitives vers les villes? Dans nombre de cas la fixation des familles s'accompagne de la migration de la main-d'oeuvre masculine et peut entraîner un déplacement familial ultérieur. Les difficultés de l'agriculture et de l'élevage peuvent favoriser une telle évolution. D'autres facteurs peuvent ou pourraient jouer dans d'autres sens. Il y a d'abord l'attachement réel à une terre fréquentée parfois depuis des générations, attachement renforcé par les difficultés actuelles pour trouver du travail en ville. Il y aurait sans doute une possibilité de décentraliser plus aisément à ce niveau la gestion administrative, de créer des écoles, d'organiser la distribution de l'aide alimentaire pour renforcer cette fixation locale des nomades.

3.3. Migrations et urbanisation dans les centres intermédiaires

La situation depuis la sécheresse est caractérisée non seulement par l'essor de l'urbanisation vers les centres urbains principaux, et plus particulièrement Nouakchott, mais aussi par un afflux de population vers les petits centres urbains régionaux, voire la création de nouveaux centres que nous classerons dans la catégorie "urbain" moins par leur taille, souvent peu importante, que par le fait qu'ils n'ont pas de fonction rurale importante. Aussi l'évolution démographique de certains de ces centres a-t-elle été remarquable.

Tab. 19 : Evolution démographique de centres urbains

	1961/62	1977
Kiffa	4 359	10 266
Aioun	4 877	8 505
Nema	3 898	7 938
Tidjikja	3 661	7 861
Boutilimit	2 774	7 256
Aleg	1 360	5 316
Timbedra	1 815	5 302

Source : Rapport Démographique, RAMS.

Ces villes sont situées immédiatement au nord de la zone sahélienne dans la zone où l'élevage a été le plus touché par

la crise. Le gonflement de la population est en grande partie lié au mouvement de sédentarisation qui a touché les éleveurs. Après avoir étudié ce phénomène de sédentarisation en tant que tel, nous nous demanderons maintenant quelle forme particulière il prend dans ce cas de fixation dans les centres urbains secondaires (dans les intentions de sédentarisation relevées lors des recensements de 1977, trois fois plus de nomades avaient l'intention de se fixer dans ces villes qu'à Nouakchott). Quels problèmes ont posé l'installation de population dans ces villes? Peut-on dans ces cas parler de migration? Si oui, ces migrations sont-elles une étape en vue de l'installation dans des centres plus importants?

L'attraction vers ces centres urbains secondaires se justifie par leurs fonctions. Ce sont traditionnellement des centres administratifs et des centres commerciaux groupant autour du poste administratif et du marché quelques centaines voire quelques milliers d'habitants au moment de l'indépendance.

Depuis cette date, leur fonction administrative s'est trouvée renforcée du fait de l'implantation régionale des services publics, dispensaires parfois hôpitaux et surtout écoles. Depuis quelques années des collèges ont même été créés dans certaines d'entre elles. La sécheresse et la crise alimentaire qui a suivi ont ajouté une nouvelle fonction, semble-t-il décisive, la distribution de l'aide alimentaire et des premiers secours, puis l'attribution régulière de vivres contingents à prix réduit. On notera enfin que la plupart de ces villes se trouvent sur l'axe Nouakchott/Nema qui était d'ailleurs justement destinée à les désenclaver et à les ouvrir plus largement sur l'extérieur, les chantiers créateurs d'emploi et bénéfiques au commerce ont pu aussi contribuer à orienter vers ces villes les migrations. Nous

avons déjà noté. (2.3.) que contrairement aux centres où se dirigent des migrations de travail, le sex ratio dans ces centres urbains sont très équilibrés témoignant d'une migration de type familial.

Cet afflux de population dans un temps assez court et sans que ne soient prévu le minimum d'aménagement urbain pour les accueillir a posé de très graves problèmes qui se perpétuent et même souvent s'aggravent. Nous les avons plus particulièrement étudiée à Kiffa un des centres où la pression démographique est la plus forte et s'accroît du fait d'une série de facteurs sur lesquels nous reviendrons.

Il n'existait généralement dans ces villes aucun plan d'urbanisation ni de lotissements dans le cadre desquels pouvaient s'installer les migrants. L'installation a été totalement anarchique et les migrants se sont installés sur des terrains non bâtis appartenant aux anciens habitants de la ville détenant souvent eux-mêmes un titre foncier du fait de leur appartenance tribale. Cette situation, l'ignorance des "broussards" arrivant en ville, a favorisé une forte spéculation. Les terrains déjà lotis ont vu leur prix augmenter considérablement. Dans la zone d'habitat spontané de nombreux conflits se sont produits entre propriétaires et familles installées sur le sol, construisant souvent en une nuit pour mettre l'administrateur devant le fait accompli. Les terrains non lotis sont revendus à des prix très élevés (4 à 10 000 UM), soit par les propriétaires soit même par les premiers installés, qui n'ont aucun titre. La facilité de légalisation de la propriété, devant le qadi et deux témoins, accentue la confusion. Ainsi un terrain de culture traditionnellement exploité par une famille a été loti directement par elle sans intervention de l'administration. Pour obtenir le maximum de profit les lots

sont vendus très petits et sans même que soient prévues des rues. Un autre quartier s'est constitué autour d'un personnage des Ahel Sidi Mahmud, installé depuis longtemps un peu à l'écart de la ville et qui, pour se constituer une clientèle, a distribué lui-même gratuitement des lots sans accord de l'administration.

Beaucoup de villes ont été prévues pour une population bien moindre et les infrastructures urbaines ne peuvent répondre à la nouvelle demande. Le problème est particulièrement dramatique lorsqu'il s'agit de l'eau. A Kiffa il n'existe pas de nappes phréatiques locales mais seulement de petites poches exploitées par des puits nombreux. Avec la sécheresse et l'afflux de population l'eau s'est faite très rare; l'adduction d'eau à partir de Tagat est difficile à réaliser du fait de la distance et du coût; en mai 1980 il restait un peu d'eau dans certains quartiers mais souvent boueuse et très sale. Il en résultait une forte spéculation sur l'eau (le pot de tomate se vendait 2 UM) qui fait l'objet d'un intense trafic (les porteurs d'eau sont généralement des haratine).

Un autre problème majeure est celui de la fourniture et de la distribution des vivres dans ces centres qui sont aussi des centres de distribution vers la brousse environnante. A Kiffa les distributions suspendues pendant les pluies ont repris en janvier; en mai la demande était particulièrement forte. En 20 jours ont été distribués, selon un processus administratif complexe, 600 tonnes de blé, 10 tonnes de beurre, 30 de lait, 40 tonnes de dattes. La distribution se faisant uniquement à Kiffa attirait beaucoup de gens des environs. Le recensement comme la distribution sont l'occasion de nombreuses contestations et même d'incidents : fausses ou doubles déclarations, oublis, etc, ne sont pas rares (il est notable que près de la moitié des déclara-

rations de recensement sont faites par les femmes; le départ de la main-d'oeuvre masculine n'explique pas tout, beaucoup de famille se fragmentent pour bénéficier de plusieurs allocations). La distribution de vivres est par ailleurs l'occasion d'une forte spéculation. Les familles pauvres et désargentées revendent leurs bons de vivres à des collecteurs qui les réunissent pour des gros commerçants accaparant ainsi les céréales qu'ils revendront ensuite dans les périodes de manque.

Le tableau de la situation dans ces villes est donc assez noir et lorsque se maintient la pression migratoire il peut même devenir dramatique. La région de Kiffa a reçu, en 1978, 181 mm de pluies, beaucoup des éleveurs de la région ont dû partir vers le Sud, jusqu'au Mali, mais un certain nombre d'entre eux ont laissé leurs familles à Kiffa de manière à bénéficier des distributions de vivres. Les cultivateurs qui n'ont pratiquement eu aucune récolte se sont eux aussi réfugiés en grand nombre dans la ville. Dans ces conditions la croissance démographique a repris fortement en 1979.

Nous pouvons maintenant revenir sur le problème de la relative décroissance démographique de ces villes que semble révéler le recensement de 1977. Kiffa entre 1975 et 1977 passe de 16 729 habitants à 10 266 (- 21.7%). Aïoun de 13 606 à 8 505 (- 20.9%); Nema de 9 236 à 7 938 (- 7.3 %). Boutilimit de 7 622 à 7 256 (- 2,4%). Tidjikja de 8 175 à 7 865 (- 1,9%) etc. Seule exception: Aleg, du fait des chantiers de Mendes, se maintient (5 224 en 1975 et 5 316 en 1977). La décroissance de la population est incontestable, mais est-elle définitive? Le cas de Kiffa, qui en 1980 est remontée à un niveau de population sans doute supérieur à 1975 (estimation de 20 000 par les services préfectoraux distribuant les vivres), laisse à penser que gravite autour de ces villes une population flottante susceptible de retourner en

brousse une année favorable mais gardant ses attaches avec la ville (construction, maintien d'une partie de la famille, etc). Les distributions de vivres jouent un rôle important dans le maintien de ces attaches. Par contre la pauvreté de cette population, le manque d'emplois et de revenus monétaires amènent un certain déclin de la fonction commerciale de ces villes autrefois fondée sur la prospérité relative des éleveurs et cultivateurs avoisinants : beaucoup de gros commerçants de ces villes sont maintenant installés à Nouakchott. Cela n'empêche pas par ailleurs que la population de ces villes (fixe ou flottante) fasse preuve d'une forte mobilité. Les difficultés de vie amènent bon nombre d'entre eux à se déplacer vers les villes où l'on peut trouver du travail, soit individuellement soit en famille, une partie de la population du 5^e Arrondissement de Nouakchott est ainsi constituée par des ressortissants de Kiffa et d'Aioun.

Il faut faire une place à part aux nouveaux centres semi-urbains qui se sont constitués depuis la sécheresse et qui regroupent parfois une population de plusieurs milliers d'habitants. Ce phénomène est particulièrement net autour de la route entre Nouakchott et Kiffa. Dans la région d'Aleg, les centres d'Atchergit (où la sédentarisation débute dès 1957), de Lemden (1965), de Bambera plus récent (1975), se sont très rapidement développés. Ces centres sont surtout occupés par des familles de fonctionnaires ou d'habitants de Nouakchott. Laisser la famille dans ces centres est plus économique (on dépense environ trois fois moins) et "permet de garder les coutumes". Les familles possèdent des troupeaux qui transhument au loin avec des bergers et reviennent pour l'hivernage. Tous les jours des voitures circulent entre ces centres et Aleg, en hivernage, quand les enfants rentrent de l'école ou du collège qu'ils suivent à Nouakchott, la circulation est plus intense.

Dans la région de Magta Lahjar ces centres sont plus liés à la culture et sont souvent installés près d'un barrage. C'est le cas de Magta Lahjar même, centre assez récent, ou de Sangrava qui comptent chacun plusieurs milliers d'habitants. Souvent ces centres où l'on trouve les services administratifs, les écoles se remplissent pendant la saison sèche (distribution de vivres). Durant les cultures la population regagne les centres de culture. De même les éleveurs, pour les mêmes raisons, laissent parfois une partie de l'année leur famille dans les centres.

La situation est différente encore dans le Sud de Trarza où certains centres importants, R'Kiz, Bareina, Magta Nganer, etc. sont des centres de fixation qui ont grossi du fait de la sécheresse. Le mouvement de sédentarisation est général dans cette région. Des concentrations plus importantes se forment à partir des fonctions administratives (R'Kiz) ou autres. Bareina et Magta Nganer ont été constitués par des disciples maures du shaykh tijaniyya sénégalais Ibrahim Nyass de la région de Kaolack.

Ces centres urbains secondaires canalisent partiellement l'exode rural et il semble que l'on ait avantage dans l'immédiat à y favoriser la fixation. Cela suppose un minimum d'aménagements et d'infrastructures qui n'existe malheureusement pas maintenant faute de quoi ils ne constitueront que des relais de la migration vers les villes les plus importantes.

3.4. Migrations et axes de communication

Nous avons déjà noté le relatif essor du réseau routier mauritanien (2.4.) depuis l'Indépendance. S'inscrivant dans l'espace national, les routes ont contribué à réorienter les courants migratoires à l'intérieur de la Mauritanie et en direc-

tion de Nouakchott qui en constitue le centre. L'ouverture de l'axe Nouakchott/Nema (actuellement parvenue à Kiffa, Aioun devant être desservie en 1981) intervenant aux lendemains de la sécheresse a joué un rôle très important en drainant les migrations des régions orientales (les plus récemment touchées par le phénomène migratoire) vers Nouakchott. De même, durant la sécheresse, l'axe routier Nouakchott/Rosso a constitué un axe de sédentarisation pour la population nomades de Trarza. L'exemple de campement des Ahel amar Agdabya, présenté au paragraphe 3.2., montre la perpétuation de ces tendances. Au moment de la sécheresse ces campements s'étendaient sur des dizaines de kilomètres; l'installation sur la route représentait alors une étape vers les bidonvilles de Nouakchott.

La période de crise aiguë terminée, quel jugement peut-on porter sur la fonction de ces communications dans l'orientation de courants migratoires. Les enquêtes menées le long de la route construite ou en construction Nouakchott à Aioun permettent quelques conclusions très provisoires (c'est sans doute un des points qui mériterait une enquête spécifique de longue durée).

Nous avons déjà noté que la sédentarisation s'effectue en partie en fonction de cet axe routier; certains des nouveaux centres urbains se sont constitués le long de la route (Oued Naga, Achtergut, etc). Le mouvement de fixation autour de la route précède d'ailleurs sa construction, les chantiers, les forages de la Mendes attirent la population nomade qui y trouve de l'eau, éventuellement quelques petits emplois, la possibilité d'installer de petits commerces, de fournir des services, etc. Les groupes tribaux ont d'ailleurs souvent une conscience très claire des possibilités qu'offre l'axe routier. Aussi la jema, a des Idaybousat de la région d'Aioun a décidé d'implanter des villages

le long de la route Kiffa/Aioun en construction de manière à pouvoir disposer d'une desserte minimale, de services, d'une école... Deux de ces villages sont déjà installés, Darara et Tantan (il s'agit d'une fixation dans la palmeraie où existe depuis assez longtemps un petit Ksar), un autre est en chantier à Lumkhayler. Ces points de fixation situés sur les terrains de parcours traditionnel leur semblent compatibles avec la poursuite de l'élevage; les pâturages à proximité ont toujours été relativement satisfaisant; ce qui manquait selon eux, était l'eau dont ils pensent pouvoir disposer grâce aux forages du chantier.

Du point de vue des mouvements de population la route ne constitue pas seulement un axe de fixation; elle crée aussi des possibilités de déplacements beaucoup plus faciles. Les conséquences sur la migration sont multiples et contradictoires.

- En période de crise la route facilite les déplacements vers les villes ou les centres de distribution de vivres,

- Mais elles facilitent aussi les retours permettant de laisser la famille en brousse ou dans les centres urbains secondaires lorsque le chef de famille cherche du travail en ville; elle permet aussi l'installation de la famille en brousse pour la population plus aisée de Nouakchott.

- Enfin, elle permet des déplacements locaux, des mouvements de dispersion ou d'agglomération périodique autour des centres urbains secondaires des agriculteurs et des éleveurs qui peuvent freiner les tendances qu'ils pourraient avoir à migrer vers les centres les plus importants.

Si les conséquences à court terme de la constitution des axes de communication sur les migrations sont contradictoires et peuvent jouer de différente manière cela est encore plus clair s'agissant des conséquences à long terme. Tout dépend en effet

des fonctions que vont être amenées à remplir ces axes routiers, c'est-à-dire des choix politiques qui seront faits. Les déclarations des intéressés sont d'ailleurs très ambiguës s'agissant des effets qu'a eu la route sur les courants migratoires : ils notent d'abord que la route facilite les déplacements vers Nouakchott mais ces déplacements se font dans les deux sens, ils ne concernent par ailleurs pas seulement les hommes mais aussi les biens, les routes permettent l'établissement de nouveaux courants commerciaux dont les retombées peuvent être positives sur l'économie régionale.

Les facilités de communication permettent d'abord un renforcement de la présence administrative, des services publics et de ravitaillement dans les régions desservies. Il n'est guère nécessaire d'insister sur ce point qui est particulièrement important dans l'immédiat en ce qui concerne le ravitaillement en denrées alimentaires. Le besoin de secours avait été une des causes principales de l'afflux de population vers Nouakchott. La décentralisation de ces services publics et administratifs représente sans nul doute un facteur déterminant pour contrôler l'exode rural sinon pour le stopper.

Les routes favorisent d'autre part l'établissement des nouveaux circuits commerciaux qui peuvent bénéficier à l'économie régionale - par exemple le bétail - non tant par leur importance quantitative ou qualitative - (la majeure partie de bétail en particulier les bêtes de bonne qualité continuent à partir vers le Sénégal) que par les nouvelles capacités d'intervention de l'Etat sur les mécanismes de commercialisation qu'ils permettent.

Le commerce du bétail se fait le long de la route par camions - chargés de livrer de la marchandise à l'aller, ils repartent à vide - qui ne sont généralement pas aménagés pour le transport

de bétail mais permettent de transporter 80 moutons/12 bovins. Ce bétail vient des régions avoisinantes, lorsque la saison sèche est avancée, et il est particulièrement avantageux de le transporter ainsi car les déplacements sur pied sont alors difficiles.

Les prix varient selon les distances :

Tab. 20 : Variations de prix du bétail

	Aleg	Kiffa
Ovins	120/150 UM	-
Bovins	1 500 UM	2 000 UM

Sans que l'on puisse parler d'un renversement des circuits commerciaux antérieurs, on assiste donc à la progressive constitution d'un marché national. La manière dont ce marché sera constitué est naturellement décisive pour l'amélioration des conditions de production locales. Le bétail n'est pas seul concerné, les produits vivriers, maraichers, les produits de la pêche etc peuvent ainsi circuler plus aisément. Même si elle facilite le déplacement de la force de travail, la route permet ainsi d'envisager à terme une réorganisation des rapports marchands qui permettrait de freiner l'exode rural.

3.5. Migrations et fonction politique : l'attraction de Nouakchott

Nous traiterons dans le chapitre 4 des conditions d'urbanisation des migrants qui sont pour l'essentiel accueillis dans un milieu urbain. Il nous semble indispensable cependant de nous poser une question préalable : qu'est-ce qui justifie le choix croissant de Nouakchott par les migrants? La question est d'autant plus complexe que la ville est de création récente, ne possède pas d'activités économiques susceptibles de créer un large marché de travail. Lors de sa création les urbanistes ne prévoyaient en aucune manière l'explosion démographique de la ville: en 1958 les prévisions étaient de 7 000 habitants pour 1970. La ville devait avoir simplement une fonction de capitale politique, rester une ville de fonctionnaires. Or c'est justement en partie sur la base de cette fonction politique que la ville a connu cette croissance spectaculaire. Rappelons quelques chiffres :

Tab. 21 : Evolution démographique de Nouakchott

1955	1 800	population du ksar
1960	5 000	époque de la construction
1970	35 000	
1974	115 000	après la sécheresse (estimation Pitte)
1977	134 704	recensement

Sources : D'après Pitte

La croissance a été supérieure aux prévisions mais relativement contenue jusqu'à la crise provoquée par la sécheresse. L'explosion démographique s'est produite avec l'exode rural massif de 1973 et 1974 qui voit la population presque quadrupler. Mais cette explosion s'annonçait avec les migrations antérieures qui voyaient une réorientation progressive des courants migratoires vers la ville. Il ne faut pas oublier que Nouakchott est aussi située dans la zone la plus peuplée de la Mauritanie maure, le Trarza, et les migrations régionales ont commencé très tôt. En 1977, 41% de la population de la ville était composée par des ressortissants de Trarza. En outre, la ville a drainé anciennement des courants migratoires en provenance du Nord (l'Adrar) avec lequel les communications sont faciles (même avant la réalisation de la route goudronnée Nouakchott/Akjoujt qui met Atar à 5 heures environ de la capitale) et ceux en provenance de la vallée du fleuve qui s'effectuaient en partie par Rosso (une route goudronnée relie aussi Nouakchott et Rosso). Enfin depuis quelques années la route ouverte vers l'Est facilite les migrations en provenance de ces régions : la population qui en est originaire est particulièrement nombreuse dans les dernières zones d'habitat spontanées (le 5^e arrondissement en particulier).

Nous disposons de quelques données sur la composition de la population à partir des résultats de recensement de 1977 en particulier d'une répartition de la population émigrée par classe d'âge et date d'arrivée. (Voir Tab. 22)

Près de la moitié de la population de la ville est arrivée depuis 4 ans et moins (contre 20% environ originaires de la ville, des départements).

Ces pourcentages s'élèvent pour les classes d'âge adulte (61% entre 15 et 19 ans, 65% entre 20 et 25 ans, 57% entre 25 et 29

ans). Il s'agit donc en partie de migrations de travail individuelles et à domination masculine comme le prouve l'évolution du sex ratio selon les catégories d'âge : (Voir Tab. 23)

Tab. 22 : Répartition de la population migrante d'après l'âge et la date d'arrivée à Nouakchott

Age	Emigrés d'autres régions					Total Population
	1 an	1/4 ans	5/9 ans	10/14 ans	15 et +	
Ts âges	14,57%	32,42 %	18,77 %	6,7 %	3,88%	100% 134704
0-4 ans	10,71%	17,70 %				100% 18848
5-8 ans	8,36 %	30,70 %	19,94 %			100% 17010
10-14 ans	11,15 %	31,25 %	23,64 %	9,05 %		100% 11829
15-19 ans	21,08 %	39,72 %	18,71 %	6,66 %	4,04%	100% 14445
20-24 ans	20,92 %	44,27 %	21,19 %	5,07 %	3,28%	100% 15814
25-29 ans	17,28 %	39,56 %	25,53 %	8,19 %	3,81%	100% 12445
30-39 ans	14,22 %	33,13 %	25,72 %	12,84 %	8,36%	100% 13775
40-49 ans	14,18 %	30,10 %	23,26 %	12,60 %	12,64%	100% 9042
50-59 ans	14,68 %	29,15 %	23,64 %	10,59 %	12,84%	100% 4795
60 et +	15,23 %	30,67 %	23,35 %	8,52 %	12,50%	100% 2967

Source : Recensement 1977

Tab. 23 : L'évolution du sex ratio selon les catégories d'âge

Tous âges	781	femmes pour 1 000 hommes
15 - 19 ans	742	
20 - 24 ans	567	
25 - 29 ans	633	
30 - 39 ans	650	
40 - 49 ans	776	
50 - 59 ans	999	
60 et plus	1 189	

On retrouve donc en 1977, malgré l'importance d'un exode rural qui s'effectue en grande partie de manière familiale lors de la crise alimentaire, les caractéristiques des migrations de travail avec un fort excédent de population masculine jeune à la recherche d'un travail (l'étude plus fine du sex ratio donne des taux plus bas encore pour les migrants récents, moins de 400 femmes pour 1 000 hommes pour les migrants de moins d'un an entre 20 et 24 ans - par contre pour les migrants récents ayant plus de 40 ans ces sex ratio sont presque équilibrés. A ces migrations de travail se superposent des migrations familiales liées à la sécheresse. En fait comme nous le notions dans les paragraphes récents l'exode rural s'effectue souvent à deux niveaux : migrations familiales dans les lieux de sédentarisation ou dans les centres urbains secondaires, migrations de travail des hommes vers Nouakchott où les autres villes susceptibles d'offrir des emplois.

Il semble donc que la fonction économique joue immédiatement un rôle majeur. Nouakchott offre effectivement un nombre d'emplois importants surtout dans le secteur secondaire et tertiaire, les tentatives d'implantation industrielle n'ayant pas fournies les résultats escomptés. En 1977 le secteur moderne offrait 11 700 emplois se répartissant comme suit :

Tab. 24 : Emplois dans le secteur moderne

Administration	4 500
Pêche	100
Industries, construction, eau, électricité	2 000
Banque, commerce, assurance	600
Indépendant	3 200
Personnel domestique	700

Source : Plan quinquennal du district de Nouakchott, 1974

auxquels il fallait ajouter une centaine de maraichers, les artisans du secteur traditionnel, le personnel domestique de statut plus ou moins servile, employé par les familles maures. Ce chiffre sous réserve de certaines réestimations (le secteur commercial et artisanal non structuré est estimé en 1978 à environ 5 000 personnes soit nettement plus que les 3 000 indépendants de 1973) reste valable et le nombre d'emplois à Nouakchott ne doit pas dépasser 15 000 à l'heure actuelle.

Ce chiffre est certes important à l'échelle de la Mauritanie mais ne justifie pas la concentration de près de 10 % de la population dans la capitale ou contrairement à ce qui se passe dans

d'autres villes africaines, les ressources du secteur rural sont extrêmement limitées. Cela donne en effet environ un actif pour 8 personnes - mais il faut tenir compte du bas niveau des salaires et du coût de la vie - la fonction économique de Nouakchott contribue à expliquer mais ne justifie pas la concentration de la population.

Un certain nombre d'autres fonctions assumées par Nouakchott peuvent justifier aussi l'orientation migratoire. On y trouve en effet une forte concentration de services publics.

Deux points sont particulièrement importants :

- La concentration des établissements scolaires. L'enseignement secondaire regroupe plus de 1 000 élèves dans les collèges presque le 1/3 des scolarisés du secondaire, en outre l'enseignement qui y est dispensé est souvent jugé - à tort ou à raison - de meilleure qualité; quant au lycée national qui compte aussi plus de 1 000 élèves il a une situation de quasi-monopole. C'est encore à Nouakchott qu'on trouve les seuls établissements d'enseignements supérieur, l'ENA et l'ENS. Enfin Nouakchott accueille aussi les collèges et lycées techniques qui forment surtout des techniciens pour la SNIM destinés à s'installer dans les villes minières du Nord. Cette concentration de plusieurs milliers d'élèves et d'étudiants représente un aspect non négligeable des courants migratoires.

- La concentration médicale est tout aussi nette et représente aussi un facteur alimentant les courants migratoires. Le besoin de soins de santé est ressenti de plus en plus fortement par les Mauritaniens et il n'est pas rare de rencontrer des migrants plus ou moins temporaires venus se faire soigner à Nouakchott. L'hôpital national est le seul à dispenser une gamme à peu près complète de services sanitaires.

Malgré l'importance de ces fonctions de services elles ne peuvent à elles seules expliquer l'attraction de Nouakchott et la concentration de la population dans la ville. Il faut ajouter depuis la sécheresse les distributions de vivres. Il semble bien que durant les premières années la distribution ait été plus efficace à Nouakchott ne serait-ce que parce que quelques arrivées se faisaient là mais, depuis, cette distribution s'effectue dans des conditions à peu près identiques dans tous les centres régionaux (avec cependant de fréquents retards de transport) et l'argument ne semble pas décisif. Il l'est d'autant moins que par ailleurs la vie à Nouakchott présente bien des difficultés pour le migrant : cherté de la vie, en particulier du logement, problèmes de transport, etc ...

Il nous semble qu'il faut faire appel pour comprendre réellement l'attraction exercée par Nouakchott à la fonction politique de la "capitale" et pour cela deux mots sur le fonctionnement du système politique mauritanien sont nécessaires (il s'agit de quelques idées générales, la question mériterait naturellement une étude beaucoup plus complète) tel du moins qu'il s'est présenté jusqu'en 1978. Ce système politique n'était naturellement pas détaché des réalités sociales et économiques du pays. Deux points me semblent importants :

- La zone de recouvrement important entre ce système politique et son personnel (qui comprend ici de manière beaucoup plus apparente que dans les sociétés où cet appareil politique est plus complexe - comme en France - les fonctionnaires d'autorités ou techniciens) et les intérêts économiques, représentés par la catégorie marchande (actuellement bourgeoisie nationale?) Ce point sera traité plus à fond dans le rapport consacré aux modes d'accumulation. L'interpénétration peut être parfois très

grande, certains hommes politiques ou fonctionnaires ont pu ainsi acquérir de réelles capacités d'investissements. Quant à l'influence politique des "marchands" elle est plus discrète mais joue surtout en référence au second aspect du système politique qui dans la perspective de cette étude nous semble important.

- Dans un système très centralisé mais dont l'emprise politique et administrative locale est faible (même aux plus beaux temps de P.P.M.) les positions du pouvoir suscitent des réseaux de clientèle et s'appuient par ailleurs sur eux. Le phénomène n'est d'ailleurs pas totalement nouveau dans la société maure (voir notre étude sur l'émirat de l'Adrar, Bonte, à paraître). C'est dans ces réseaux que se manifeste le plus clairement l'interpénétration de l'appareil politique et des intérêts économiques (qu'il faut se garder de confondre avec le phénomène de concussion que connaissent les sociétés occidentales) mais trait que la Mauritanie partage avec nombre de sociétés du Tiers Monde. Le clientélisme est le mode de fonctionnement de la société; la redistribution a pour fonction de créer des solidarités "verticales" (patrons-clients) qui transcendent les phénomènes de stratification économique et sociale que connaissent les pays en voie de développement - qui de ce fait aussi masquent relativement ces différenciations. Elles y réussissent avec d'autant plus de succès que ces relations de clientèle (où les "patrons" participent du système politique où font partie de cette catégorie "marchande" qui domine la vie économique) se coulent dans les solidarités parentales, tribales, ethniques très vivaces en Mauritanie.

Un exemple éclairera cette analyse et montrera l'importance pour les migrations. Un membre d'une tribu de l'Adrar a occupé durant une période assez longue une fonction importante dans l'ad-

ministration municipale de Nouakchott. Cette fonction a favorisé la promotion économique d'un certain nombre de commerçants de la tribu à Nouakchott (l'un d'entre eux fait partie du petit groupe des commerçants et entrepreneurs de Nouakchott les plus riches). Un réseau de relation de clientèle s'est progressivement construit à partir de ces fonctions de pouvoir politiques et économiques, s'appuyant en partie sur les membres de la tribu. Environ 150 personnes sur les 800 que comprend la tribu sont installées à Nouakchott.

Au plan local cette situation s'est traduite par une promotion économique et sociale de la fraction de la tribu la plus concernée (voir 2.5.) qui revitalise les stratégies politiques matrimoniales économiques locales.

On pourrait multiplier les exemples de même ordre. Les phénomènes de redistribution économique, d'accès aux emplois, aux parcelles loties, etc. qui accompagnent ces relations de clientèle me semblent être le facteur déterminant de l'attraction qu'exerce Nouakchott sur l'ensemble de la population mauritanienne et l'importance des courants migratoires qui s'orientent vers la capitale. Il faudrait certes introduire des nuances : certains de ces réseaux sont économiques (autour de certaines tribus commerçantes par exemple), d'autres sont plus directement politiques.

Dans ce dernier cas, les positions de pouvoir fluctuantes peuvent justifier certains remodelages de ces réseaux de clientèle (qui restent cependant en définitive remarquablement stables). Dans tous les cas cependant ils jouent un rôle majeur dans la détermination des migrants à venir s'installer à Nouakchott quelles que soient les difficultés de vie, l'aspect problématique de la recherche d'un emploi, ils savent pouvoir s'appuyer sur ces réseaux qui doublent et renforcent les solidarités parentales, tri-

bales et villageoises, ethniques, pour obtenir le minimum nécessaire à leur survie, voire obtenir un emploi ou accéder à une source de revenus monétaires.

Précisons pour conclure que nous n'avons pas l'intention de réduire le système politique mauritanien à ces deux aspects. Nous ne les avons sélectionnés et mis en évidence que parce qu'ils jouaient un rôle important pour justifier l'orientation des migrations. Nous laisserons à d'autres, ou à d'autres circonstances, le soin d'étudier ce système politique de manière globale.

4. MIGRATIONS ET URBANISATION

La destination finale des migrants - hors le problème de la sédentarisation dont nous avons déjà traité - est la ville. L'exode rural trouve ainsi son exutoire dans les villes. Contrairement à la manière dont l'exode s'est produit en Europe le caractère rural de la migration n'est pas éteint avec l'installation en ville. Le processus de prolétarianisation ne touche qu'une faible partie de la société, en particulier dans les villes minières où s'implante une classe ouvrière relativement nombreuse. Ailleurs, quel que soit le degré de rupture avec le milieu d'origine (voir 3.1.) l'insertion en milieu urbain ne signifie pas une transformation radicale des modes de vie, des solidarités sociales. L'urbanisation est caractérisée par la constitution de structures transitoires qui reproduisent encore nombre de traits de l'organisation sociale en milieu non urbain.

Nous ne traiterons pas dans ce chapitre de l'ensemble des problèmes posés par l'urbanisation en Mauritanie mais, une fois

définies les conditions générales d'implantation en ville de ces groupes d'origines diverses, de la nature de ces formes transitoires qui caractérisent l'urbanisation.

4.1. Conditions générales d'implantation des migrants en ville

Rappelons quelques caractéristiques du peuplement des villes. Dans la plupart des cas l'implantation des migrants est récente, la sécheresse et la crise alimentaire ayant même accéléré les migrations dans la période récente.

Tab. 25 : Date d'arrivée des migrants en ville

	Nouakchott (1977)	Nouadhibou (1971)	Zouérate (1970)
Arrivée depuis moins d'un an	14,6 %	32,1 %	15,8 %
de 1 à 4 ans	32,4 %	26,0 %	31,3 %
de 5 à 9 ans	18,8 %	19,2 %	46,8 %
plus de 10 ans ou nés en ville	34,2 %	22,7 %	6,4 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Enquêtes personnelles et Recensement 1977

Il s'agit d'autre part d'une population jeune. Les migrations sont dans un nombre de cas appréciables individuelles. Ces points sont importants pour juger de l'insertion dans le milieu

urbain.

Une autre donnée immédiate est l'hétérogénéité ethnique et régionale de ces migrants, bien que dans la quasi totalité des cas, hors les villes du fleuve, la majorité de la population soit maure (86 % à Zouérate, 67 % à Nouadhibou en 1970-71, entre 88 et 61 % de la population de Nouakchott selon les estimations de Pitte). Dans quelle mesure le milieu urbain va-t-il préserver cette hétérogénéité ou au contraire amener une certaine homogénéisation de la population? La question est difficile à trancher étant donné le caractère récent du peuplement. Nous avons essayé d'y répondre à partir de diverses données.

- Habitat : rien de très net à ce niveau sinon que l'on ne trouve pas de fixation des ethnies en quartiers ou même en îlots distincts. Le brassage au niveau de l'habitat est très fort. Cependant l'importance des relations de voisinage, la tentation de s'établir auprès d'un parent ou d'une relation proche, peut-être un certain besoin de sécurité, amènent à un regroupement "par tâches", c'est-à-dire de petits agglomérats de population de même origine. A Nouakchott la population maure est installée un peu partout mais avec des regroupements régionaux : les gens de l'Adrar sont surtout dans le 1er arrondissement situé le long de la route de Nouakchott à Atar et au Ksar où sont nombreux aussi les ressortissants du Trarza, le 5ème moins anciennement peuplé a vu beaucoup de migrants récents dont de nombreux originaires de l'est (Hodh, Assaba). Les négro-africains sont concentrés dans la Médina et dans certaines zones du 5ème arrondissement. Comme le disait un informateur : "Les noirs recherchent le centre et les Maures la périphérie!"

La situation était à certains égards comparable à Nouadhibou puisque en 1971 la population négro-africaine était concen-

trée au Sud du quartier Lareygib et dans certains îlots de Ghirane, les pêcheurs de diverses origines habitant quant à eux la Tcherka.

- Professions : à Zouérate comme à Nouakchott on notait une assez nette spécialisation professionnelle qui correspondait soit à un savoir faire traditionnel soit à l'utilisation de réseaux de placements et d'emplois contrôlés sur une base ethnique. Il n'est pas surprenant de trouver des pêcheurs wolof, sérères et lebous, des artisans ou des commerçants maures. La main-mise en 1971 des wolof sur les taxis, le nombre de peuls guinéens ou de toucouleurs boys correspond à de tels réseaux de contrôle de l'emploi. La situation est semblable à Nouakchott.

- Mariages : les mariages entre ethnies sont encore assez rares et concernent souvent les personnes de statut élevé ou les scolarisés. L'exception la plus notable est le nombre appréciable de femmes maures mariées avec des hommes d'autres ethnies (alors que très peu d'hommes maures épousent des femmes d'autres ethnies). Pour comprendre ce phénomène il faudrait étudier plus précisément les stratégies matrimoniales dans les diverses ethnies. Il nous suffira pour le moment de constater le nombre de cas assez limité.

Ainsi pour l'essentiel l'insertion en milieu urbain s'effectue dans le cadre ethnique, situation courante dans les villes africaines, et s'il n'existe pas de frontière rigide au niveau de l'habitat, des structures professionnelles, les relations sociales sont néanmoins réduites ainsi que témoigne le petit nombre de mariages entre ethnies. Cette situation n'est pas seulement l'héritage du passé des migrants, le milieu ethnique constitue ainsi en soi un facteur d'adaptation des migrants en milieu urbain. Avant d'examiner ces modes d'adaptation dans les diffé-

rentes ethnies nous reviendrons sur quelques traits généraux de la vie urbaine en Mauritanie actuellement.

La question du logement se pose avec beaucoup d'acuité dans l'ensemble des villes mauritaniennes du fait de l'afflux récent de migrants. Les problèmes évoqués à propos des centres les moins importants se retrouvent à une plus grande échelle encore. Un des traits les plus évidents, est le développement de l'habitat spontané qui regroupe un pourcentage important de la population dans des bidonvilles. En 1977, 58% de la population de Nouakchott soit près de 80 000 personnes, les 7 000 habitants de Satara (42 % de la population de Rosso), 48 % de la population de Zouérate et de Nouadhibou, pour ne parler que des concentrations les plus importantes, sont installés dans ces bidonvilles ne bénéficiant que d'une infrastructure urbaine très réduite.

Deux causes à cet habitat spontané. D'une part l'arrivée rapide de migrants sans que soit prévue l'infrastructure urbaine minimale pour leur accueil. D'autre part le manque de solvabilité des migrants ne leur permettant pas d'acquérir un autre type de maison.

A Nouakchott en 1974 le problème avait pris une telle ampleur que des tentes s'étaient installées presque n'importe où. Le manque d'infrastructures (eau) et de plan d'urbanisme posait des problèmes dramatiques.

En 1974 des premières mesures furent prises avec la création de deux nouveaux arrondissements, les 1er et 5ème qui regroupent l'essentiel des nouveaux migrants, 5 000 parcelles ont été loties dans le 5ème et 2 000 dans le premier courant de 1974. Un minimum d'infrastructures ont été mises en place, administration, enseignement, culte, marché, borne-fontaines approvisionnant en eau. Des parcelles de 160 à 288 m² ont été attribuées qui devaient avoir initialement pour conséquence de reloger les

personnes installées durant la sécheresse. Les zones ont été progressivement élargies toujours selon le même principe de tenure à bail des terrains publics. La propriété reste celle de l'Etat qui les attribue contre un engagement de mise en valeur. En fait le lotissement n'a pu suivre la demande et l'Etat a été amené à attribuer provisoirement des parcelles réduites (moins de 100 m²) aux familles des agglomérations spontanées périphériques mais en interdisant toute construction en dur.

Tels sont les principes, la réalité a été en fait un peu différente car les lotissements à Nouakchott ont été l'occasion d'une spéculation foncière qui s'inscrit plus généralement dans le mouvement de spéculation immobilière qui est une des sources principales de profit dans la société mauritanienne urbaine actuelle.

En effet s'il existe un prix officiel de ces terrains (30000 UM dans les zones de l'habitat traditionnel) les tarifs réels sont beaucoup plus élevés. Nous verrons à travers quelques exemples les prix que peuvent atteindre les terrains. Il en résulte un marché clandestin qui va permettre à des spéculateurs disposant de capitaux, et utilisant des prête-noms pour avoir accès officiellement à ces parcelles, de réaliser des profits considérables. Des appuis politiques et économiques sont nécessaires à cette fin mais soit directement, soit par l'intermédiaire de ces spéculateurs, la vente des terrains constitue une des sources de revenus essentielles de la population de Nouakchott.

La spéculation concerne non seulement les terrains mais aussi les habitations. C'est la raison des prix élevés des loyers à Nouakchott, quelque soit la nature du logement. Dans les quartiers résidentiels, des loyers entre 50 et 10 000 UM mensuels ne sont pas rares. Dans les quartiers traditionnels les prix sont

relativement aussi élevés puisque la location d'une pièce peut atteindre 1 000 à 2 500 UM par mois. Dans ces conditions beaucoup de familles préfèrent être "propriétaires" (pour les revenus faibles, 17 % de locataires, 10 % de logés gratuitement et 73 % de propriétaires.⁴²⁾ En fait, même la construction ou l'achat de "baraques" dans les bidonvilles coûte cher compte tenu des faibles revenus de la majorité de la population (15 à 40 000 UM). Dans tous les secteurs, habitat spontané, habitat traditionnel, habitat moderne, on retrouve les mêmes aspects spéculatifs. Au delà de l'aspect plus ou moins scandaleux de telle ou telle opération (prêts publics utilisés pour les spéculations immobilières, accaparement et spéculation sur les terrains par l'intermédiaire de prête-noms etc.) cette situation est révélatrice de l'orientation actuelle des investissements nationaux et des difficultés à les orienter vers des buts productifs (voir à ce propos le rapport sur l'évolution des modes d'accumulation).

Pour illustrer ces quelques points qui nécessiteraient une étude spécifique, pour en démontrer les mécanismes sociologiques et économiques, nous avons choisi de présenter quelques exemples montrant la diversité des situations.

- X habite Nouakchott depuis 1971 et, faisant partie de l'administration, a pu bénéficier d'un lot bien situé dans le 5ème arrondissement (en fait il a reçu un terrain situé près d'un jardin qu'il a revendu pour acheter, 216 000 UM (!) un lot mieux situé près de l'axe routier et commercial principal (il estime que ce lot revendu actuellement non bâti coûterait 400 000 UM). Il a commencé à construire (mi-dur, mi-baraque) et il pense terminer la construction en faisant une épargne-logement. Il lui

42) Enquête SOGOCIM, Le logement en Mauritanie, "Besoins et Ressources", 1975

faudrait pour cela 600 000 JM. Dans l'état actuel du terrain (il a effectué l'adduction d'eau et d'électricité pour 50 000 UM) il espère un rachat pour 1.000.000 UM.

- Y, nouveau migrant à Nouakchott où il a fondé un commerce, a d'abord loué une chambre pour 2 500 UM (avec eau et électricité). Le prix montant sans cesse (3 500 UM après six mois) il a décidé de construire en collaboration avec son frère. Il a acheté un terrain dans le 5ème arrondissement, au début du lotissement, pour 70 000 UM. Il construit progressivement son logement avec son frère; en deux ans il a construit la maison mais n'a encore ni eau ni électricité.

- Z est sans ressources depuis 1974 date à laquelle il est venu à Nouakchott avec seulement une tente qui l'abrite encore. Les premiers temps il a loué un emplacement pour planter sa tente mais il n'avait pas les moyens de payer longtemps la location. Un parent lui a prêté un endroit clôturé où il a pu s'installer un temps. Puis le terrain a été récupéré par le constructeur. Il a alors trouvé quelqu'un qui lui a offert de s'installer gratuitement sur un terrain en construction où il se trouve actuellement. Il devra le quitter lorsque la maison sera construite et cherchera à nouveau à se faire loger gratuitement.

A, installé depuis longtemps à Nouakchott, louait en 1971 une chambre dans la Medina pour 600 UM, le loyer augmentait régulièrement et en 1975 il devait payer déjà 1 000 UM. A cette époque le 5ème était en voie de lotissement et pour bénéficier d'un lot il a acheté une tente et s'est installé dans les bidonvilles. En fait, il n'a jamais pu bénéficier du terrain et il a remplacé la tente par une baraque qu'il a construite lui-même.

- B, lui aussi migrant ancien, louait jusqu'en 1974 une chambre dans la Medina pour 1 200 UM par mois. Il s'est installé

dans le 5ème en 1974 et a construit une baraque. Il n'a jamais fait de demande pensant qu'il est impossible de l'obtenir, "il faut beaucoup d'argent sinon on est rayé de la liste"! La baraque lui a coûté 45 000 UM.

- C, venu à Nouakchott en 1975, s'est installé dans le 5ème en 1977 où il a construit une baraque pour 10 500 UM. il a fait une demande de terrain qui est enregistrée mais pour laquelle il n'a jamais obtenu de réponse favorable. Au moment de son arrivée il a vécu chez des parents pour un moment quand sa famille est arrivée sous la tente.

Ces quelques exemples soulignent les principaux aspects du problème immobilier à Nouakchott : cherté, spéculation sur les lotissements et les constructions, permanence de l'habitat spontané, sélection par l'argent, etc. Ils montrent aussi la gravité du problème pour les familles des migrants les plus pauvres qui doivent parfois consacrer 1/4 à 1/2 de leurs revenus au logement.

Bien qu'à une échelle moindre la question immobilière ne se pose pas différemment dans les autres villes principales. A Nouadhibou où les bidonvilles étaient très importants, deux lotissements ont été prévus en 1976 et 1978 avec environ 2 000 parcelles. Elles ne sont pas encore attribuées. Le projet consiste à vendre des lots à des prix très bas. Cependant la spéculation sévit comme à Nouakchott (le terrain atteint 40 à 60 000 UM dans les zones d'habitat traditionnel) et il est à craindre que le lotissement se fasse dans les mêmes conditions. A Rosso, autre ville où l'habitat spontané est important le projet SATARA représente peut-être une solution d'avenir (habitat à bon marché pour reloger les migrants) mais qui a peut-être plus tenu compte des solutions techniques à apporter à la question que des solutions foncières.

Le second chapitre des difficultés qu'éprouvent les migrants à s'installer en milieu urbain concerne les problèmes d'approvisionnement. Les difficultés les plus immédiatement ressenties sont les satisfactions des besoins en eau là où n'est pas réalisé l'adduction sur un réseau urbain. Là encore les difficultés les plus fortes sont celles des habitants des bidonvilles desservis par des bornes-fontaines, voire par des camions citernes. Dans le 5ème arrondissement de Nouakchott l'eau est distribuée par quelques dizaines de borne-fontaines. Un réseau de distribution privé s'est constitué à partir de ces borne-fontaines desservies par des charrettes sur lesquelles sont transportés les pots. L'alimentation en eau représente dans ces quartiers une partie considérable du budget (jusqu'à 25 % des dépenses monétaires). Le fût de 200 litres est en effet vendu de 30 à 40 UM selon la distance et à raison d'un fût tous les deux jours (ce qui représente un chiffre minimal étant donné que les familles de 10 personnes - avec les parents et les visiteurs - ne sont pas rares ce qui donne moins de 10 litres par jour et par personne); un budget de 500 à 1 000 UM mensuel pour les besoins en eau constitue donc des chiffres minimaux, certaines familles dépensant jusqu'à 2 000 UM.

La question de l'approvisionnement se pose souvent de manière tout aussi quotidienne dans les familles de migrants dont une partie est sans ressources fixes (voir plus loin). On retrouve au niveau des distributions officielles des rations alimentaires contingentées à prix réduit les mêmes difficultés que celles relevées à Kiffa. Manquant d'argent ces familles démunies doivent revendre une partie de leurs bons (voire la totalité) pour pouvoir acheter les vivres. Des commerçants accapareurs peuvent ainsi spéculer sur ces vivres, les revendant aux périodes où ils

sont les plus chers. De toute façon ces distributions n'ont lieu que plusieurs fois par an et couvrent rarement la ration alimentaire des familles qui ont à nourrir de nombreux visiteurs, parents et voisins. L'essentiel de l'approvisionnement continue à se faire par le circuit commercial privé, en particulier par le réseau serré de petites boutiques qui desservent les zones les plus éloignées des bidonvilles.

Nous décrirons plus en détail dans le rapport consacré à l'évolution des modes d'accumulation l'organisation commerciale urbaine qui conserve les principaux traits de celle mise en place à l'époque coloniale : quasi-monopole des Maures, réseaux parentaux et tribaux, contrôle hiérarchique par les gros commerçants, décentralisation de la vente, utilisation du crédit à une grande échelle etc. L'emprise de ce système commercial sera plus forte encore en ville que dans le milieu rural du fait que tous les besoins sont ici directement exprimés en termes monétaires. L'endettement atteint des sommes considérables : au cours des interviews réalisées à Nouakchott les déclarations se montaient en moyenne entre 1 et 1 mois et demi de revenus et les dettes ne pouvaient être réglées qu'au bout de plusieurs mois. Il semble d'ailleurs que le crédit tende à se resserrer depuis quelques années, les commerçants, en particulier les petites boutiques, hésitant à engager ainsi une partie croissante de leur capital. Cependant, le pouvoir économique et social de ces commerçants va aussi de ce fait croissant et leur emprise est de plus en plus importante. Nous avons eu plusieurs exemples de leur intervention y compris dans la vie quotidienne des familles, mariages, éducation, sans parler bien sûr de ce réseau de clientèle politique et économique dont nous avons déjà parlé (ils fonctionnent en particulier dans le cadre de la spéculation foncière ou immobilière).

lière pour favoriser l'accaparement spéculatif des terrains, mais aussi dans la spéculation sur les vivres, etc).

Hors de Nouakchott d'autres difficultés s'ajoutent à celles inhérentes à l'organisation commerciale pour peser sur le consommateur. La centralisation croissante du commerce d'importations à Nouakchott, les difficultés de transport, réelles ou artificielles (elles peuvent servir à faire monter les prix), les tendances spéculatives des gros commerces qui amènent les commerçants à délaissier les secteurs où le profit est réduit (en particulier dans le secteur des biens de subsistance) rendent l'approvisionnement urbain aléatoire ou dépendant de circuits parallèles (vers le Sénégal dans la vallée du fleuve, vers la Guera, Dakhla ou l'ex-Sahara Espagnol dans la région nord avant le conflit militaire). Ainsi à Nouadhibou, pourtant port de mer largement ouvert vers l'extérieur, les réseaux commerciaux étaient largement défaillants. L'obligation de passer par Nouakchott pour importer, l'incapacité des commerçants locaux à s'entendre pour assurer l'approvisionnement, leurs refus de prendre en charge des marchés comme celui des biens de subsistance aboutissent à des prix très élevés au niveau du consommateur.

En définitive, ce mode d'organisation du marché à la consommation urbaine perpétue la situation de "double dépendance" de la période coloniale. L'organisation spéculative du commerce, l'endettement, l'irrégularité de l'approvisionnement continuent la dépendance du consommateur sur le marché. Nous avons déjà noté que cette situation avait joué un rôle majeur dans le processus de prolétarianisation qui avait abouti à une certaine stabilisation de l'emploi et à la formation d'une classe ouvrière dans les centres industriels. C'est encore de là que viennent les premières tentatives de reprises collectives à cette situation de dépen-

dance. A Nouadhibou où l'inflation particulièrement forte (tant sur les produits locaux - un mouton vaut jusqu'à 5 000 UM que sur les produits d'importation) la combativité des salariés éprouvés lors des événements de 1968/1973 a favorisé la constitution plus ou moins spontanée de coopératives de consommation. Les ouvriers de la SNIM ont revendiqué auprès de l'Administration un contrôle des prix. Ils ont constitué aussi une coopérative qui achète directement à la SONIMEX; autrefois la société s'adressait directement aux commerçants en leur laissant une marge bénéficiaire de 10 %. Ils ont décidé de constituer leur propre organisation commerciale et ont levé une cotisation (30 millions d'UM) pour constituer la coopérative. Ici l'opposition à l'organisation commerciale traditionnelle prend un ton plus revendicatif et contestataire.

Il est remarquable que la totalité des difficultés que connaissent les migrants en milieu urbain sont de nature monétaire. La ville est le milieu où les rapports marchands et monétaires dominent tous les secteurs de la vie sociale - même celui de la redistribution sociale qui semble opérer hors de ces rapports. Le migrant doit trouver l'argent pour payer son loyer ou son habitation, l'eau, les vivres, etc. Dès lors le problème crucial qui se pose à lui est celui de trouver les revenus monétaires qui lui permettront de satisfaire ses besoins. Qu'en est-il à ce propos?

On peut tout de suite noter que non seulement le nombre d'emploi dans les villes est limité (voir 2.2.) mais encore que les salaires versés sont généralement peu importants (si on les rapproche des quelques chiffres précédents, location d'un logement, 1 000 à 2 000 UM eau 500 à 1 000 UM, etc.).

Tab. 26 : Catégories de salaires dans les centres urbains

En UM	Nouakchott	Nouadhibou	Rosso
- 3 000	23,0 %	6,0 %	18,0 %
- 4 000	36,5 %	12,0 %	31,0 %
- 5 000	45,0 %	16,5 %	36,0 %
- 6 000	55,0 %	23,0 %	47,5 %
- 7 000	64,5 %	31,0 %	57,0 %
- 8 000	71,5 %	42,0 %	62,0 %
- 10 000	81,0 %	54,0 %	74,5 %
+ 12 000	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Nb de ménages	24 543		2 994
Revenu medien	5 499,5	8 666	6 292

En UM	Atar	Aleg	Kaedi	Total centres urbains
- 3 000	21,0 %	45,5 %	34,0 %	22,5 %
- 4 000	36,5 %	57,0 %	55,5 %	35,5 %
- 5 000	52,0 %	63,0 %	63,5 %	43,5 %
- 6 000	59,5 %	75,0 %	75,5 %	53,0 %
- 7 000	67,0 %	79,5 %	83,5 %	61,5 %
- 8 000	74,0 %	85,5 %	88,5 %	68,6 %
- 10 000	81,0 %	90,0 %	94,5 %	78,0 %
+ 12 000	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Nb ménages	2 968	1 166	3 791	54 419
Revenus medien	4 855	3 477	3 473	5 788

Source : Enquête SOGOCIM, 1975, en effectifs cumulés

Les salaires moyens sont donc en 1975 très bas (sauf à Nouadhibou du fait des emplois de la SNIM) et permettent seulement de satisfaire les besoins élémentaires. Si l'on ajoute que les salaires font vivre en moyenne 10 personnes on a une idée du niveau de vie très bas des migrants à Nouakchott.

Trouver un travail pour la masse des migrants, c'est-à-dire pour tous ceux qui n'ont pas un minimum de qualification professionnelle est moins la règle qu'une relative exception sauf pour les hommes jeunes qui peuvent trouver des emplois de journaliers, dockers. En fait les résultats de nos interviews montrent que généralement pour les migrants de cette catégorie trouver du travail est lié à des facteurs extérieurs : le statut social antérieur, les relations tribales, parentales, villageoises, ethniques, voire à une appartenance confrérique, etc. Non seulement les migrants ont conscience que le fait d'obtenir un emploi nécessite l'intervention de ces facteurs mais d'après ce que nous pouvons conclure, à partir d'enquêtes portant sur un nombre restreint de personnes, ces facteurs sont réellement efficaces.

En dehors du salariat le milieu urbain offre un certain nombre de revenus qui complètent les ressources monétaires des migrants. Reprenant une classification utilisée par d'autres nous distinguerons les secteurs non structurés modernes et traditionnels.

- Secteur "non structuré" moderne⁴³⁾ : Il s'agit de tous les métiers indépendants liés au commerce et au secteur artisanal moderne. Le recensement effectué en février 1977 à Nouakchott relève 3 000 commerçants et artisans employant eux-mêmes 1 500 personnes. Au niveau national cela peut représenter environ

43) Nihan et Jourdain, 1978

10 000 emplois. Notre propos n'est pas de présenter une nouvelle estimation quantitative mais d'apprécier l'importance sociale de ce secteur. Il faut d'abord noter que plus encore que le secteur salarié moderne il laisse place aux réseaux de relations sociales facilitant l'emploi (d'autant plus que ces entreprises commerciales ou artisanales se créent souvent elles-mêmes sur la base de tels réseaux). Ils sont plus souples au niveau de l'embauche. Ils sont aussi relativement ouverts, ne nécessitant souvent qu'un capital assez faible : le résultat de l'enquête 1977 montre que près de 55 % de ces petits entrepreneurs sont issus de milieu rural. Enfin les revenus fournis sont généralement plus importants que ceux du secteur salarié moderne (la catégorie d'entrepreneur ayant un capital de 10 à 50 000 UM ou revenu par semaine de 2 700 à 4 600 UM). Les revenus des salariés de ce secteur sont même tout à fait comparables à ceux du secteur salarié moderne.

- Secteur "non structuré" traditionnel : L'élevage en milieu urbain ne représente pas une source d'emploi, bien sûr, mais constitue une source de revenu non négligeable. Il est difficile d'apprécier l'apport de ces revenus. Si l'on fait abstraction de l'élevage à visée capitaliste pratiqué par des catégories limitées (hauts fonctionnaires, gros commerçants), il s'agit de l'élevage de quelques bêtes, généralement de petit bétail, à moins qu'un troupeau ne soit entretenu à proximité de Nouakchott (un exemple parmi les interviews, un troupeau de 2 chamelles et d'une dizaine de chèvres gardées collectivement près du wharf par un berger salarié qui dispose en outre du lait des animaux quand les propriétaires ne sont pas à proximité de la concession pour avoir un peu de lait et du bétail à abattre au moment des fêtes religieuses.

Le jardinage urbain représente une autre source de revenus. Nous avons étudié à Zouérate le fonctionnement d'une zone de jardins irriguée à partir du réseau d'égouts de la ville. On comptait en 1970, 81 parcelles cultivées dans la moitié des cas par le propriétaire (ou une main-d'oeuvre servile). Les revenus sont relativement limités mais cela tient plutôt à la faible dimension des parcelles qu'aux prix qui étaient à l'époque relativement élevés.

De même existe depuis 1965 à Nouakchott une zone de maraîchage d'une dizaine d'hectares. Bitte note que la plupart des parcelles appartiennent à des Maures aisés mais sont cultivées par des serviteurs ou des métayers.

Nous venons de faire un inventaire rapide des sources de revenus auxquelles peuvent accéder les migrants à Nouakchott et dans les principaux centres urbains. Pour la majorité de ces migrants cependant la question est de survivre sans avoir accès à ces emplois. La question de la survie de ces migrants sans ressources, c'est-à-dire la manière dont ils satisfont les besoins monétaires élémentaires, reste pour nous une question ouverte. Il est clair qu'elle est en grande partie assurée par les réseaux de distribution économique et sociale, institutionnalisés ou non (nous verrons que l'institutionnalisation est plus le fait des populations négro-africaines que des Maures). Cette redistribution est assurée dans le cadre de relations de parenté, de voisinage, des rapports tribaux, villageois, régionaux ou ethniques etc. Il est pratiquement impossible de l'apprécier dans le cadre d'enquêtes quantitatives précises car elle prend des formes très ponctuelles : envoi d'un plat au moment des repas, un seau d'eau pris au robinet de celui qui a une adduction, une somme d'argent donnée à l'occasion d'une fête religieuse, etc. Nous n'essaierons

pas d'en donner une description précise. Par contre, un point nous semble important, la contradiction entre la manière dont se représentent dans les consciences des intéressés ces phénomènes de redistribution et leur fonctionnement effectif.

- Cette redistribution sociale est interprétée en termes de solidarité parentale, tribale, villageoise ou ethnique. En dernier ressort surtout elle est conçue comme la conséquence de l'appartenance commune à l'Islam, comme le partage de certaines valeurs religieuses et ethniques communes.

- D'un autre côté nous avons déjà souligné à plusieurs reprises que ces réseaux de redistribution sociale étaient des réseaux de clientèle déterminés en dernier ressort par le pouvoir politique ou économique.

On peut donc conclure que ces phénomènes de redistribution fonctionnent idéologiquement pour masquer les phénomènes de différenciation économique et sociale, ce qui ne signifie pas qu'ils n'aient aucune efficacité; on ne peut au contraire comprendre la survie à Nouakchott et dans les principaux centres urbains des migrants sans faire intervenir ces phénomènes de redistribution.

Nous nous en tiendrons à cette analyse générale des conditions de la vie urbaine. Il nous faut maintenant la nuancer en fonction des contextes sociaux et ethniques différents.

4.2. Migration et urbanisation des populations maures

Le groupe social le plus important pour l'insertion urbaine des populations maures est le groupe familial. Cela correspond au fait que la migration maure est volontiers familiale, et entraîne le déplacement définitif de la famille nomade qui rompt ses attaches spatiales avec le milieu d'origine. Même

lorsque la migration est individuelle et concerne des jeunes célibataires à la recherche de travail, les jeunes migrants sont le plus souvent accueillis par des parents vivants en famille. Cela ne signifie pas que n'existent aucune structure collective favorisant l'insertion des migrants en milieu urbain.

A Zouérate où l'homogénéité ethnique et même régionale était très forte il existait en 1970 un certain nombre de caisses tribales Kas Lowha (dans les 12 tribus les plus représentées à Zouérate, pour l'essentiel des tribus de Madrar et du Tiris). Il s'agit d'une institution traditionnelle de la tribu qui était autrefois gérée par la jema a tribale et destinée à gérer les dépenses collectives (puits, redevances), à organiser des fêtes, l'hospitalité quand il s'agit de personnages importants. Ces associations sont relativement informelles et n'ont pas de statut bien défini comme les associations négro-africaines du même ordre. La caisse est tenue par un responsable désigné par la jema a des chefs de famille représentés à Zouérate et elle est alimentée selon les nécessités et les circonstances par une souscription. Les cotisations sont destinées à aider les personnes victimes d'accidents, les familles dont un membre est décédé, les personnes condamnées à une amende, les malades, etc. On en use aussi pour "tout ce qui a trait et rapport avec l'honneur de la tribu", réception des griots, des marabouts, ou de tout autre personnage de marque. C'est la jema a qui dans tous les cas décide de l'utilisation de l'argent. L'argent est rassemblé par 3 ou 4 délégués qui répartissent la souscription (environ 1 000 F CFA par personne à l'époque) : elle pouvait atteindre 500 000 F CFA dans les principales tribus et dans les grandes circonstances (la réception du griot sidati à Zouérate a permis par exemple de rassembler 680 000 F CFA).

Hors de Zouérate et dans les années suivantes l'institution des Kas lawha est de moins en moins efficace et disparaît pratiquement. A Nouadhibou, elles étaient très peu structurées et fonctionnaient rarement.

Par contre se développaient d'autres structures collectives assez proches de "tontines" : un certain nombre de personnes se rassemblent pour mettre en commun une cotisation de 1 000 à 2 000 F CFA; tous les mois c'est l'un des cotisants tiré au sort qui reçoit la totalité de la cotisation. Il s'agit alors d'une association volontaire qui dépasse le cadre parental ou tribal et qui vise surtout à réaliser une épargne individuelle. A Nouakchott, les associations tribales formelles sont peu nombreuses, avec quelques exceptions comme la caisse des habitants de Wadane, qui cotisent régulièrement. Le plus souvent il s'agit d'associations regroupant quelques dizaines d'individus cotisant des sommes assez faibles destinées à aider les plus nécessiteux, les malades, etc. Cela ne signifie pas que les réseaux tribaux ou parentaux ne soient pas efficaces mais ils fonctionnent beaucoup plus sur le mode des relations de clientèle, sont organisés autour de personnages importants et sont de ce fait peu compatibles avec l'organisation formellement démocratique de ces associations tribales.

Elles semblent un peu mieux structurées chez les haratine quoiqu'elles aient rarement une grande ampleur. A Zouérate et surtout à Nouadhibou les haratine étaient souvent regroupés en habitat collectif assez semblable à celui des Soninke : un groupe d'hommes jeunes de même origine, se regroupaient plus souvent sur une base locale (mêmes adabay ou mêmes zones de culture) que tribale. A Nouakchott ces associations ne semblent pas très nombreuses, par contre, il n'est pas rare de trouver des "caisses"

regroupant là encore les membres d'une même tribu venant d'une même région; les cotisations sont destinées à aider les plus nécessiteux.

Les structures associatives, contrairement à ce que nous observons chez les Toucouleurs, ou chez les Soninke ne jouent pas un rôle déterminant pour l'adaptation des migrants à la vie urbaine. Le groupe familial constitue bien le groupe social essentiel pour assurer l'insertion des migrants en milieu urbain. Cela ne signifie pas cependant que la famille maure urbaine soit encore identique à la famille maure pastorale et nomade. Elle a perdu beaucoup de ses traits de groupe collectivement organisé pour les différentes tâches de la vie pastorale, cadre de la division du travail, groupe s'appropriant le troupeau. A l'intérieur de la famille les rapports sociaux se sont beaucoup individualisés bien que la famille continue à être le support de relations de solidarité qui débordent de beaucoup le cadre de la famille conjugale. A Zouérate comme à Nouadhibou, la famille conjugale était bien le noyau de la plupart des groupes résidentiels mais très souvent élargie à des ascendants ou à des collatéraux.

La relative dissolution des rapports sociaux à l'intérieur de la famille se manifeste d'abord dans les rapports entre les sexes. Le nombre de divorcés a toujours été élevé dans la société maure mais il était croissant tant à Zouérate qu'à Nouadhibou. Plus que l'augmentation du nombre de divorce est significatif l'évolution du statut des femmes divorcées. A Zouérate près de 25 % des femmes entre 30 et 40 ans étaient divorcées et vivaient seules; ce pourcentage était de près de 50 % pour les femmes de plus de 40 ans. L'instabilité du mariage accentue l'instabilité des familles qui sont aussi très souvent séparées. Les condi-

tions de vie de ces femmes seules avec des enfants sont souvent très difficiles. De manière plus générale, le statut des femmes évolue vers plus d'autonomie en milieu urbain. Il est vrai que cette relative autonomie existait déjà en milieu pastoral; là où n'existait pas de travail dépendant, les nécessités du travail pastoral amenaient très souvent les femmes à gérer seules les affaires domestiques ou même le campement. Il n'est pas rare en ville de trouver des femmes travaillant (ce phénomène est même assez ancien à Nouadhibou); certaines mènent des activités commerciales directement ou en utilisant des prête-noms. Il est vrai que d'autres tendances peuvent jouer en sens contraire : les valeurs religieuses et ethniques qui peuvent connaître une certaine régénérescence dans la période de crise actuelle. Ces valeurs ne sont pas seulement développées par la politique gouvernementale; il semble qu'actuellement elles soient aussi réactualisées dans les sociétés maures urbaines. Ainsi il semble que le nombre de divorces soit actuellement en relative diminution. Nous verrons la même évolution s'agissant du mariage proprement dit.

L'individualisation des rapports sociaux dans le groupe domestique concerne aussi les rapports entre générations. Le phénomène des tenusu au départ des jeunes migrants vers les villes traduisait déjà cette crise de l'autorité patriarcale. Le nombre de divorces, la dispersion des familles, la mobilité géographique, etc ... dissolvent fortement ces relations entre générations. Un indice, la diminution très forte de l'âge du mariage chez les hommes : autrefois situé autour de 30 ans dans le milieu pastoral parce qu'il nécessitait la mobilisation de biens et de relations sociales contrôlés par le père, est maintenant descendu à 20 ans environ et le mariage devient de plus en plus un acte individuel.

Il n'en est que plus notable de constater la pérennité des stratégies matrimoniales et de la fonction du mariage dans la population maure urbaine. Les données personnelles dont nous disposons sur les choix matrimoniaux d'un certain nombre de tribus de l'Adrar (constitution de corpus généalogiques et relevés complets des mariages en voie de dénouement) attestent une grande stabilité des pratiques et des choix matrimoniaux. Certes il y a plus de mariages extérieurs à la tribu et une certaine diminution de mariages avec un parent consanguin mais les structures matrimoniales semblent avoir les mêmes fonctions que dans la société pastorale et nomade. Cela nous semble signifier que les stratégies matrimoniales continuent à avoir certaines fonctions essentielles dans la société maure urbaine : les mécanismes d'intégration sociale, d'acquisition et de conservation de pouvoirs leur sont liés. Peut-être est-ce là le facteur décisif de l'importance du groupe domestique dans la société maure et la raison de son caractère adaptatif aux conditions nouvelles de milieu urbain.

Cependant la pénétration de rapports marchands et monétaires se manifeste clairement à ce niveau dans l'inflation des prestations matrimoniales et des sommes dépensées à l'occasion de la cérémonie du mariage. L'importante circulation des biens à cette occasion et la dépense ostentatoire manifeste l'établissement de nouvelles hiérarchies, de pouvoirs de nature économique qui peuvent en certaines circonstances dépasser la hiérarchie traditionnelle. C'est peut-être la raison pour laquelle l'exogamie ethnique la plus forte est celle des femmes maures, de même des mariages peuvent se produire entre personnes de statuts traditionnels différents.

L'importance des stratégies matrimoniales et la volonté sociale de maintenir certaines "règles du jeu" matrimoniales me-

nacées par ces nouvelles hiérarchies, par les conditions économiques et sociales de la vie urbaine, peut se manifester de manière spectaculaire. Ainsi chez les Kounta du Tagant la jema'a a récemment décidé de faire tomber le coût de la prestation à 2 000 UM seulement en cas de mariage dans la tribu afin de préserver le prestige et la réputation du groupe (darja) et d'éviter la dispersion des stratégies du fait de nombreux mariages hors de la tribu (l'intervention de la jema'a pour définir la politique matrimoniale de la tribu n'est d'ailleurs pas un phénomène nouveau). Depuis que cette décision a été prise en 1978 il y a eu 97 mariages à l'intérieur de la tribu alors que l'on n'en enregistrait 10 ou 11 seulement par an durant la période précédente.

Ainsi le groupe familial perpétue un certain nombre de fonctions et en trouve de nouvelles alors même qu'il change plus ou moins de nature du fait de l'individualisation des rapports en son sein. L'évolution d'autres types de rapports sociaux se pose dans les mêmes termes, par exemple celle des rapports de servilité.

Du fait de la forte paupérisation des catégories serviles, abid, et haratine d'une moindre scolarisation, de leur non participation directe aux réseaux de pouvoir économique et politique. Ils se sont trouvés très vite dominés en milieu urbain comme ils l'étaient dans le milieu d'origine. S'il est de plus en plus rare que les anciens maîtres s'approprient directement les salaires de ceux d'entre eux qui travaillent, une certaine circulation hiérarchique subsiste et surtout nombre d'entre eux sont intégrés au milieu urbain comme domestiques de famille bidan, peu payés et conservant beaucoup de leur statut d'anciens esclaves.

En même temps qu'avec la sécheresse les liens se sont disten-

du en milieu rural et qu'il est même apparu une certaine contestation du pouvoir des maîtres (dans le domaine foncier en particulier), sont apparues des revendications spécifiques de ces catégories serviles en milieu urbain. Elles s'inscrivent beaucoup plus nettement dans les structures sociales et politiques actuelles de la société mauritanienne et apparaissent surtout comme la volonté d'accéder plus directement aux réseaux de pouvoir, de disposer de leurs propres réseaux et non plus d'être localisés dans la clientèle des maures bidan. La scolarisation et l'accès aux fonctions administratives et politiques qui constituent leur principale espérance de promotion sont ainsi au centre de leurs revendications.

Nous n'insisterons pas sur la réorganisation de la société maure urbaine, sur l'apparition de nouvelles catégories marchandes, ce point sera plus longuement traité dans un autre rapport. Nous voudrions insister pour conclure sur le fait que la perpétuation des structures sociales antérieures : familles, tribu, n'a de signification que dans la mesure où elles servent l'établissement et la reproduction de ces nouvelles hiérarchies.

Il nous reste deux mots à dire sur l'évolution de la vie religieuse maure en milieu urbain. Deux faits nous semblent importants. L'Islam maure est beaucoup moins urbain - et pour cause - que celui du Maghreb par exemple. A Nouakchott certes la fréquentation des mosquées croît nettement du fait de leur localisation dans des quartiers excentriques mais elles ne constituent pas encore les centres de vie sociale qu'elles sont dans les villes maghrébines.

Dans le même ordre d'idée, l'Islam confrérique dont nous avons déjà souligné qu'il était au coeur de l'Islam maure, ne nous semble pas avoir pris un caractère réellement urbain (à la

différence de l'Islam confrérique sénégalais fortement implanté dans les villes). Certes, les principaux Shayhk effectuent de nombreux déplacements dans les villes pour visiter leurs disciples. Ainsi, à Nouakchott deux shayhk seulement sont installés à demeure : Shayhk Aba ul Shayhk Taleb Khyar de la grande confrérie de fadeliyya pour la qadiriyya (cette confrérie semble s'être le mieux adaptée au milieu urbain comme en témoigne son implantation au Sénégal) et Shayhk Muhammed el Mukhtar ul Maruf pour le tijaniyya. Il n'en est que plus intéressant de noter que l'un d'entre eux au moins a remarquablement adapté la pratique confrérique aux conditions urbaines, ses disciples sont souvent des salariés; il développe une action de prosélytisme efficace parmi les jeunes qu'il juge desislamisés; il fait preuve de beaucoup de souplesse vis-à-vis de l'évolution de la coutume et de la pratique religieuse.

4.3. Migration et urbanisation des populations négro-africaines

4.3.1. Dans les centres urbains nouveaux

Nous nous préoccupons surtout des migrations toucouleurs, les plus nombreuses. En outre, les migrations et l'urbanisation des Soninke seront surtout étudiées dans le cadre des migrations internationales où elles se développent principalement.

Ces migrations toucouleurs sont nous l'avons vu de plus en plus familiales cependant l'organisation particulière des migrations individuelles en milieu urbain reste importante dans la mesure où elles contribuent fortement à la structuration de milieu ethnique toucouleur urbain, où elles tissent les réseaux de soli-

darité ethnique dans lesquels se coulent les migrations familiales. Nous en traiterons donc tout d'abord.

L'habitat des migrants à Nouakchott comme à Nouadhibou et comme à Dakar dans la période antérieure est souvent de forme collective. C'est le sudu, habitat groupé des membres d'un même village ou d'une même région où sont rassemblés les célibataires ou les hommes mariés venus sans leurs épouses. La vie quotidienne est organisée collectivement, loyer, cuisine, entretien des chômeurs. A Nouadhibou 20 à 25 % des logements sont occupés par de tels groupes et certains ont jusqu'à 15 à 20 personnes. A Zouérate où les migrations toucouleurs sont moins fortes, environ 5% des logements, l'organisation collective de l'habitat est parfois doublée d'une épargne collective de type "tontine" chaque membre du groupe cotise, l'ensemble de la cotisation revenant chaque mois à l'un d'entre eux.

Certes avec l'urbanisation constante et le développement de la migration familiale le sudu tend à disparaître. A Nouakchott par exemple les difficultés de logement peuvent faire que le sudu est spatialement dispersé entre plusieurs habitations. La structuration du milieu ethnique et des réseaux de clientèle liés au pouvoir aboutit aussi très souvent à ce que le sudu soit pris en charge par un personnage important du village ou de la région. Ce phénomène sudu qui n'est pas l'expression "d'un groupement ethnocentrique et surtribalisés", comme le note A.B. Diop n'en est pas moins très important parce qu'il représente une réponse aux problèmes d'adaptation au milieu urbain, parce qu'il marque aussi les nouvelles conditions d'organisation de milieu ethnique transcendant les clivages de la communauté villageoise ou les oppositions régionales. Il résume le caractère de la migration et de l'urbanisation des populations toucouleurs : la

constitution de nouvelles structures sociales s'appuyant sur les solidarités ethniques, régionales et villageoises pour assurer l'insertion en milieu urbain et y acquérir des positions de pouvoir.

De même sont importantes les structures associatives qui se multiplient en milieu urbain. Nous les avons étudiées en détail à Zouérate et à Nouadhibou et nous résumerons ici nos observations. Les plus courants sont les groupements d'entraide, parfois articulés autour des suû. A Nouadhibou l'organisation de ces groupements était toujours à peu près la même : un président tient les comptes et organise les activités du groupe, un trésorier tient la caisse, tous les membres du village ou de la région sont admis contre le paiement d'un droit d'entrée de 500 F CFA et une cotisation mensuelle qui était de 500 F CFA; Cette caisse alimente un fond de sécurité qui peut disposer de sommes importantes. Elle fournit des secours aux membres dans le besoin; subvention en cas d'accidents ou de maladies, aide pour le rapatriement de la famille en cas de décès, etc. Il existait en outre à Nouadhibou une caisse spéciale pour les migrants au chômage: les travailleurs célibataires y versaient 600 F CFA, les hommes mariés 300 F CFA. Lorsqu'une dépense exceptionnelle était nécessaire, visite d'un marabout, d'un griot etc., une cotisation spéciale était effectuée.

Les caisses régionales (Lao, Toro, Bossea par exemple) disposaient à Nouadhibou de comptes courants importants, 100 à 150 000 F CFA. A côté de ces caisses d'entraide existaient des caisses destinées à l'entretien de la mosquée; la cotisation avait lieu tous les vendredis, elle était organisée par un fonctionnaire ou des personnages respectés. La cotisation était de 50 à 100 F CFA par personne, les sommes sont envoyées aux responsables de la

mosquée sur place.

Ces structures associatives ne sont pas plus que les structures collectives de sudu le décalque de la vie collective villageoise ou locale. Il s'agit de structures nouvelles qui transcendent les oppositions et les clivages de la vie locale et qui sont les points d'appui de la restructuration et de la reproduction du milieu ethnique, de l'émergence des solidarités qui favorisent l'insertion dans le milieu urbain. Comme dans le cas de la migration maure, ces solidarités ne sont pas exclusives de la mise en place de réseaux hiérarchisés de clientèle qui sont une manifestation de l'organisation économique et une composante du système politique. On retrouve des formes sociales semblables dans d'autres populations négro-africaines. A Zouérate "l'entraide sénégalaise" regroupant ainsi avec des finalités mutuelles les ouvriers wolof; l'"unité sénégalaise" comprenait d'autres migrants originaires du Sénégal plus particulièrement pour préparer l'Ayt el Mawlud ou pour organiser des réceptions. Elles prennent des caractères différents en fonction du milieu d'accueil, des caractéristiques des groupes ethniques et des conditions de la migration.

La migration toucouleur prend par ailleurs un ton de plus en plus familial; en particulier dans une ville comme Nouakchott où elle aboutit à la fixation à demeure de 1/4 à 1/3 de migrants. Ce type de fixation ne semble pas entraîner des modifications aussi conséquentes de la structure familiale que dans la société maure : la cohérence du milieu ethnique et la pression qu'il fait intervenir sur les migrants favorise la perpétuation des rôles et des statuts de sexe et de génération. Cela est d'autant plus net que la famille toucouleur donnait une importance croissante à la famille conjugale. On assiste cependant à la même inflation de dépenses liées au mariage, par exemple aux presta-

tions qui circulent sous forme de dons de pagnes à l'occasion du mariage; l'élargissement du milieu social en ville entraîne d'ailleurs une inflation de cette circulation des biens en faisant intervenir d'autres relations que celles de la parenté. D'autres événements de la vie sociale sont aussi l'occasion de revivifier ces réseaux de relations sociales élargies du fait de leur insertion dans le milieu urbain. Chez les Toucouleurs les enterrements présentent ainsi une importance croissante comme occasion de rassembler la parentèle au sens le plus large et les relations de clientèle. Chez les Soninke les fêtes de Tabaski sont l'occasion aussi de larges rassemblements et de visites réciproques.

La restructuration du milieu ethnique en ville entraîne aussi le transfert de certaines activités traditionnelles en milieu urbain où ils prennent une nouvelle dimension. C'est le cas par exemple des associations de lutte organisées sur une base régionale mais qui prennent de plus en plus l'aspect d'un spectacle et s'insèrent dans des systèmes de compétition nationale ou même internationale.

La dimension religieuse de ce processus de restructuration ethnique est importante dans les populations négro-africaines. A Zouérate comme à Nouadhibou elle était plus forte chez les wolofs que chez les Toucouleurs, les confréries mourides ou tijaniyya étaient organisés de manière locale avec cotisation régulière et envoi d'argent aux marabouts. On ne trouve pas d'organisation aussi stricte chez les Toucouleurs qui se regroupent plus souvent sur la base de la mosquée villageoise ou locale. Tout se passe comme si la dimension religieuse permettait aux wolofs cette restructuration des rapports sociaux qui s'effectuent surtout chez les Toucouleurs sur la base des rapports ethniques - sans doute du fait du caractère plus récent

de la migration et de l'urbanisation, du fait aussi de la transformation plus radicale de la société rurale wolof la plus concernée par la production arachidière.

4.3.2. Dans les anciennes "escales" du fleuve

Les conditions d'urbanisation dans les villes du fleuve présentent des traits quelque peu différents. Ici la fonction urbaine s'est affirmée plus anciennement, parfois dès le début de la colonisation, sans d'ailleurs que la population renonce à ses activités rurales (la concentration est favorisée par celle des terres de walo). Elle est liée au rôle d'"esclaves" pour la navigation et le commerce du fleuve.

Ces villes ont souvent une origine ancienne et comme beaucoup de villages de la vallée une composition relativement homogène avec un groupe dominant localement. A Kaédi c'était les Toucouleurs mais après l'implantation française les Soninke réussirent par une habile politique à acquérir leur autonomie et même à détenir le pouvoir politique.

Lors de l'enquête MISOES à la fin des années cinquante seule Kaédi avec 7 500 habitants estimés avait une certaine dimension urbaine (Rosso était hors échantillon). Actuellement ces villes ont augmenté mais d'une manière relativement modérée. Les villes mauritaniennes du Fleuve qui comprenaient 31 % de la population urbaine en 1961 (22.612 H) n'en regroupent plus que 16,9 % en 1977 (51.364) - encore ceci intègre-t-il la forte croissance de Rosso, point de sédentarisation du Trarza après la sécheresse.

Les Toucouleurs sont souvent la majorité 81% à Boghé dans

l'enquête MISOES mais 51 % à Kaédi). Les Maures constituent partout d'importantes minorités (11 % à Kaédi et 7,5 % à Boghé) ce qui représente à peu près à l'importance du commerce parmi les actifs. Parmi ceux-ci près de la moitié ont une activité traditionnelle, pêche, élevage et agriculture.

A Kaédi comme à Boghé, en dehors du noyau local de peuplement s'est constitué un quartier de la ville (Jerida à Kaédi, Liberté à Boghé), dont l'origine est souvent comme le nom l'indique à Boghé, l'accueil des fuyitifs, ou des déclassés. La population très mélangée de ces quartiers comprend en particulier certains haratine. L'importance du fait tient à ce qu'il s'agit de premier contact en milieu urbain entre haratine et population négro-africaines, ces quartiers ont constitué à une petite échelle des milieux de remise en question de leur statut car ahid et haratine. Le fondateur du quartier de Jerida s'est installé vers 1940 sur un terrain qui lui avait été confié par une famille Soninke. Le chef du village soninke de Kaédi permit à son tour à un ou deux haratine de s'installer au village (les haratine auparavant étaient installés avec les Soninke dans le quartier soninke de Gataga et servaient surtout de bouchers). Ils ont été rejoints par des dizaines d'autres migrants pour la plupart des haratine fuyant la domination des bidan puis la sécheresse. La croissance du quartier a été très forte. Lors du premier lotissement (1956) il y avait 18 familles, en 1958 elles étaient 36, actuellement il y a 585 concessions toutes occupées (seules 40 environ ne sont pas occupées par des haratine). Cet afflux de population a poussé les propriétaires anciens à demander des redevances ou la propriété des terres. La question reste en suspens depuis 1977. La population du quartier est très dés-
héritée, vivant d'un peu de cultures de dieri et surtout des petits travaux en ville (porteurs de bois, marchands de charbon,

bouchers, manoeuvre etc ...).

Le quartier liberté de Boghé créé dès 1920 était destiné à accueillir des esclaves fugitifs. Le peuplement de ce quartier mieux intégré au milieu urbain comprend moins de haratine (ils sont surtout installés depuis la sécheresse).

Cette situation ancienne a favorisé un contact sinon un brassage ethnique beaucoup moins fort ailleurs. L'enquête MISOES soulignait par exemple le taux plus élevé d'exogamie ethnique dans les "escales" (surtout mariage de femmes maures dans d'autres ethnies).

La restructuration du milieu ethnique toucouleur qu'impliqueraient migration et urbanisation ne s'est pas produite ici. Bien au contraire, les clivages et hiérarchies internes sont plutôt plus fortes qu'au village (attitude des propriétaires fonciers du périmètre de Kaédi). Les conflits ne sont pas rares. L'implantation de précoopératives chez les pêcheurs (pour commercialisation) et les tisserands à Boghé témoigne des mêmes capacités à s'associer, mais ces groupements ont une base sociale ou professionnelle très précise, et ne jouent en aucun cas le rôle de ceux dont nous avons déjà étudié les fonctions.

5. LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Nous avons jusqu'à présent traité pour l'essentiel de la migration dans l'espace national mauritanien, quoiqu'il nous ait été parfois difficile sur les frontières de la séparer de courants migratoires anciens, régionaux, orientés vers le Sénégal et le Mali. La Mauritanie connaît aussi d'importantes migrations vers

l'extérieur qui débordent le continent africain pour s'orienter aussi depuis une vingtaine d'années vers l'Europe.

5.1. Les migrations vers le reste de l'Afrique

Ces migrations sont anciennes et nous avons déjà eu l'occasion de traiter des origines et du développement de la diaspora maure (1.3.), de ceux des migrations de travail toucouleurs et soninke vers le Sénégal dont les transformations économiques ont été plus radicales durant la période coloniale, créant un pôle d'attraction régionale (1.4.). Les migrations des populations mauritaniennes continuent à concerner en priorité le Sénégal - ou plutôt la Sénégalie. La relative perméabilité des frontières, occupées de part et d'autre par des populations identiques et même souvent entretenant des liens sociaux très étroits fait que ces migrations gardent un caractère régional très marqué. Les naturalisations de part et d'autre ne sont pas rares - voire la double nationalité! Cependant, les divergences de choix politiques et économiques faits par les deux pays divisent de plus en plus nettement les deux rives du fleuve nous déterminant à classer à l'heure actuelle ces migrations comme des migrations internationales. Ce caractère est incontestable s'agissant de migrations vers d'autres pays africains où les migrants mauritaniens ont d'ailleurs eu à affronter à plusieurs reprises les choix - et les rigueurs - d'options nationales (expulsions du Congo, incidents de Côte d'Ivoire, etc).

5.1.1. La diaspora maure : un bilan actuel

Il est très difficile de procéder à une estimation quantitative du fait du manque de données de recensements et de la grande mobilité de cette population qui garde des liens très étroits avec la Mauritanie. Le gros des émigrants est installé au Sénégal où nous avons vu qu'on pouvait les estimer à 50 000 au début des années 70. L'implantation en Gambie est aussi très ancienne⁴⁴⁾ et doit concerner plusieurs milliers de personnes. Dans les autres pays d'Afrique le peuplement maure est beaucoup plus restreint sauf peut-être en Côte d'Ivoire où pourraient se trouver aussi plusieurs milliers de Maures. Le cas du Mali est beaucoup plus complexe car la migration maure est ici beaucoup moins spécifiée dans ses fonctions habituelles (commerce) et se confond avec des mouvements de population pastorales ou agropastorales parfois très anciennes (l'installation des Kounta dans l'Azawad). Des périodes de sécheresse et de crise alimentaire telles que celle qui a débuté au début des années soixante-dix peuvent susciter une reprise des mouvements d'éleveurs vers le Sud et éventuellement de nouvelles fixations.

La diaspora maure reste essentiellement commerciale. Au Sénégal l'enquête de Santoir (1975) sur la migration maure de la région de fleuve atteste que 90 % des bidan et 84 % des haratine se consacrent au commerce ou vivent des activités liées au commerce. On trouve ici, comme en Mauritanie, toute la gamme des commerces avec cependant une prédominance écrasante du petit

44) Dubié, 1953, signale la présence en 1934 de 200 boutiques maures à Bathurst.

commerce de distribution dont ils ont presque l'exclusivité dans certains quartiers de Dakar. Les gros commerçants maures ne sont pas très nombreux. Ce sont souvent des gens de l'Adrar, du Brakna ou du Hodh installés depuis assez longtemps (après 1942 à la période où se développent considérablement les activités commerciales dans la société) et qui souvent ont commencé à accumuler leur capital dans le commerce du bétail. Ils font de l'importation des marchandises diverses (thé, sucre, tissus) qui sont les plus vendues dans les boutiques; comme en Mauritanie en effet ils coiffent les circuits de détail tenus par les petits commerçants maures qui leur prennent des marchandises à crédit. Avant la rupture des accords douaniers et la création de l'ouguiya leurs circuits commerciaux s'étendaient simultanément en Mauritanie et au Sénégal; ils jouaient des besoins (par exemple bétail acheté en Mauritanie et vendu au Sénégal, des marchandises achetées au Sénégal étant ensuite revendues en Mauritanie) et des produits différents pour faire un double bénéfice. Les circuits subsistent mais ils sont obligés de se tourner de plus en plus vers la clientèle sénégalaise; ils sont alors concurrencés par les commerçants syro-libanais (quoique les secteurs d'activités commerciales ne se recoupent pas totalement) ou par des commerçants nationaux qui ont priorité pour les denrées alimentaires.

La quasi-totalité des migrants maures sont en définitive de petits boutiquiers d'envergure limitée (le capital initial à Pikine vers 1970 se situait entre 25 et 100 000 F CFA)⁴⁵⁾. Le fond est constitué soit par emprunt à des parents ou dans le

45) Lambert, J., Le Commerce à Pikine, Mémoire de maîtrise, Université de Nanterre, 1971

cadre de la tribu, soit auprès d'un gros commerçant, soit en travaillant (souvent d'ailleurs comme aide-boutiquier, mais aussi comme dockers, s'agissant des haratine). Beaucoup de ces boutiquiers sont des Maures du Trarza - bidan ou haratine qui ont souvent une longue expérience migratoire au Sénégal. Elle se manifeste par l'implantation de réseaux tribaux ayant une extension régionale au Sénégal même. Santoir (1973), étudiant la répartition des boutiquiers maures du R'Kiz, note que si les Idaw ali sont plus de 60 % à Dakar, les Tadjakanet sont eux dans leur grande majorité à Kaolack et au Sine-Saloum, les Idabelhassan à Kaolack et également à Saint-Louis, etc. La grande force de ce commerce est la souplesse de son organisation financière qui lui permet d'éviter les fluctuations du marché ou de toute autre nature. Il s'adapte aux besoins et aux capacités financières d'une clientèle peu aisée en pratiquant largement le crédit (dont le recouvrement est cependant considéré comme plus difficile au Sénégal qu'en Mauritanie) quitte à imposer des taux de recouvrement et des prix très élevés.

Le commerce du bétail reste aussi une activité importante des Maures au Sénégal. Ce sont surtout des commerçants du Hodh qui le pratiquent. Tout le système de commerce de bétail là encore est fondé sur le crédit. Le commerçant rassemble le bétail qu'il obtient souvent à crédit, loue un berger qui fait le trajet à pied et que le commerçant rejoint peu avant le marché (50 à 60 jours de transport depuis Aioun car le bétail doit descendre lentement, pâturer en route). Chaque berger peut garder de 200 à 300 moutons. Actuellement dès qu'ils arrivent au Sénégal les troupeaux sont souvent transportés par camion. Dakar reste le principal centre. Le marché est très variable, le mouton pouvant varier de 10 à 25 000 F CFA à qualité égale (en moyenne

10 à 12 500 F CFA). Lorsque les prix sont trop bas le bétail est gardé sur des pâturages proches en attendant une remontée. A l'arrivée le bétail est souvent acheté par des courtiers, attachés généralement aux mêmes commerçants qui leur versent une partie de la somme au comptant. Le commerçant rachète alors des marchandises qui, vendues en Mauritanie, lui permettront de payer les éleveurs. Ce système de crédit se retrouve à la vente souvent faite à des bouchers eux-mêmes maures (des haratine) qui payent après la vente.

Ce système complexe de crédit est souvent cité comme une cause de fixation au Sénégal par les Maures de Pikine (le grand marché de bétail de Dakar). Pour récupérer progressivement le crédit engagé le commerçant, surtout le plus petit, s'installe parfois pour des mois voire des années. Avec les premières sommes remboursées le commerçant ouvre souvent une petite boutique qui contribue à le fixer. Dès lors sa vie est faite de voyages plus ou moins réguliers entre Sénégal et Mauritanie. Rejoint par des parents il les emploie dans ses activités commerciales. Cependant, le lien, y compris économique, avec la Mauritanie reste très fort puisque le système est fondé sur l'extension des réseaux tribaux et parentaux et sur la possibilité de réinvestir dans le pays. Tous ceux interrogés considèrent que leur installation au Sénégal est provisoire. Ils auront d'ailleurs la ressource au bout d'un certain temps, lorsque leur commerce est bien lancé d'utiliser des aides-boutiquiers qui gèrent le fond alors qu'eux-mêmes lancent d'autres activités au Sénégal ou plus souvent encore en Mauritanie.

La totalité des Maures cependant ne vivent pas du commerce. Certains, surtout des haratine, viennent simplement chercher du travail au Sénégal. Il s'agit surtout de jeunes, très mobiles,

qui perpétuent parfois encore des formes de migrations saisonnières. La sécheresse a accentué le mouvement et les manoeuvres, charretiers, vendeurs d'eau, etc. maures sont en nombre important à Dakar et dans les autres villes sénégalaises.

Le second aspect de la migration maure, l'Islam, reste tout aussi important. Nous avons déjà fourni (1.3.1.) quelques indications sommaires sur les principaux courants islamiques au Sénégal mettant l'accent sur l'influence maure à leur origine ou dans leur état actuel. Deux des mouvements qadiriyya sont dirigés directement par des Shayhk maures. Il s'agit des Kounta de Ndyassan au nord de Thiès qui ont une importante clientèle de disciples maures et sénégalais (lors de notre séjour au Sénégal le pèlerinage annuel de ces disciples à Ndyassan regroupait des milliers, peut-être des dizaines de milliers de personnes). La fadeliyya qui joue un rôle pionnier en Casamance où ses Shayhk ont fondé plusieurs communautés, est aussi implantée dans le reste du pays et le pèlerinage des disciples de Shayhk Saad Bu sur la tombe du saint entre Nouakchott et Rosso attire aussi nombre de participants.

A côté de l'influence de ces grands shayhk, leaders de mouvements confrériques importants et peut-être plus importants encore pour notre propos est l'action des centaines de "marabouts" maures, souvent issus de tribus au moindre prestige religieux qui par leur action mystique, religieuse et magique, ont une forte influence sur leurs compatriotes émigrés aussi bien que sur les populations sénégalaises. Cette action contribue à faire accepter la présence maure même là où sa fonction économique n'est pas toujours appréciée (monopole commercial, usure, etc...).

Un exemple parmi d'autres : X est lui-même originaire des Kounta. Après avoir vécu une vie profane assez longue, il s'est

consacré à l'étude des "sciences mystiques" et a acquis une grande influence chez les Sénégalais. Il est consulté, dans le quartier SICAP où il est installé mais aussi à travers tout Dakar pour des cas de folie, de maladie, d'autres cas personnels. Il sort peu, reçoit les demandeurs chez lui et affirme même avec ostentation qu'il ne parle pas un mot de wolof bien qu'installé au Sénégal depuis 1952. Sa réputation grandissante lui a permis depuis 1971 de construire une fortune personnelle. Il a donné 3 millions de F CFA à un hartani pour installer une boutique dont il ne s'occupe pas directement. Il a aussi plusieurs véhicules pour le transport. Ses contacts avec la Mauritanie sont réguliers et tous les ans en particulier sa famille se rend pour la getna à Rachid au Tagant.

Près du quart de la population maure du Sénégal se trouve à Dakar. L'étude de l'implantation maure dans cette ville fournit une vision assez générale des migrations maures internationales. Ces migrations sont surtout individuelles, concernent les jeunes adultes masculins (158 hommes pour 100 femmes à Dakar) souvent célibataires (48 % des hommes), ayant moins de 40 ans et vivant généralement isolés. Ces données recueillies lors du recensement démographique de Dakar en 1955 restent en grande partie valables. La perpétuation de cette situation rend compte de l'instabilité de la mobilité des migrants maures. La manière dont se déroulent les migrations commerciales qui concernent l'essentiel de ces migrants justifie d'ailleurs cette mobilité : pour acquérir une boutique il faut avoir rempli plusieurs emplois, avoir fait son apprentissage d'aides-boutiquiers. Une fois la boutique créée, on prend généralement des aides pour les tenir et on peut ainsi faire de nombreux retours en Mauritanie ou développer d'autres activités. Ceux qui ne viennent pas au Sénégal pour le commerce

mais pour trouver du travail font souvent des séjours court parfois encore saisonniers. Il en résulte une forte mobilité spatiale que Vernière (1973) évalue chez les Maures à 80 % contre 30 % chez les migrants Toucouleurs (la population maure de Dakar est particulièrement instable et mouvante).

Cette mobilité n'est pas incompatible avec une certaine concentration urbaine. Les migrants maures de la vallée du fleuve, étudiés par Santoir (1975) se répartissent à plus de 80% dans les quatre principaux centres urbains : Dakar, Kaolak, Thiès, et Saint-Louis. A Dakar même, les Maures sont surtout concentrés à Pikine autour du marché de bétail en particulier. La population maure de Dakar ne dépasse pas 2 % mais celle de Pikine s'établit entre 5 et 10 %.

L'insertion des haratine en particulier de ceux, les plus nombreux, originaires de la vallée en amont et du Trarza, se pose en termes un peu particuliers au Sénégal. L'ancienneté de la migration et des contacts a pu entraîner dans certains cas une assimilation partielle aux wolofs. Quelle que soit l'importance du phénomène, les quelques cas d'assimilation réussie permettent aux bidan de souligner la pression sénégalaise selon eux quasi-officielle pour pousser à l'émancipation des haratine.

Faute de les connaître et de disposer d'analyses nous dirons peu de choses des migrations maures en d'autres pays africains. Une attention toute particulière devrait être portée aux migrations vers d'autres pays arabophones, les pays du Maghreb en particulier mais aussi ceux de l'Afrique Orientale (Soudan) où nous ont été citées quelques migrations ponctuelles.

5.1.2. Les migrations internationales des populations négro-africaines de Mauritanie

Elles prennent un caractère très particulier du fait qu'elles sont surtout dirigées vers des pays (Sénégal, Mali) où existent des communautés ethniques identiques très importantes. Cette situation rend particulièrement difficile toute tentative de quantifier sérieusement cette migration. De ce fait aussi nous ne tenterons pas de résumer tous les travaux consacrés à cette migration au Sénégal. Concernant les migrations toucouleurs deux points nous semblent importants. D'une part ces migrations développent les mêmes mécanismes d'intégration au milieu urbain qu'en Mauritanie, en particulier la fonction privilégiée de la restructuration du milieu ethnique. D'autre part le caractère ancien de ces migrations et des processus d'urbanisation entraînent une fixation importante : les Toucouleurs représentent actuellement la deuxième ethnie composant la population de Dakar.

Lericollais et Vernière notait la stabilisation actuelle des courants migratoires vers Dakar : un noyau de fixation en milieu urbain joue un rôle majeur dans le contrôle de la migration, les migrations familiales se poursuivent régulièrement souvent comme la prolongation des migrations individuelles des jeunes :

"Les hommes partent d'abord (entre 15 et 25 ans), puis ils se marient au village et leur épouse les rejoint à la ville." 46)

46) Lericollais et Vernière, 1975, p. 167.

Ces migrations s'insèrent dans un réseau très dense de solidarités sociales et ethniques qui prend en charge les jeunes migrants, souvent employés d'abord par un migrant plus ancien. La réussite, après les années d'apprentissage et le temps consacré à rassembler les prestations matrimoniales et à préparer le mariage, consiste à obtenir un emploi plus stable et surtout à devenir propriétaire d'une parcelle qui assurera l'implantation définitive et permettra d'héberger la famille. Cette acquisition progressive d'une propriété urbaine, marque matérielle et symbolique du passage de la migration à la fixation, est facilitée par les solidarités ethniques. Vernière⁴⁷⁾ a plus particulièrement étudié ces processus d'urbanisation toucouleurs qui doivent eux-mêmes être réinterprétés en fonction de l'évolution urbaine à Dakar. La concentration massive des Toucouleurs dans la Medina surpeuplée a éclaté au cours des opérations de "déquersissement" entamées par le gouvernement sénégalais après 1960. Elles aboutissent au transfert massif de population toucouleur vers la ville nouvelle de Dagoudane Pikine et ses annexes ainsi que vers de nouvelles zones d'habitat spontanées qui se développent autour de Pikine.

Les Toucouleurs migrants sont particulièrement concernés par ces transformations urbaines. Cela correspond d'abord à leur statut économique assez bas tenant lui-même aux caractères de la migration : développement récent, faible qualification, etc. Cela tient aussi à la manière collective dont les Toucouleurs réagissent à la situation qui leur est faite. Ils ont acquis rapidement une position dominante dans ces nouveaux quartiers (40% à Pikine en moyenne) alors que lors de l'enquête de A.B. Diop ils

47) Vernière, "Campagne, ville, bidonville, banlieue : les migrations intra-urbaines vers Pikine", Cahiers de l'Orstom, série Science Humaine X - 2.3.1973

formaient 80% de la population de quartiers centraux de bidonvilles (où ils ne sont plus que 15%).

L'accès aux terres urbaines nouvelles leur est facilitée par leurs relations anciennes avec les lébous propriétaires traditionnels de la presqu'île du Cap Vert qui vont leur permettre de négocier au mieux l'achat des terrains dans la zone spontanée. Les fortes solidarités ethniques font le reste : le migrant toucouleur choisira d'ailleurs toujours de préférence une parcelle située dans une zone d'habitat toucouleur. Cependant, cet accès à la propriété n'est souvent que le terme d'une longue suite de déplacements.

Le développement de l'urbanisation à Dakar s'accompagne aussi d'une progressive promotion économique et sociale des Toucouleurs. Ils accèdent, en particulier à une qualification supérieure : les jeunes entrepreneurs s'installent dans les bidonvilles de Pikine et accèdent très vite à la propriété d'une parcelle. Certes pour le moment ils maintiennent cette solidarité ethnique qui leur permet malgré le caractère récent de leur migration de prendre une part importante dans l'urbanisation de Dakar cependant des ferments de décomposition se manifestent du fait de l'évolution récente de cette urbanisation et du caractère définitif qu'elle prend à Dakar.

"Il ne faut certes pas compter sur un éventuel retour des Toucouleurs dakarois sur ce fleuve pour qu'ils y retrouvent le chemin des champs même irrigués; ils sont des citadins qui travaillent et vivent à un rythme de la ville, même si chez certains d'entre eux, implantés à proximité des villages la ou se manifeste une certaine nostalgie pour un cadre rural". 47a)

Du fait de l'urbanisation et de l'établissement périphérique actuel des Toucouleurs les solidarités connaissent un certain déclin. Les nouveaux migrants jeunes, à la recherche d'un travail, préfèrent rester dans les quartiers centraux; leurs liens avec la communauté plus anciennement urbanisée se relâchent. Ils sont obligés de louer, se regroupant entre eux, des pièces dispersées, habitat qui n'est même pas favorable à l'organisation en sudu.

D'autre part les possibilités de travail se sont aussi réduites du fait de l'augmentation du chômage urbain. Les 16 % de migrants toucouleurs chômeurs relevés par A.B. Diop (1958) ne correspondent plus à la réalité. Le chômage touche en priorité ces nouveaux migrants ceux-là mêmes dont les conditions d'habitat se sont aussi aggravées. Leur capacité d'intégration au milieu urbain s'en trouve fortement compromise, du moins s'orientera-t-elle dans d'autres directions que celles tracées par leurs aînés.

Les migrations de Soninke ont pris un tour plus international encore que celle des Toucouleurs puisque, outre le Sénégal, on trouve d'importantes communautés établies dans un certain nombre de pays africains. Nous avons déjà évoqué celle constituée en Côte d'Ivoire après l'exil de Yacouba Silla et autour de celui-ci. Hors le Sénégal ces communautés sont surtout à vocation commerciale, mais l'organisation du commerce est bien différente de celle des Maures. Il s'agit souvent de commerce hautement spéculatif, parfois aux limites du trafic illicite. C'est ainsi qu'une colonie soninke était anciennement installée au Zaïre dont elle fut expulsée en partie au début des années 70: d'autres communautés de commerçants sont installées au Congo-Brazzaville, au Sierra Leone, au Gabon, en Guinée. Leurs spécialités sont les tissus mais aussi l'or, les diamants, le trafic de devises. Commerce fragile

qui a permis de belles fortunes mais toujours à la merci de politiques locales. Le prestige de ces commerçants, et parfois leur pouvoir lorsqu'ils reviennent dans le milieu d'origine, est très grand. A Kaédi le fameux "comité des onze" émanant des suivants de Yacuba Silla a une fonction politique locale majeure. Ils maintiennent un lien étroit avec la communauté ivoirienne dont certains se sont réinstallés à Kaédi.

La vie d'un gros commerçant soninke originaire de Guidimakha illustre bien ces rapides remarques. Parti en 1938 à pied de Kaédi vers Bakel il disposait d'un capital de 15 000 F constitué en vendant son bétail. Il a gagné Bamako où il a acheté des pagnes avec son argent. Pendant deux ans il a circulé entre Bamako et Kankan, en Guinée, où il échangeait ses pagnes contre des nattes guinéennes revendues au Mali. Le bénéfice sur chaque voyage était de 400 %! En 1940, pour fuir le recrutement, il est parti en Sierra Leone d'où il faisait du commerce de contrebande pendant la guerre (il avoue des gains de 1000 %). Il s'est installé alors définitivement en Guinée qu'il n'a quitté qu'après l'indépendance fuyant les mesures socialisantes de Sekou Touré. Il s'est alors déplacé à Dakar après avoir réalisé son fond. Il a construit une grande maison à étages où il loge toute sa famille (33 enfants) et il pratique la teinture et le commerce des tissus, possède une imprimerie, etc.

A côté de ces migrations commerciales les migrations individuelles de travail vers l'Afrique représentent assez peu de choses. Cependant les migrations vers Dakar, antichambre vers la France, sont assez fortes. Les migrants en attente de moyen de transport peuvent y vivre quelques années. Regroupés en communautés ils louent des chambres, souvent construites par des commerçants ou des migrants qui ont réussi. Dans ce groupement on retrouve moins bien organisé et surtout moins argenté (relativement) les

caractéristiques de la migration vers l'Europe que nous décrirons en 5.2. On trouve aussi un nombre assez important de femmes:

Sur les 364 immigrants de Diaguili installés à Dakar⁴⁸⁾ on trouve même une prédominance féminine (52%). Peut-être est-ce le signe de cette volonté d'autonomisation des migrants dont nous recherchons les prémisses dans le milieu d'origine, une manière de soustraire sa famille à l'autorité du kaqumme, une manière aussi de mieux contrôler l'argent qui lui est envoyé ...

5.2. Les migrations vers l'Europe

Ces migrations concernent surtout les populations soninke et celles d'ethnies voisines dans la haute vallée du fleuve Sénégal. A nouveau toute appréciation quantitative apparaît problématique. En effet le nombre même de travailleurs africains n'est pas connu exactement et les appréciations varient du simple au double. Les plus sérieuses le situaient il y a quelques années à 60/70 000 personnes dont 40 à 50 000 Soninke et environ 10 000 Toucouleurs. Ces chiffres concernent cependant outre la Mauritanie, le Sénégal et le Mali. Si l'on pose une équivalence entre la part de population et celle de migration, la migration mauritanienne pourrait concerner environ 10 000 personnes. Cette migration nous l'avons vu concerne presque uniquement des hommes et même des hommes de plus en plus jeunes. Ces études menées à l'arrivée de la migration en France confirment que l'âge moyen des migrants diminue régulièrement. Debresson,⁴⁹⁾ citant les données

48) Samuel, M., Le prolétariat africain noir en France, Maspéro, Paris, 1978

49) Debresson, A., "Le travailleur soninke et toucouleur dans l'ouest parisien," Cahiers Ostrom, série Sciences Humaines XII.2.1975-189-208.

de la Préfecture de la Seine, atteste d'une baisse de l'âge moyen d'embauche en quelques ans de 32 à 26 ans. Il a lui-même rencontré un migrant de 12 ans qui cherchait du travail. L'un des migrants que nous avons nous-même rencontré à Sélibaby était parti à 15 ans. Ce phénomène n'est pas seulement une conséquence de l'élargissement de la migration: il correspond aussi à la situation de dépendance domestique des jeunes hommes: souvent ils sont chargés de remplacer un "grand-frère" qui rentre au pays. Idéologiquement, ces départs sont préparés par l'éducation d'un jeune Soninke qui leur fait considérer ces départs comme une épreuve et comme un moyen d'affirmer leur autonomie dans le groupe familial.

Cette migration est aussi presque exclusivement masculine et concerne d'ailleurs une majorité de célibataires. Il y a eu certes quelques départs de femmes. A ceci, une raison immédiate: le refus de familles malgré le désir de certaines épouses lasses d'attendre parfois pendant des années le retour des migrants: la présence de l'épouse dans la famille des migrants est en effet la meilleure garantie de l'envoi régulier des subsides et de son retour. Il semble aussi y avoir une certaine réserve des migrants eux-mêmes qui craignent les possibilités d'autonomie féminine plus grande que fournirait la vie en France.

Un exemple atteste de cette réserve telle qu'elle s'exprime par la bouche d'un migrant. Un homme avait amené sa femme avec lui. Elle était installée au foyer et faisait la cuisine pour tous contre rétribution. Elle a gagné ainsi beaucoup d'argent qui lui a permis d'acheter une maison en France pour 8 millions de Francs CFA. Mais elle a trompé son mari avec d'autres hommes du foyer. Celui-ci l'a appris et pour se venger a voulu faire venir une autre épouse. La femme s'est rebellée et a exigé le divorce et une part de la maison achetée en commun. Elle s'est ensuite

remariée en France.

Nous avons déjà souligné que le trait essentiel de ces migrations est leur caractère fortement structuré et en particulier l'organisation collective dans le milieu d'accueil. La prise en charge commence avec le voyage, pris en charge par un "grand frère", voire par un migrant ancien du village ou un commerçant: il sera remboursé lorsque le migrant aura trouvé du travail. L'un des anciens migrants rencontré à Sangué, le premier à avoir quitté le village en 1958 avait lui-même fait venir 7 personnes entre 1959 et 1962. Retourné en France pour un deuxième séjour après l'échec d'une tentative de commerce de bétail en 1969 (il reçut le billet d'un de ses amis) il a lui-même envoyé le billet à son neveu qui a été refoulé à l'entrée en France.

C'est la première étape de la prise en charge du jeune migrant. Celui-ci se dirige immédiatement vers l'un des trop célèbres foyers, "communauté de misère" ainsi que les appelle Debresson, souvent installés dans des taudis, voire des caves. Le migrant cherche à s'installer auprès de ses "grands frères" co-villageois ou parents. Ceux-ci en effet vont le prendre en charge jusqu'à ce qu'il ait trouvé du travail; il est logé, nourri et reçoit de l'argent qui lui est nécessaire pour trouver du travail.

L'organisation collective de l'habitat est facilitée par la constitution de ces noyaux villageois mais il peut exister d'autres types de regroupements qui débordent même les cadres ethniques.⁵⁰⁾ Le plus souvent le groupe constitue une caisse commune, souvent organisée au niveau villageois qui prendra en charge l'accueil des nouveaux migrants, l'organisation collective des repas, l'aide aux chômeurs, au besoin le rapatriement des

50) Debresson, p. 207

malades et les enterrements. Ces caisses sont souvent doublées par des caisses organisées sur la base de catégories sociales. Au sein du foyer on trouve en outre une organisation collective de travail : en l'absence très générale des femmes ce sont les esclaves qui ont la charge de préparer la nourriture et d'effectuer toute une série de courses.

L'organisation collective reproduit donc fortement les clivages sociaux et les hiérarchies du milieu d'origine. Les hiérarchies d'âge, celle noble/servile pèsent lourdement sur la vie quotidienne. Les caisses sont toujours contrôlées par les nobles et les chéfferies de village qui en confient la gestion à leurs conseillers. Le pouvoir des aînés est très lourd. S'il y a un incident quelconque des amendes peuvent être infligées. Bref, la vie aux foyers reproduit les structures de la société d'origine et s'appuie sur ces structures et sur la situation au village pour les faire respecter. La rébellion des esclaves impliquerait immédiatement une pression sur la famille restée au village qui dépend des nobles propriétaires des terres pour vivre. L'émancipation trop forte d'un jeune migrant fera intervenir les aînés restés au village pour retarder son mariage, etc.

Un autre aspect de l'organisation collective de la migration est l'association de gens du village débordant cette fois-ci les cadres d'habitat et d'accueil pour s'étendre à toute la communauté migrante. C'est cette association là encore contrôlée par les nobles qui organise les cotisations pour les investissements collectifs au village. Les cotisations ordinaires sont assez faibles, par contre les cotisations extraordinaires sont très lourdes. Pour la construction de la mosquée par exemple des demandes de 5 à 15 000 UM ne sont pas rares. Elles peuvent être renouvelées plusieurs fois de suite si le besoin se fait sentir. Les sommes ainsi accumulées peuvent être considérables et les

problèmes ne manquent pas, généralement liés à des détournements de fonds soit par les gestionnaires au départ, soit par ceux qui reçoivent l'argent, (en particulier s'il s'agit de commerçants qui tente de l'utiliser provisoirement pour son propre commerce).⁵¹⁾

Les migrants sont en France pour trouver un travail et le support collectif d'accueil est destiné avant tout à leur permettre cette quête difficile. Sans qualification, ayant souvent des difficultés d'expression en français, le migrant doit attendre longuement les documents qui lui permettront de travailler puis le travail lui-même. Les données qui suivent ont été recueillies avant que le chômage ne s'étende en France touchant en premier lieu les travailleurs immigrés. L'étude de Debresson sur l'exemple des travailleurs africains dans l'Ouest parisien réunit quelques uns des traits principaux de l'emploi :

- Il s'agit généralement de travaux non qualifiés, très instables avec un taux de turn-over dans les entreprises particulièrement important. Ainsi chez Renault le rythme de renouvellement de la main-d'oeuvre africaine s'établit comme suit en 1969:

Janvier 1969	1ère quinzaine	10%
	2ème quinzaine	5%
Février 1969		10%
Avril-Mai 1969		12%
Juin 1969		5%
Juillet 1969		7%
Septembre 1969		5%

85% des Africains restent moins de trois ans dans l'usine. Il s'agit la plupart du temps d'ouvriers spécialisés ou de man-

51) Samuel, op. cit, p. 200 présente plusieurs cas de ce genre

oeuvres qui n'acquièrent aucune qualification pendant leur séjour.

- L'emploi est souvent concentré dans quelques filières alimentées par les interventions des migrants déjà employés pour présenter un nouveau. L'une des principales dans la région parisienne est justement Renault qui emploie plus d'un millier d'Africains à Boulogne-Billancourt, mais aussi l'industrie automobile en général, la blanchisserie, les nettoyages urbains, etc.

- Cependant, un relatif allongement de la durée globale d'emploi par séjour surtout liée au fait que l'épargne est de difficulté croissante. Le salaire joue un rôle fondamental quant à la durée du séjour en France car ce n'est qu'après la constitution d'un important pécule dont une bonne partie a été renvoyée sur le Fleuve que le travailleur se décide à rentrer. En moyenne les travailleurs interrogés avouaient être restés 3-4 ans en France mais faisaient remarquer que la durée de séjour avait tendance à s'allonger.⁵²⁾

Le migrant finit par rentrer. Le problème des retours se pose avec acuité du fait de la crise de plus en plus grave que connaît la migration africaine à la fin des années soixante-dix. Cette crise est d'abord le résultat des conditions de vie misérables en France et de l'exploitation effrénée que connaissent les migrants (non seulement dans le travail - salaires les plus faibles - mais aussi dans leur vie quotidienne - scandale des garnis et des foyers). Cette situation a entraîné une certaine prise de conscience qui s'est manifestée dans les grèves des loyers

52) Debresson, p. 203

dans les foyers et par une réaction très vive à quelques cas particulièrement dramatiques (morts d'Aubervilliers par exemple). Dans le même temps la montée du chômage en France entraînait toute une série de mesures administratives (circulaires Fontanet, Dijoud, Stoleru, etc.) qui en aggravant les conditions d'accueil rendent de plus en plus difficiles l'insertion en France et l'obtention d'un travail. Les cas de refoulement à la frontière augmentent sans cesse. Le caractère clandestin et irrégulier de la présence de nombreux migrants rend plus précaire leurs conditions de vie et plus aigue leur exploitation.

Certes, la migration, à l'échelle du village, continue à rapporter relativement des sommes considérables et elle reste le projet de la quasi-totalité des jeunes mais au delà de l'armature rigide du milieu d'accueil se produit aussi une évolution profonde des comportements. Une part importante des gains est destinée à la promotion individuelle. Nous avons noté les quelques cas de réussite personnelle d'anciens migrants: ils ne sont pas la règle. L'avenir bouché de ce côté favorise une certaine prise de conscience de la pesanteur des hiérarchies et des clivages sociaux tant en France que dans le milieu d'origine. Cela s'exprime d'abord par une certaine méfiance vis-à-vis des orientations traditionnelles de la migration. A Sangué, 220 migrants sur 300 avaient cotisé pour la mosquée mais un certain nombre d'autres refusèrent par "individualisme". Samuel (1975) étudie plus particulièrement ces modalités de la contestation qui couve dans l'émigration africaine.

Il reste à craindre que toute forme d'évolution de la migration soit cependant bloquée dans l'immédiat par les restrictions de plus en plus drastiques que fait peser le gouvernement français sur toute émigration. Si cette restriction se confirme on

peut s'interroger avec inquiétude sur le destin de cette société soninke actuellement organisée en fonction de l'exportation de sa force de travail et qui ne dispose pas dans l'immédiat de solution de rechange pour maintenir ses revenus monétaires.

6. CONCLUSION

Nous résumerons pour conclure les différents points abordés dans cette étude.

La mobilité et les mouvements que connaissent les différentes populations mauritaniennes ont pris une ampleur nouvelle durant les dernières décennies. Cependant, cette mobilité représente dans tous les cas un caractère ancien de leur organisation économique et sociale et le pays a toujours connu d'importants mouvements de population.

La mobilité est une caractéristique fondamentale des sociétés d'éleveurs - Maures et Peulhs (nomadisme, transhumance). Chez les Maures, elle était contrôlée, en tant que rapport avec un territoire donné, dans le cadre de l'organisation politique (émirat). Le déclin de ce contrôle politique sous la colonisation a entraîné une reprise du mouvement ancestral des éleveurs vers le Sud.

L'agriculture pratiquée dans le Sud du pays était une agriculture extensive qui entraînait de fréquents mouvements de population, accentués sous la colonisation du fait du défrichement des nouvelles terres. La Vallée du Fleuve représente cependant une zone de densification de la production (double récolte) et de la population. Les concentrations humaines relativement fortes

qui s'y sont constituées ont entraîné des mouvements migratoires importants (le dernier à la fin du 19ème siècle sous El Haj Umar).

La population maure a connu anciennement un mouvement de diaspora à travers l'Afrique Occidentale où elle a contribué à diffuser le modèle actuel de l'Islam confrérique.

Sous la colonisation cette diaspora s'est accentuée du fait de leur fonction commerciale favorisée par leur rôle de transporteurs (traite de l'arachide) et de producteurs de bétail. Le commerce s'est organisé dans le cadre de réseaux libéraux hiérarchisés assurant le financement et le crédit des entreprises commerciales.

La constitution à l'époque coloniale d'un pôle de développement économique au Sénégal (cultures d'exportation et essor urbain ancien) a suscité rapidement la migration de travailleurs mauritaniens vers les zones arachidières (navétanes) puis vers les villes. Les premières zones touchées ont été la Vallée du Fleuve, le Sud du Trarza et le Guidimakha. La cause immédiate de ces migrations est l'évolution des besoins monétaires du fait de leur extension (impôts, produits d'importations) et de la stagnation de la production commercialisable.

L'indépendance de la Mauritanie a favorisé une réorientation des mouvements migratoires à l'intérieur du territoire national (réseau de communication, constitution d'un marché national) accentuée par l'élargissement du marché national (création des villes minières dans le Nord du pays).

A partir des années soixantes ces mouvements migratoires ont connu une accélération très forte, conséquence de nouveaux facteurs structurels et conjoncturels.

L'exode rural croissant n'est pas seulement la conséquence de l'élargissement des besoins monétaires et de leur non-satisfaction; il correspond plus fondamentalement aux nouvelles structures économiques et sociales que met en place le colonialisme

et que nous avons appelé la "double dépendance". Elle a pour conséquence une dévalorisation du prix du travail rural et de ses produits. Elle favorise la production à bas prix pour l'exportation (indirectement en Mauritanie par la fourniture de force de travail et de produits alimentaires - bétail - à bon compte). Elle nécessite l'existence d'une couche sociale marchande locale contribuant à faire pression sur les prix car elle réalise son profit au seul niveau de la commercialisation. Cette situation facilite la "libération" de la force de travail des rapports sociaux antérieurs. Le rachat des redevances et le déclin de l'esclavage, le développement du métayage et du salariat marquent l'évolution des formes de travail dépendant. L'organisation domestique du travail évolue de manière différente selon la population et la conjoncture locale. Le développement de la production et des rapports marchands chez les éleveurs maures sapa, les fonctions économiques de ces rapports domestiques, facilitant l'expropriation massive des éleveurs en cas de crise (sécheresse). Dans les sociétés négro-africaines se perpétuent des formes domestiques collectives d'organisation de la production mais traversées de contradictions croissantes (aînés/cadets, hommes/femmes) qui favoriseront la migration.

La constitution d'un secteur salarié moderne au début des années soixante (entreprises minières et administration publique) représente le premier facteur conjoncturel d'accélération des mouvements migratoires. Il entraîne un premier courant de migrations vers les villes mauritaniennes. Dans les villes minières la formation progressive d'une classe ouvrière facilite une remarquable stabilisation de la population urbaine.

La sécheresse de la fin des années soixantes et la crise alimentaire qui l'accompagne représente un second facteur de l'accélération des migrations et de leur orientation vers les villes.

(Nouakchott quadruple sa population en quelques années). Toutes les régions de la Mauritanie seront désormais concernées par le phénomène migratoire.

Les choix politiques effectués au lendemain de l'Indépendance, en particulier le choix de planification, n'ont pas été sans contribuer au développement de migrations du fait en particulier de la politique de "laissez-faire" dans le secteur rural adoptée lors du 1er plan.

Replaçant l'analyse, les conditions dans lesquelles se produisent les migrations dans le milieu de départ ont été étudiées. Il s'agit dans tous les cas d'un processus cumulatif; le développement des migrations, les transformations qu'elles induisent dans l'organisation économique et sociale contribuent à alimenter et à accélérer les processus migratoires.

Dans la société maure, les migrations concernent d'abord les hommes, les jeunes et en priorité les hassan ou les anciens dépendants haratine. Elles sont caractérisées par une forte mobilité dans le milieu d'implantation des migrants. Elles aboutissent rapidement à des migrations familiales et à de véritables transferts de population. La tradition culturelle de mobilité et la souplesse adaptative de l'organisation sociale, l'étendue des alternatives économiques (travail, commerce, religion) facilitent ce transfert de population. La sécheresse a renforcé cette tendance à une implantation urbaine des Maures. Cependant, les solidarités parentales, tribales, sectionnalistes se perpétuent en milieu urbain. Elles sont moins efficaces pour les populations haratine qui connaissent souvent de ce fait une rupture plus radicale avec le milieu d'origine.

Chez les Toucouleurs les migrations saisonnières ou temporaires, masculines, qui prédominaient jusqu'à la fin des années cinquantes ont été de plus en plus doublées de migrations fa-

miliales à destination des villes qui se traduisent aussi par un véritable transfert de population en provenance de la Vallée du Fleuve. De très fortes solidarités ethniques reproduites à travers les structures collectives d'intégration au milieu urbain introduisent cependant une continuité entre le milieu de départ et le milieu urbain. Le système socio-économique toucouleur s'en trouve stabilisé bien que le manque local de main-d'oeuvre masqué par la sécheresse puisse contribuer à sa transformation.

Ce sont les hommes jeunes qui migrent presque exclusivement chez les Soninke. Cette situation mène à terme l'autorité des aînés de ka sur leurs dépendants et le manque de force de travail entraîne la stagnation ou la régression de la production. Cependant, le contrôle collectif de la famille étendue et de son chef est par ailleurs maintenu et renforcé même par la migration dans la mesure où les hommes laissent leur famille sur place ou rentrent pour créer une famille. Les tensions suscitées pour l'utilisation des revenus migratoires reflètent clairement la contradiction croissante entre l'individualisation de la force de travail et le caractère collectif et hiérarchique de la production locale.

La migration constitue aussi un phénomène en soi et les migrants représentent dans la société un groupe spécifique.

Nous avons d'abord tenté d'apprécier le degré de rupture entre ces migrants et leur milieu d'origine. Cette rupture sera d'autant plus radicale que l'on passe des migrations saisonnières à des migrations temporaires puis à des déplacements familiaux. Même dans ce dernier cas des relations subsistent cependant, même si, comme chez les Maures, l'insertion dans le milieu urbain est forte : retours périodiques, mariage, éventuellement installation de la famille en brousse.

Les migrations temporaires ou saisonnières impliquent un retour du migrant dans le milieu d'origine même lorsqu'elles s'effectuent au loin comme dans le cas des Soninke. Les revenus du migrant sont alors en partie utilisés pour leur réinsertion. Les (relativement) fortes rentrées d'argent dans les villages Soninke assurent la reproduction de leur société sur des bases monétaires en marquant les contradictions qui ont entraîné les migrations ("budget collectif villageois", mosquées, entraide accrue, etc.).

Il nous est apparu nécessaire de distinguer les migrations du phénomène de sédentarisation massive qu'ont connus les éleveurs Maures après la sécheresse. La sédentarisation reste liée au développement de la pratique de l'agriculture quoique certaines formes d'élevage (déplacements de faible amplitude, salariat) permettent la fixation. Dans certains cas où elle est liée exclusivement à la perte des troupeaux la sédentarisation peut cependant apparaître difficile à distinguer des migrations et de l'urbanisation.

La dernière décennie a été caractérisée par une migration orientée aussi vers des centres urbains secondaires dont le gonflement de la population a créé des problèmes majeurs (logement, eau, vivres). Une partie de la population en reste flottante, selon les saisons et les années et il est difficile d'apprécier l'évolution ultérieure de ce phénomène : retour en brousse ? départ vers les villes ?

Le développement du réseau de communications, plus particulièrement la construction de l'axe Nouakchott/Néma a des effets contradictoires sur la migration. Il favorise les mouvements sur Nouakchott dans l'immédiat mais on peut en attendre des retombées administratives, culturelles, économiques qui pourraient favoriser

une fixation des populations autour de ces axes.

On peut enfin s'interroger sur la nature des pôles d'attraction que constitue Nouakchott. Au delà des facteurs économiques (emploi), administratifs (enseignement, santé), polarisés à Nouakchott ce sont des facteurs politiques qui nous ont semblé contribuer à orienter les migrations vers la "capitale". Les réseaux de clientèle inhérents à la nature du système socio-politique mauritanien fonctionnent le plus efficacement à Nouakchott.

Dans la quasi-totalité des cas actuels les migrations aboutissent dans les villes. L'intégration des migrants au milieu urbain suscite l'apparition de formes sociales transitoires.

Un certain nombre de problèmes généraux sont posés par cette urbanisation massive. Les uns sont objectifs et tiennent à la faiblesse des infrastructures urbaines (logements, eau, vivres, emploi). Les autres tiennent aux circonstances brutales de la migration. Dans tous les cas, le milieu social et ethnique devra produire des réponses aux difficultés d'intégration au milieu urbain.

Chez les Maures, ces réponses soulignent l'importance du groupe familial, des solidarités parentales et tribales. Ces structures cependant évoluent profondément. D'un côté on assiste à une certaine individualisation des rapports sociaux (rapport entre les sexes et les générations, divorces et séparations croissantes, etc...). D'un autre côté, ces structures perpétuent des fonctions importantes dans le secteur économique et politique moderne. De même, les anciens rapports de dépendance évoluent mais ont servi de support à l'établissement de nouvelles hiérarchies.

Dans les populations négro-africaines, en particulier chez les Toucouleurs, l'intégration au milieu urbain a suscité l'émergence de nouvelles structures collectives (sudu, entraide, etc...)

sur la base desquelles se réorganise le milieu ethnique. Lorsque la migration devient familiale cette organisation ethnique fortement structurée continue à servir de support pour l'urbanisation.

Le dernier point traité concerne les migrations internationales qui, depuis deux décennies, prolongent les anciennes migrations régionales qui dépassaient les frontières coloniales.

Le mouvement de diaspora de la société Maure s'est accentué et élargi à l'échelle africaine. L'Islam et surtout le commerce restent les deux fonctions essentielles de cette migration.

Les très importantes migrations Toucouleurs vers le Sénégal continuent et touchent en partie les populations mauritaniennes. Les solidarités ethniques précédemment évoquées ont permis aux Toucouleurs, qui restent remarquablement groupés, de se créer une place spécifique à l'intérieur du Grand-Dakar.

Les migrations Soninke vers l'Europe sont les plus originales. Elles sont caractérisées par une organisation collective très forte qui a permis à ces travailleurs immigrés de s'adapter aux conditions de vie et de travail très difficiles en France. Les restrictions imposées par la politique d'immigration française rendent cependant de plus en plus aléatoire ce mouvement migratoire.

Nous n'avons pas essayé d'estimer quantitativement cette migration internationale car les données, même les mieux contrôlées (migrations vers la France), présentent de telles variations qu'elles rendent toute estimation impossible.

BIBLIOGRAPHIE

Bonte, P.

"L'Emirat de l'Adrar après la Colonisation et la Dissidence de l'Emir Sidi Ahmed (1905-1932)", in: Cahiers d'Etudes Africaines, à paraître en 1981

"La sécheresse des Années Soixante au Sahel. Transformation des Systèmes Pastoraux et Agricoles Sahéliens," Man and Drought, Genève, à paraître

"Multinational Corporations and National Development : MIFERMA and Mauritania," in : Review of African Political Economy, 2, 1975 pp. 89 - 109

"Pastors et Nomades - l'Exemple de la Mauritanie", Sécheresse et Famines au Sahel, ed: par J. Copans Masnéro, Paris, 1975, Tome III, pp. 63-86

"Pastoral Production, Territorial Organisation and Kinship in Segmentary Lineage Societies", Social and Ecological Systems, ed: by P. Burnham and R.F. Allen, ASA, 18, Academic Press, London, 1979, pp. 203-204

Boutillier, J.L. et al.

La Moyenne Vallée du Sénégal, P.U.F., Paris, 1962

Bradley, P. et al.

Le Guidimakha Mauritanien - Diagnostic et Propositions d'Action, War and Want, London, 1977

Charles, C.S.

Islam and Social Order in Mauritania. A case study from the nineteenth century, Oxford, Studies in African Affairs, Clarendon Press, Oxford, 1973

- Debresson, A. "Le travailleur Soninke et Toucouleur dans l'Ouest Parisien." Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines XII, 2, 1975, pp. 189-208
- Digard, J.P. "Contraintes Techniques de l'Elevage sur l'Organisation des Sociétés de Pasteurs Nomades," in : Cahier du CERM, n° 109, 1973, pp. 33-50
- Diop, A.B. Société Toucouleur et Migration, IFAN, Université de Dakar, Initiations et Etudes XVII, Dakar, 1965, p. 15
- Dumont, F. La Pensée Religieuse de Ahmadou Bamba, Nouvelles Editions Africaines, Dakar, 1975
- Dussanze-Ingrand, S. Effet de l'Immigration sur la Région de Départ, IDEP/ET/R/24;16 sans date.
- Hervouet, J.P. "Stratégies Pastorales et Agricoles des Sahéliens durant la Sécheresse, 1969-1974, Travaux et Documents de Géographie Tropicale, ed. par J. Gallais, Centre d'Etudes Géographie Tropicale, CNRS, Paris, sans date
- Kane, F. et Lericollais, A. "L'Emigration en Pays Soninke," in : Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, XII, 2, 1975, pp. 177-188
- Lambert, J. Le Commerce à Pikine, Mémoire de Maîtrise, Université de Nanterre, 1971
- Lambert, J. et Lericollais, A. Peuplement et Migration dans la Vallée du Sénégal, in : Cahiers de l'ORSTOM, Sciences Humaines, XII, 2, 1975, pp. 123-136
- Lericollais, A. et Vernière, M. L'Emigration Toucouleur du Fleuve Sénégal, in : Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, XII, 2, 1975, pp. 161-176

- Leroi-Gourhan, A. Le Geste et la Parole, Albin Michel, 1963
- Marx, E. "The Tribe as a unit of Subsistence : Nomadic Pastoralism in the Middle East," in : American Anthropologist, 79, 2, 1977, pp. 343-363
- Nihan, G. et Jourdain, R. "Le secteur Non Structuré Moderne de Nouakchott", in : Revue Internationale du Travail, 177, n° 6, 1978
- Pitte, J.R. Nouakchott - Capitale de la Mauritanie, Thèse de 3^e cycle, Sorbonne Paris, 1977
- Pollêt, E. et Winter, G. La Société Soninke, (Dyahunu Mali), Université de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1971
- Richard, M.T. Afrique Occidentale Française, Berger-Levrault, Paris, 1956, p. 102
- Samuel, M. Le Prolétariat Africain Noir en France, Maspéro, Paris, 1978
- Santoir, C.J. "L'Emigration Maure : Une Vocation Commerciale Affirmée", in : Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines XII, 2, 1975, pp. 137-160
- La Région du Lac R'Kiz, ORSTOM, Dakar, Ronéo, 1973
- Sar, M. Louga et sa Région, Collection Init. et Etudes Africaines, 30, IFAN, Dakar, 1973
- Studies in West African Islamic History, 1. The Cultivators of Islam, ed. J.R. Willis, F. Cass, London, 1979
- Toupet, C. La Sédentarisation des Nomades en Mauritanie Centrale Sahélienne, Paris, 1977, Thèse présentée devant

L'Université de Paris VII, Avril,
1975

Urban Growth and Economic Develop-
ment in the Sahel, World Bank Staff
Working Paper, n° 315, Jan. 1978

Vernière, M.

"Campagne, Ville, Bidonville, Ban-
lieu : Les Migrations Intra-Urbaines
vers Pikine", in : Cahiers de l'OR-
STOM, Série Sciences Humaines, X, 2,
3, 1973

Volontarisme d'Etat et Spontanéité
Populaire de l'Urbanisation du Tiers
Monde - Formation et Evolution des
Banlieues Dakaroises : Le Cas de Da-
gaoudane - Pikine, Thèse EPHE,
Paris, 1973